

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES
ET ÉDUCATIVES

FACULTÉ DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION

DÉPARTEMENT DE CURRICULA
ET ÉVALUATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

DOCTORAL RESEARCH CENTER AND
TRAINING SCHOOL IN SOCIAL AND
EDUCATIONAL SCIENCES

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULUM AND
EVALUATION

**EFFETS DES FACTEURS SOCIOCULTURELS SUR
L'ÉDUCATION DES FILLES ET L'ALPHABÉTISATION
DES FEMMES ADULTES AU TCHAD :
UNE ÉTUDE ÉVALUATIVE DU PROJET PÉFAF À SARH**

*Mémoire rédigé et présenté pour évaluation partielle en vue de l'obtention du
Diplôme de Master en Sciences de l'Education et Ingénierie Éducative*

Filière : Management de l'Education

Spécialité : Conception et Évaluation des Projets Éducatifs

Par

RAMATOU TOMAL

21V3693

Licence en Sciences de l'Education

Parcours: Curriculum et évaluation

Spécialité: Évaluation des apprentissages

MEMBRES DU JURY

Président : **BELINGA**

BESSALA Simon

Professeur

Rapporteur : **BANGA**

AMVENE Jean Désiré

Chargé de Cours

Membre :

NDJOMBONG Joseph

Roger

Chargé de Cours



JUIN 2023

SOMMAIRE

DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
RÉSUMÉ.....	vi
ABSTRACT	vii
INTRODUCTION.....	1
PARTIE I : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE DE L'ÉTUDE	5
CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	6
CHAPITRE II: PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE	43
PARTIE II : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATOIRE.....	55
CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	56
CHAPITRE IV : PRÉSENTATION DES DONNÉES, DISCUSSION, INTERPRÉTATION ET PROPOSITION	64
CONCLUSION	101
RÉFÉRENCES.....	103
ANNEXES	107
TABLE DES MATIÈRES	114

À
DJELASSEM IDRIS

REMERCIEMENTS

Ce mémoire a été réalisé grâce au concours et à la collaboration de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma gratitude. Ainsi, nos remerciements vont :

- À celui qui nous a donné le souffle de vie, merci à DIEU.
- Au Dr BANGA AMVENE Jean Désiré qui a accepté de conduire ces travaux de recherche avec abnégation malgré ses multiples préoccupations ;
- Au Professeur BELA CYRILLE BIENVENU pour sa qualité de Doyen de la Faculté des Sciences de l'Éducation ;
- Au Professeur MAÏGARI DAOUDA, chef de département de Curricula et Évaluation de cette faculté pour son soutien et accompagnement ;
- A tout le corps enseignant de la Faculté des Sciences de l'Éducation qui a œuvré pour que je reçoive une formation digne du nom ;
- À HADJI KAKA AL-HADJ KABO mon très cher aimé pour son amour et son soutiens multiforme ;
- À mes chers parents, feu PAPA NANETANGAR DEBNGAR qui a su initier en moi très tôt le chemin de la persévérance et le sens du travail bien fait ainsi qu'à notre MAMAN KALTOUMA KOUSSOU pour son aptitude maternelle ;
- À mes FRÈRES et SŒURS MOUCTAR, MARIAM, IDRIS, RAKHIE et SADIE de leur soutien de tout ordre ;
- À ma TANTE MAÏMOUNA pour sa parole et ses conseils ;
- À tous mes CAMARADES de promotion à la Faculté des Sciences de l'Éducation ;
- A tous les membres de la famille élargie pour leur soutien.

Enfin, que tous ceux qui ont contribué de près ou de loin, à l'élaboration de ce travail trouvent ici expression de ma sincère gratitude.

LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

%: Pourcentage

ADN: Acide Désoxyribonucléique

AERES: Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.

AGIR: Alliance Globale pour la Résilience

C. E.G: Collège d'Enseignement Général.

CELIAF: Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines.

CESA: Stratégie Continentale de l'Éducation pour l'Afrique

CST: Compagnie Sucrière du Tchad

COFEMEN : Conférence des Ministres de l'éducation des Etats et Gouvernements de la Francophonie

DSCE: Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

EPT: Éducation pour Tous

FAT: Facilité d'Appui à la Transition

HR: Hypothèses de Recherche

KM2: Kilomètre Carré

MC : Maître Communautaire

MENPC: Ministère en Charge de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique

MENPC: Ministère en Charge de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique

OCDE: Organisation de Coopération et de Développement Économique

ONU: Organisation des Nations Unies

PASEC: Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN.

PEFAF: Projet d'Éducation des Filles et d'Alphabétisation des Femmes Adultes

PMI: Project Management Institute

PMBOK: Project Management Body of Knowledge

PREAT: Projet de Renforcement de l'Éducation et d'Alphabétisation au Tchad

RCS: Registre du Commerce et des Sociétés

UNEG: United Nations Évaluation Group

UNESCO: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

UNICEF: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

UV: Unités de Compte

VD: Variable Dépendante

VI: Variable Indépendante

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1: Synoptique	54
Tableau n°2: Genre des participants	64
Tableau n°3: Niveau d'étude des participants	64
Tableau n°4: Tranche d'âge des participants	65
Tableau n°5: Les multiples tâches ménagères sont souvent imposées aux filles	65
Tableau n°6: Les travaux champêtres empêchent les femmes à prendre part à la formation	66
Tableau n°7: Difficultés à apprendre à cause des devoirs conjugaux	66
Tableau n°8: La dépression lors des travaux domestiques	67
Tableau n°9: Faiblesse du rendement scolaire	67
Tableau n°10: Exercice des tâches ménagères	68
Tableau n°11: Impact des normes sociales sur l'éducation des filles	68
Tableau n°12: Impact des croyances d'ordre religieuses	69
Tableau n°13: Influence des mariages précoces	69
Tableau n°14: Influence des grossesses non désirées	70
Tableau n°15: Existence d'un programme adéquat pour l'éducation des filles	70
Tableau n°16: L'influence de l'excision sur l'éducation de la jeune fille	71
Tableau n°17: Engagement sans faille des parents dans l'éducation	71
Tableau n°18: Risque de pauvreté chez la femme	72
Tableau n°19: Soucis à gérer les produits de première nécessité	72
Tableau n°20: Assiduité à l'école	73
Tableau n°21: Niveau d'étude avancé des parents	73
Tableau n°22: Ignorance des parents sur l'importance de l'éducation des filles	74
Tableau n°23: L'alphabétisation des filles est influencée par des préoccupations d'ordre domestiques	75
Tableau n°24: L'alphabétisation des femmes adultes est influencée par les traditions et pratiques liées à la sexualité	75
Tableau n°25: L'alphabétisation des femmes adultes est influencée par le niveau de vie des parents	76
Tableau n°26: Les jeunes filles sont conscientes de ce que l'éducation pourrait leur apporter	76
Tableau n°27: Relation entre les préoccupations domestiques et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad	78
Tableau n°28: Relation entre les traditions et pratiques liées à la sexualité et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad	79
Tableau n°29: Relation entre le niveau de vie des parents et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad	80
Tableau n°30: Synthèse des corrélations et des décisions	80
Tableau n°31: Entretien avec première femme	81
Tableau n°32: Entretien avec deuxième femme	82
Tableau n°33: Entretien avec troisième femme	83
Tableau n°34: Entretien avec quatrième femme	83
Tableau n°35: Entretien avec cinquième femme	84

RÉSUMÉ

La présente étude porte sur les effets des Facteurs socio-culturels sur l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad : une étude évaluative du projet PÉFAF menée au C.E.G féminin de Sarh et au centre d'alphabétisation de CELIAF. Le problème qui a été observé de manière empirique et dégagé est celui de la tradition sur l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes stéréotypes sexuels, normes sociales, coutumes, pauvreté. Ces facteurs forment un réseau interconnecté où bon nombre de préoccupations et des contraintes de l'éducation des filles sont enracinées dans les inégalités entre sexes et un environnement socio-culturel défavorable. Les pressions de la pauvreté obligent les parents à constamment prendre des décisions sur la façon d'utiliser les ressources extrêmement limitées et la meilleure façon d'offrir un avenir sûr à leur famille. Dans le contexte de la série de facteurs étudiés ci-dessous, les choix faits signifient souvent que les opportunités des filles et leurs chances dans la vie sont très limitées. La problématique de l'éducation des filles est très complexe parce qu'elle intègre plusieurs paramètres. Ainsi la présente étude a pour idée de montrer que les facteurs socio-culturels ont une relation avec le projet d'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes. D'où la question suivante : les facteurs socio-culturels influencent-ils le projet d'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad ? De cette question principale découle l'hypothèse générale suivante : les facteurs socio-culturels influencent le projet d'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad. La question principale de recherche a donc été opérationnalisée à partir de l'analyse factorielle de Reuchlin (2004) du facteur principal de la question de recherche : il ressort de cette analyse que les préoccupations domestiques, les traditions/pratiques liées à la sexualité et le niveau de vie des parents constituent des facteurs pertinents qui permettent de formuler trois questions secondaires, trois hypothèses de recherche et trois objectifs spécifiques. L'hypothèse générale se décline en trois hypothèses spécifiques dont l'analyse privilégie la méthode mixte. L'enquête s'est adressée à 69 filles du CEG féminin de Sarh qui ont répondu au questionnaire qui leur a été soumis suivi de cinq entretiens avec les femmes de CELIAF. En clair, il est question d'évaluer le lien entre les facteurs socio-culturels et le projet PÉFAF. L'analyse et l'interprétation des données sur le terrain confirment que les trois hypothèses de recherche ont une influence sur le projet PÉFAF. Suite à ce constat, nous avons élaboré quelques suggestions que nous avons adressées aux décideurs politiques, aux parents d'élèves et aux filles pour la création des nouvelles stratégies qui peuvent maintenir les filles à l'école.

Mots clés : *socio-culturel, éducation des filles, l'alphabétisation des femmes, projet, évaluation.*

ABSTRACT

This study focuses on the effects of socio-cultural factors on girls' education and adult female literacy in Chad: an evaluative study of the PÉFAF project conducted at the female CEG of Sarh and the literacy center of CELIAF. The problem that has been empirically observed and identified is that of the tradition on the education of girls and the literacy of adult women sexual stereotypes, social norms, customs, poverty. These factors form an interconnected web where many of the concerns and constraints of girls' education are rooted in gender inequalities and a disadvantaged socio-cultural environment. The pressures of poverty force parents to constantly make decisions about how to use extremely scarce resources and how best to provide a secure future for their families. In the context of the range of factors considered below, the choices made often mean that girls' opportunities and life chances are very limited. The issue of girls' education is very complex because it incorporates several parameters. Thus the idea of this study is to show that socio-cultural factors have a relationship with the girls' education project and women's literacy. Hence the next question: do socio-cultural factors influence the girls' education project and adult women's literacy in Chad? From this main question derives the following general hypothesis: the socio-cultural factors influencing the girls' education project and the literacy of adult women in Chad. The main research question was therefore operationalized from Reuchlin's (2004) factor analysis of the main factor of the research question: it emerges from this analysis that domestic concerns, traditions/practices related to sexuality and the standard of living of the parents constituting relevant factors which make it possible to formulate three secondary questions, three hypotheses of research and three specific objectives. The general hypothesis is broken down into three specific hypotheses whose analysis favors the mixed method. The survey was addressed to 69 girls from the female CEG of Sarh who answered the questionnaire which was submitted to them. Clearly, it is a question of evaluating the link between socio-cultural factors and the PÉFAF project. The analysis and interpretation of field data confirms that the three research hypotheses have an influence on the PÉFAF project. Based on this observation, we have developed some suggestions that we have aimed at policy makers, parents and girls for the creation of new strategies that can keep girls in school.

Keywords: socio-cultural, girls' education, women's literacy, project, evaluation.

INTRODUCTION

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la communauté internationale à travers les institutions telles que l'Organisation des Nations Unies (ONU), s'est préoccupée des questions de pauvreté. Plusieurs plans et programmes ont été conçus et mis en œuvre dans le but de centrer désormais le développement sur l'homme, d'où le concept de développement humain. S'il est vrai que des progrès ont été faits en la matière, il n'en demeure pas moins vrai que des millions d'êtres humains, notamment dans les pays en voie de développement, crouissent encore sous le joug de la pauvreté. Le développement d'un pays est un processus qui requiert la participation des opérateurs économiques qui pour réaliser les objectifs ne peuvent jamais s'écarter de l'éducation. C'est ainsi que l'éducation joue un rôle important dans le développement économique d'un pays ainsi elle est considérée par tout comme un service public d'intérêt national. Etant un facteur qui contribue à l'amélioration de la productivité du travail aux progrès économiques du pays et dans le développement du capital humain, elle constitue un secteur d'activité et qui se classe comme l'un de plus important dans le pays tant pour la valeur ajoutée que pour l'emploi. Elle suppose l'amélioration des ressources humaines ainsi qu'à l'assistance de la population aux décisions économique et politiques en vues d'aboutir à ses objectifs. Les milieux sociaux d'origine éducative semblent beaucoup moins importants dans les pays en développement que dans les pays développés. Dans les pays en développement les facteurs scolaires, les variables familiales et socio-économique sont moins efficaces par contre dans les pays développés, la loi de rendement à déjà jouer sur les variables scolaires. La problématique de la scolarisation de la jeune fille est une préoccupation permanente de la société africaine. En effet, il existe encore selon certains auteurs des disparités dans le processus de scolarisation des filles dans les sociétés africaines. Bien avant la colonisation, on distinguait en Afrique des rites exclusivement féminins, des rites exclusivement masculins (Owono, 1986). En général, les filles vivaient dans l'ombre de la mère jusqu'au jour du mariage. Ainsi, l'une des caractéristiques de leur éducation est la standardisation des programmes et des procédures d'éducatives traditionnelle et leur fonctionnement de la vie quotidienne et aux travaux essentiellement domestiques. L'éducation est un facteur de changement et d'autonomisation d'une importance cruciale pour la défense des valeurs que représentent les droits de l'homme, et apparaît en cela comme la voie qui conduit à l'égalité des sexes et au renforcement du pouvoir d'action des femmes. Outil essentiel pour favoriser l'épanouissement personnel, c'est sur elle aussi que l'on compte pour former des travailleurs et des citoyens qui aient la capacité de contribuer au développement du

sens civique et à l'essor de leur pays. L'éducation de la femme est un facteur de développement communautaire, cependant, l'éducation cherche à libérer les femmes du fléau de l'analphabétisme par la maîtrise de la lecture du captage. Le choix du sujet dépend beaucoup chez la femme de son niveau d'instruction. Lorsque son niveau est élevé la femme se dédie au travail professionnel qu'elle considère comme un emploi personnel d'instruction. C'est ainsi que dans le monde entier, les femmes ne sont pas entrées dans les travaux domestiques des familles et dans les usines puisqu'elles ne possédaient pas de bagage intellectuel nécessaire. L'éducation de la jeune fille Essen théorie la responsabilité de la communauté mais en pratique l'affaire de la mère, de la grand-mère ou des filles du même groupe d'âge (Fonkoua, 2006). La sagesse des anciens et la volonté des chefs de clan régissent les normes d'apprentissage et le vécu en collectivité des filles et des garçons. Pour Fonkoua (2006,p.7), « on peut observer pour le monde africain traditionnel que la femme est reconnue essentiellement dans la société comme donneuse de vie et nourricière ». Ceci revient à dire que pour ces deux dimensions, la femme mérite un grand respect et une formation appropriée qui lui permettrait d'être le complément de l'homme et le symbole de la continuité dans la famille et la société. Dans cette perspective, la femme est reconnue comme un objet soit de production, soit de publicité pour la production. Dans le contexte du développement, la scolarisation de la jeune fille est un phénomène qu'il faut aborder pour mieux cerner les contours du développement et lutter contre les disparités. Il s'agit là des défis réels pour la politique d'équité bref de la qualité de l'éducation réclamée par l'EPT d'où le choix de ce sujet : « effets des facteurs socioculturels sur l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad: une étude évaluative du projet PÉFAF à Sarh » C'est regrettable si les activités réservées à la femme peuvent se situer uniquement dans les sphères des usines et de la garde des enfants, de la production agricole ainsi que dans les travaux de ménages. La femme n'arrive pas à négocier, à collaborer, à traiter avec les hommes. Aussi elle n'est pas informée sur ce qui se passe dans le monde. De plus en ignorant que d'elle vient la vie, on la considère comme un être sous valeur et inférieur à l'homme. Les femmes, on les qualifie encore faible qui tremblent devant des obstacles et argent. Ont dit encore d'elles qu'elles n'ont jamais dépassé 12 ans pour montrer leur manque d'intelligence et de maturité, l'amélioration de l'éducation des filles s'observe actuellement. Des actions accés timides sont posées notamment par l'UNICEF qui, depuis l'année 2004, a lancé le slogan « toutes les filles à l'école ». La nécessité d'assurer à tous une éducation inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie est une priorité inscrite dans l'objectif 4 du programme de développement durable figurant dans la résolution 70/1 de l'Assemblée

générale adoptée en vue de changer le monde d'ici à 2030. Les deux cibles jugées cruciales à atteindre en matière d'éducation sont de faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent sur un pied d'égalité un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité qui puisse les doter d'acquis véritablement utiles (objectif 4.1) et d'éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle (objectif 4.5). Le Cadre d'action Éducation 2030, approuvé le 4 novembre 2015 par la Conférence générale de l'UNESCO et examiné par les spécialistes de l'éducation du monde entier pour accompagner les objectifs de développement durable, consacre l'idée que « l'égalité des sexes est inséparable du droit à l'éducation pour tous » et que, pour que cela devienne réalité, il faut « adopter une démarche fondée sur les droits, qui garantisse aux filles et aux garçons, aux femmes et aux hommes, non seulement le même accès aux différents cycles d'enseignement, jusqu'à leur terme, mais aussi les mêmes possibilités de s'épanouir grâce à l'éducation ».

Le Tchad s'est joint aux objectifs du Millénaire pour le développement à travers la mise en place des programmes d'alphabétisation fonctionnelle. Ces Programmes garantissent l'accroissement des ressources humaines et assurent à tous les citoyens des chances égales afin de bénéficier de leurs droits fondamentaux à l'instruction, au savoir et à la dignité. Ils prennent donc en compte les préoccupations des populations cibles que sont les hommes et les femmes de 15 et plus ainsi que les jeunes de 9-14 ans se trouvant hors du système formel. L'objectif est de permettre aux bénéficiaires desdits programmes d'acquérir les capacités pratiques nécessaires à l'exercice d'un travail rémunéré et de créer des activités génératrices de revenus en vue de la pérennisation des actions d'alphabétisation dans leur environnement. Le présent plan d'action situe le pays, rappelle son évolution politique et démographique. Il décrit la situation de l'alphabétisation et éducation non formelle ces dix dernières années et les tentatives de modernisation et innovations du sous-secteur. Les stratégies, la vision et les activités sont en grande partie tirés de la Stratégie pour l'Education et l'Alphabétisation (SIPEA).

Ce travail est structuré en deux grandes parties qui s'étendent sur quatre chapitres. La première partie intitulée le cadre théorique de l'étude comportera deux chapitres. Le premier chapitre portera sur la revue de la littérature et de l'état de la question, présentera les concepts pertinents à notre étude. Ce chapitre présentera également une revue de la littérature relative à

la problématique et les théories principales qui serviront de fondation à notre étude. Le deuxième chapitre traitera de la problématique de notre étude. Dans ce chapitre, nous aborderons tout ce qui tourne autour de la problématique qui est le contexte, la formulation du problème, la question de recherche, hypothèses, l'objectif de l'étude et la délimitation du sujet. La deuxième partie portera sur le cadre méthodologique et opératoire, et comprend le troisième et le quatrième chapitre. Le troisième chapitre présente la méthodologie de la recherche et donne précision sur le type de recherche, le site de l'étude, la population de l'étude, l'échantillon et la méthode d'échantillonnage, la description de l'instrument de collecte de données et la méthode d'analyse de données. C'est aussi dans ce chapitre que les données récoltées par les questionnaires administrés sont présentées ainsi que les entretiens. Le chapitre quatre porte sur l'analyse des données présentées au chapitre trois et les résultats obtenus de cette analyse précise laquelle des trois hypothèses formulées est vérifiée. Par ailleurs nos résultats permettent aussi de découvrir les raisons qui justifient la non scolarisation des filles. A la suite des résultats intéressants découverts, plusieurs suggestions seront également proposées afin de pallier les limites liées à l'éducation des filles et alphabétisation des femmes.

**PARTIE I : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE
DE L'ÉTUDE**

CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTÉRATURE

Dans le premier chapitre de notre travail, nous définirons les concepts, abordons la revue de la littérature ainsi que les théories de références. D'abord, dans la définition des concepts, nous présenterons chaque concept important dans le cadre de notre étude afin de rendre le travail davantage compréhensible et digeste. Ensuite, nous aborderons la revue de la littérature proprement parlé afin de présenter les travaux réalisés antérieurement. Enfin, concernant les théories de référence, c'est toujours opportun de présenter celles sur lesquelles nous fonderons notre travail.

1.1.DÉFINITION DES CONCEPTS

Avant d'entrer au fond de notre sujet, il nous est essentiel, de prime abord, de définir quelques termes qui s'avèrent critique voire même incontournable pour notre travail. Ainsi, dans les lignes ci-dessous, nous définirons quelques concepts tels que le socio-culturel, l'éducation des filles, l'alphabétisation des femmes, le projet, et l'évaluation.

1.1.1. Aspect Socioculturel

Social : ce qui se rapporte à une société, à une collectivité. Etymologie : du latin *societas*, association, réunion, communauté, compagnie, union politique, alliance, lui-même dérivé de *socius*, associé, compagnon. Une société est un groupe organisé d'êtres humains ou d'animaux, ayant établi des relations durables, qui vivent sous des lois communes, qui ont une forme de vie commune, qui sont soumis à un règlement commun (exemple : Société secrète) ou qui ont un centre d'intérêt commun (exemple : Société littéraire). Plus largement la société est l'état de vie collective. (Exemple : la vie en société). Elle désigne un groupe humain organisé et partageant une même culture, les mêmes normes, mœurs, coutumes, valeurs, etc. la société est l'ensemble des personnes qui vivent dans un pays ou qui appartiennent à une civilisation donnée. Le terme société, en sciences sociales, désigne un ensemble de personnes qui partagent des normes, des comportements et une culture, et qui interagissent en coopération pour former des groupes sociaux ou une communauté.

Dans une définition large de la notion du social, on peut l'entendre comme l'expression de l'existence de relations et de communication entre les êtres vivants. Bien que toutes les

espèces interagissent avec leur environnement, certains animaux sont qualifiés d'espèces sociales. Il en va de même pour certains insectes et plantes dont les comportements sociaux font objet d'études. L'urbanisation est un phénomène d'ordre social. Au sens commun, le terme social renvoie généralement à l'idée de solidarité, de sociabilité, et aux politiques sociales. Pour les sciences sociales, ce terme désigne la nature des phénomènes qu'elles étudient. Au sens commun, le terme social renvoie généralement à l'idée de solidarité, de sociabilité, et aux politiques sociales. Les conceptualisations sociologiques de ce que représente le social sont apparues avec la nécessité de définir l'objet de recherche de la sociologie. Georg Simmel et Émile Durkheim furent les premiers sociologues à définir ce qu'est la sociologie en proposant une explication de nature sociale à certains types de phénomènes observables : les « phénomènes sociaux ». Selon Marc Sagnol, Simmel cherchait à expliquer les processus dynamiques qui font en sorte que des systèmes comme une « société » ou un « individu » puissent s'observer et présenter des régularités observables : il cherchait à expliquer comment ces systèmes ont pris forme et il s'intéressa donc aux interactions et aux actions réciproques. L'auteur ajoute qu'« avec cette définition nous sommes très proche du fait social, bien que le vocabulaire utilisé soit tout autre ». Robert Castel précise que bien que le terme social ait davantage une connotation politique et un sens liée à la solidarité sociale, il fait aussi référence en sociologie aux interactions sociales qui peuvent être aussi positives que négatives, et tient à préciser que la notion de contrôle social tout particulièrement, permet d'observer la « force contraignante » de la régulation sociale qui agit sur le social : « Mais ce qui, pour la tradition sociologique classique, se lit ainsi en termes positifs comme autant d'efforts pour assurer un minimum de solidarité sociale peut aussi bien s'interpréter en termes négatifs si l'on met l'accent sur les coûts d'une telle stratégie. »

En droit, le terme « social » fait référence aux relations. Tantôt il désigne ce qui se rapporte aux relations du travail (ex. : le droit social), tantôt il désigne ce qui se rapporte aux relations entre associés d'une même société (ex. : le mandat social).

En politique publique le « social » est, aux côtés de l'environnement et de l'économie, l'un des trois piliers du développement durable, tels que définis au sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992. En effet, pour que le développement soit « durable », c'est-à-dire pour qu'il satisfasse les besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs, les dirigeants réunis à Rio ont considéré qu'il devait prendre en compte non seulement des objectifs de protection de l'environnement et de rentabilité économique, mais aussi, des objectifs sociaux. Dans son encyclique *Laudato si'* « sur la sauvegarde de la maison

commune » (2015), le pape François insiste sur le fait que la crise actuelle n'est pas seulement écologique et économique, mais aussi qu'elle est sociale, et qu'elle affecte le plus durement les populations les moins favorisées de la planète.

Société : pour Durkheim, une société n'est pas un groupe d'individus qui habitent dans le même endroit géographique, elle est « avant tout un ensemble d'idées, de croyances, de sentiments de toutes sortes, qui se réalisent par les individus ».

En droit, une société est l'enveloppe juridique qui donne la personnalité juridique à une ou plusieurs personnes (physiques ou morales) qui se sont associées en apportant des moyens matériels et humains en vue de la réalisation d'un objectif commun ou le partage de bénéfices.

- 1- Mode de vie propre à l'homme, et à certains animaux, caractérisé par une association organisée (lois, coutumes, instincts...)
- 2- Ensemble d'individus se réunissant dans un but particulier et réglementé (société artistique, littéraire, de bienfaisance...)
- 3- Vieilles personnes réunies dans un lieu (une aimable société)
- 4- Groupes sociaux donnés (la haute société)
- 5- Contrat (droit) entre plusieurs personnes pour développer une activité productrice ou commerciale et s'en partager les bénéfices, personne morale issue de ce contrat
- 6- Ensembles des classes sociales favorisées (faire ses débuts en société)

Une société est une entité dotée de la personnalité juridique. Elle est créée dans un but marchand, à savoir, produire des biens ou des services pour le marché, qui peut être une source de profit ou d'autres gains financiers pour son ou ses propriétaires ; elle est la propriété collective de ses actionnaires, qui ont le pouvoir de désigner les administrateurs responsables de sa direction générale.

Le parcours d'un créateur d'entreprise est généralement marqué par une étape importante : le choix d'une structure pour exercer son activité. Qu'il soit seul ou accompagné, il doit obligatoirement trouver un statut juridique. C'est à ce moment qu'il entendra probablement parler de la société. Mais, qu'est-ce qu'une société concrètement ? Les textes donnent une définition bien précise de cette notion.

Société : c'est est une structure au sein de laquelle plusieurs personnes se retrouvent pour exploiter une activité et partager des bénéfices et/ou réaliser des économies. Elles mettent ainsi en commun des moyens dans un but économique. Cette association se

matérialise par la rédaction d'un contrat. Dans certains cas, une société peut toutefois ne compter qu'un seul associé.

Le code civil donne une définition de la société. La voici (article 1832) :

- La société est instituée par deux ou plusieurs personnes qui conviennent par un contrat d'affecter à une entreprise commune des biens ou leur industrie en vue de partager le bénéfice ou de profiter de l'économie qui pourra en résulter.
- Elle peut être instituée, dans les cas prévus par la loi, par l'acte de volonté d'une seule personne.
- Les associés s'engagent à contribuer aux pertes.

Pour disposer de la personnalité morale, c'est-à-dire exister et être reconnue comme une personne à part entière, une société doit demander son immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS). Dès lors, elle dispose de son propre patrimoine. Elle peut ainsi posséder des biens, s'endetter, ouvrir un compte bancaire, donner des engagements, embaucher des salariés, signer des contrats, engager sa responsabilité, etc. Une société se distingue d'une entreprise individuelle. Dans cette dernière, le patrimoine de l'entreprise et celui de l'entrepreneur sont confondus : ils ne font qu'un. Le risque d'engager son patrimoine personnel est plus important au sein d'une entreprise individuelle, même si la Loi a restreint l'étendue de cette responsabilité (résidence principale insaisissable, déclaration d'affectation...).

Culturel : qui se rapporte à la culture. Etymologie : du latin cultura, culture, dérivé du verbe habiter, cultiver. La culture est l'ensemble des connaissances, des savoir-faire, des traditions, des coutumes, propres à un groupe humain, à une civilisation. Elle se transmet socialement, de génération en génération et non par l'héritage génétique, et conditionne en grande partie les comportements individuels. La culture englobe de très larges aspects de la vie en société : techniques utilisées, mœurs, morale, mode de vie, système de valeurs, croyances, rites religieux, organisation de la famille et des communautés villageoises, habillement, etc. En sociologie, la culture est définie de façon plus étroite comme « ce qui est commun à un groupe d'individus » et comme « ce qui le soude », c'est-à-dire ce qui est appris, transmis, produit et inventé. Ainsi, pour une organisation internationale comme l'UNESCO : « Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les

lois, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances » Ce « réservoir commun » évolue dans le temps par et dans les formes des échanges. Il se constitue en de multiples manières distinctes d'être, de penser, d'agir et de communiquer en société. Elle désigne la combinaison d'idées, de coutumes et de comportements que partage un peuple ou une société donnée. Ces combinaisons déterminent l'appartenance des membres à un groupe et les distinguent des autres groupes. La culture peut inclure la totalité ou une partie des caractéristiques suivantes :

Étant donné le nombre de facteurs susceptibles d'influer sur une culture, il y a naturellement une grande diversité au sein d'un même groupe culturel. Il peut être utile de généraliser les caractéristiques précises d'une culture, mais il faut s'assurer de ne pas trop généraliser.

- L'ethnie
- La langue
- La religion et les croyances spirituelles
- Le sexe
- La classe socioéconomique
- L'âge
- L'orientation sexuelle
- L'origine géographique
- L'histoire du groupe
- L'instruction
- L'éducation
- L'expérience de vie

La culture est dynamique et évolutive, apprise et transmise d'une génération à l'autre, partagée souvent identifiée « symboliquement » à la langue, à la manière de se vêtir, à la musique et aux comportements, intégrée à tous les aspects de la vie d'un individu. La culture touche tous les domaines de la vie humaine. Sa définition est contextuelle. Voilà pourquoi on parle de culture comme connaissance ou sagesse, comme production agricole ou mieux comme civilisation d'un peuple. Instance spirituelle et normative de la société, la culture fait de l'être humain un être historique, le détermine dans son expression fondamentale de l'humain, dans ses actes, sa singularité et dans sa vision du monde. On ne pourrait dans cette dynamique considérée une personne sans culture. Et selon les termes PEELMAN « chacun de nous baigne dans sa culture comme un poisson dans l'eau ». Et celle-ci, dans ses

manifestations que sont la morale, la religion, l'art, la tradition nous suit comme une ombre dans tout notre passé et notre quotidien. Nous ne pouvons en aucun jour nous en séparer puisque regroupant toutes les sphères de notre vie et de notre être. Il y a donc lieu de définir l'homme comme un animal culturel. Ce n'est donc pas surprenant que soucieux de leur avenir, du devenir de leur être, tous les hommes « parlent d'identité culturelle, de dialogue des cultures, de développement culturel, de révolution culturelle, d'évangélisation des cultures. » Le dynamisme culturel de nos jours n'est que l'expression de la culture comme base fondamentale de tout être humain. La culture est ainsi dans son expression profonde le reflet de tout l'univers de l'homme dans son milieu de vie car elle surgit dans ce que nous sommes, dans nos connaissances, nos Us, nos mœurs, nos traditions et nos croyances. On pourrait dire que nous sommes ce que notre culture a fait de nous. Et rejoignant Achiel PEELMAN, nous disons que « chacun de nous, dès le premier jour de sa vie, a été programmé, éduqué ou endoctriné dans une seule façon d'être humain ». Selon les normes et les valeurs de sa société capable de lui procurer vie et liberté en rapport avec son milieu ambiant. Et si la culture est le signe, la mentalité et l'être vital d'un peuple donné, il y a lieu d'utiliser le mot culture avec diversités des valeurs. Il faut noter ainsi qu'il n'y a pas des peuples sans culture car chaque peuple essaie suivant ses possibilités de se rendre la vie plus facile dans son milieu ambiant en essayant de dominer celui-ci au risque de se faire écraser. Entendons par cultures, la diversité des sociétés ayant chacune sa façon d'être et de résister à la domination de son milieu. Et comme les problèmes ne sont jamais les mêmes pour toutes les sociétés, il y a lieu de parler des diversités culturelles. On emploie ainsi le terme cultures au niveau des groupes, des ethnies et des tribus comme ce qui crée des particularités et des différences les unes des autres. La culture est alors conçue comme la façon de chaque peuple à s'adapter à son environnement. Tous les peuples du monde se différencient par leur façon d'être et de faire. Il est important de dire avec que Les hommes ont inventé des cultures différentes en fonction de leurs préoccupations conjoncturelles, de leur subjectivité, de leurs goûts et de leurs tempéraments respectifs qui sont par essence, insuperposables. Les cultures humaines sont donc soumises au principe de la relativité et de pluralisme. Et comprendre une culture, c'est trouver le motif prédominant qui l'a fait naître et a pu lui permettre de se développer efficacement. » La culture est comprise dans cette optique comme tout génie du genre humain qui permettra à chaque peuple d'éclairer le jour au jour ses dimensions proprement humanistes tant pour l'individu que pour la société. Au-delà de toutes ces diversités culturelles, l'aspiration de toutes les sociétés reste la même : parvenir à créer des conditions d'épanouissement de chaque individu. La culture devient pour tout homme ou toute société « un plan de vie à réaliser qu'un

produit déjà fini. » Elle incorpore la dimension ontologique et anthropologique de l'homme. Elle apparaît ainsi comme force de libération d'un soi transcendant à tout l'ordre du spatio-temporel dans une vision globale de la croissance humaine, une croissance d'un monde vital mis en ses différents membres. Elle est aussi la « réalisation suprême de l'homme, appelé à se dépasser sans cesse intellectuellement, moralement, dans une vie individuelle et communautaire ». C'est à ce niveau qu'intervienne la définition moderne de la culture à laquelle tout le monde aspire. La culture se saisit dans ces conditions comme fonction de la réalisation humaine, d'où le devoir de chaque personne d'appartenir à une culture sans laquelle elle ne peut atteindre son plein accomplissement. Il modèlera ainsi sa nature et trouvera sa raison d'être humain dans sa culture. Le sens d'appartenance culturelle se veut un « impératif catégorique » à ne jamais perdre de vue. C'est dans cette dynamique que le pape Jean-Paul II pense qu'être homme, « signifie nécessairement exister dans une culture déterminée. » Il est donc nécessaire que l'homme soit situé dans le réseau de ses appartenances culturelles. La culture est le propre d'un homme ou d'une société.

Le socio-culturel est un ensemble de pratiques, d'activités et de relations. Ces pratiques et activités concernent les intérêts manifestés par les individus dans leur vie culturelle et plus particulièrement dans le temps libre, dont les intérêts peuvent se classer ainsi. Socioculturel, en tant que terme, implique l'interaction de facteurs sociaux et culturels, à savoir des croyances, des normes, des traditions, des modèles, des modes de vie, des rituels et des pratiques communs qui sont caractéristiques d'une société ou d'une orientation culturelle. Ainsi, les facteurs ou aspects socioculturels incluent l'éducation, la religion, la classe sociale, les attitudes, la sexualité, les habitudes, la démographie, les croyances, les pratiques et les valeurs. Les facteurs socioculturels existent et sont pertinents car toutes les activités humaines sont directement influencées par des aspects contextuels ou culturels et des structures sociales. Ces aspects sociaux et culturels peuvent avoir un rôle de soutien ou de handicap dans cette influence.

Les facteurs socioculturels regroupent l'ensemble des éléments qui agissent sur les valeurs, les normes et les perceptions sociales des parents et des communautés vis-à-vis de l'école et de la scolarisation des enfants. Que ce soit pour l'ethnie ou la religion, les différences en matière de scolarisation peuvent s'expliquer surtout par des raisons historiques ou culturelles de refus ou d'exclusion de certains groupes de l'école comme le souligne Mulusa (1992, p. 187) en ces termes : « L'éducation est devenue une arme importante dans la propagation du christianisme. Les communautés qui se ralliaient à l'église dominante étaient

admisses dans les écoles parrainées par celle-ci tandis que les individus et les groupes qui restaient attachés à leurs croyances traditionnelles ou qui nouaient des relations avec des églises moins influentes en étaient exclus ». La prise en compte des caractéristiques socioculturelles est nécessaire pour une compréhension globale des phénomènes démographiques, notamment en Afrique où les traditions, les coutumes et les perceptions anciennes seraient encore vivantes bien que l'urbanisation tend à favoriser un brassage Culturel. Mais, d'après certains auteurs comme Diakanda (1980, p.21), le mélange de population dans un espace géographique ne traduit pas toujours une acculturation des comportements des uns et des autres : « Tout se passe comme si les représentants d'une tribu emportent avec eux les tares inhérentes à leur milieu d'origine et les perpétuent à l'intérieur de leur groupe dans le nouveau milieu de résidence ». Autrement dit, la cohabitation ou la coexistence de plusieurs groupes culturels n'impliquent pas une homogénéisation des comportements comme le renchérit Evina (1989, p.107) en ces termes : « Les considérations qui précèdent montrent que les relations entre certains facteurs démographiques, médicaux ou socioculturels ne sont pas mécaniques ; elles restent tributaires pour une large part de la façon de vivre de chaque population. On a ainsi remarqué que le particularisme tribal permet à des groupes de coexister sans se mélanger ». Ainsi une non prise en compte du contexte socioculturel pourrait provoquer une saisie partielle de la réalité sociodémographique.

1.1.2. Éducation des filles

L'éducation est l'apprentissage de multiples transactions avec le milieu dans lequel évolue l'enfant. Cette transaction, Dewey l'appelle « participation » ; Durkheim de l'éducation, « L'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Pour Rousseau, il y a en effet trois éducations : celle qui vient de la nature (« le développement interne de nos facultés et de nos organes »), celle qui vient des hommes et celle qui vient des choses (« l'acquis de notre propre expérience sur les objets »). Piaget accorde à l'activité autonome de l'enfant un rôle déterminant dans le développement intellectuel. Tous les facteurs du développement supposent l'engagement actif de l'enfant dans ses interactions avec le milieu physique et humain. L'éducation est « à la fois l'instrument du développement intégral de la personne humaine et celui de sa socialisation ». Elle peut intervenir à n'importe quel âge, grâce aux initiatives de nombreuses institutions telles que la famille, la communauté ou le milieu du travail. L'éducation transforme la vie et est au cœur de la mission de l'UNESCO pour construire la paix, éradiquer la pauvreté et conduire le développement durable. C'est un droit humain pour tous, tout au long de la vie.

L'Organisation est la seule agence des Nations Unies dont la mission couvre tous les aspects de l'éducation. Elle a reçu le mandat de conduire l'Agenda mondial Éducation 2030 par l'intermédiaire de l'Objectif de développement durable 4. L'éducation des jeunes filles est un élément essentiel de leur accès à l'autonomie économique et un enjeu majeur de développement. Par l'éducation, elles gagnent en connaissances, ce qui influe par exemple sur la mortalité infantile car une fois mères, elles auront les bons gestes pour leurs enfants. Leur scolarisation est en progrès dans le monde, tant en primaire qu'en secondaire, mais de forts écarts persistent selon les pays. Pour la directrice générale de l'UNESCO, Irina « Éduquer une fille, c'est éduquer une nation. » 11 Oct. 2015

1.1.3. L'alphabétisation des femmes

L'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule : « Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire ». Sur le plan théorique, la notion d'alphabétisation a subi une grande évolution au cours des temps. Depuis longtemps, l'alphabétisation est considérée comme une entité distincte, une fin en soi. Plus récemment, les échanges accrus d'informations sur les campagnes ou les programmes d'alphabétisation et la publication des résultats ont entraîné une évolution de la pensée à ce sujet. L'alphabétisation peut se faire dans une langue maternelle ou culturelle si les réalités culturelles l'exigent. L'alphabétisme peut être défini comme l'aptitude à lire et à écrire dans la langue maternelle ou dans une langue nationale lorsque les réalités culturelles et politiques l'exigent. Le calcul, c'est-à-dire l'aptitude à manier les chiffres au niveau élémentaire, est généralement considéré comme un élément de l'alphabétisme. Par rapport à cette définition, nous nous posons la question de savoir si le fait d'alphabétiser les femmes dans leur langue nationale fait d'elles, forcément et inévitablement des alphabétisées. Il faut relever le fait que cette citation présuppose que la langue nationale est aussi la langue maternelle des apprenantes, une langue qu'elle maîtrise déjà. Ceci n'est pas le cas au Tchad qui depuis les indépendances a adopté une politique d'action pour l'alphabétisation dans les langues nationales. Audrey (1983, p. 24) définit l'alphabétisation comme : Une notion dépendant du contexte social, économique et politique dans lequel se trouve les êtres humains. Savoir lire et écrire est souvent associé à la culture dans notre esprit, mais il faut se souvenir que nombre de cultures sont ou ont été des cultures à tradition orale. Dans les campagnes d'alphabétisation, il est important de prendre en compte le contexte dans lequel l'apprentissage s'effectue.

L'alphabétisation n'est pas seulement le fait d'apprendre à lire et à écrire proprement dit, mais bien plus ce qu'on fera de l'acquisition ultérieure de ces connaissances. Les cours d'alphabétisation ne doivent pas seulement se limiter à donner des connaissances de base sur la lecture, l'écriture et le calcul mais doivent s'inscrire dans une perspective plus large en tenant compte des besoins des apprenants. La définition de Baba (1979, p.10) nous semble la plus simple et la plus explicative : « L'alphabétisation est la phase initiale d'un processus d'éducation qui a comme principal objectif de rendre tout individu apte à s'intégrer dans les efforts de développement. Elle vise à promouvoir ses capacités, sa créativité et son esprit critique pour son plein épanouissement et son mieux être, comme producteur et comme citoyen ». Cette définition nous semble complète dans la mesure où elle nous renseigne non seulement sur ce qu'est l'alphabétisation, mais aussi sur son importance dans la vie du néo-alphabète en tant qu'acteur du changement de la société dans laquelle il vit. L'histoire a montré que des personnes instruites peuvent s'informer, réaliser des projets et mieux encore, préparer l'avenir des enfants. L'alphabétisation est le moteur de l'éducation, le moyen d'expression et d'échange d'idées, d'informations, de savoir et de sagesse. Elle peut contribuer à améliorer la sécurité, la santé et d'autres aspects du développement humain. Elle peut ainsi favoriser les progrès sociaux, économiques et culturels. L'alphabétisation des femmes au Tchad constitue un enjeu important, sur tous les plans : socioéconomique, politique et éducationnel.

Selon l'organisation AGIR AVEC CARE dans les programmes d'alphabétisation fonctionnelle, il était question de la transmission des connaissances pratiques les plus utiles au quotidien : lire un titre de propriété ou des conseils médicaux, savoir remplir un formulaire administratif ou maîtriser la règle de trois pour acheter et vendre au marché. C'est aussi l'occasion de revenir sur des fondamentaux de l'éducation sexuelle, par exemple. Et ceci permettra aux femmes à mieux comprendre leur corps et leur environnement et à faire valoir leurs droits et surtout leur ouvre la porte de l'autonomie sociale et financière, tout en renforçant la confiance en soi.

Plus l'analphabétisme est l'incapacité complète à lire et à écrire, le plus souvent par manque d'apprentissage. Il se distingue de l'illettrisme, terme utilisé quand il y a eu apprentissage de la lecture et de l'écriture mais que cet apprentissage n'a pas conduit à leur maîtrise ou que la maîtrise en a été perdue. Les notions d'analphabétisme et d'alphabétisation sont à la fois complexes et changeantes, interprétées et définies de multiples façons, selon les pays et les époques. Si initialement ces notions ne décrivaient que l'acquisition de

compétences cognitives de base au niveau individuel, elles ont par la suite été élargies, prenant désormais en compte l'utilisation de ces compétences dans la société. Définition de l'UNESCO L'analphabétisme est l'incapacité de lire et d'écrire. Mais cette notion a évolué au cours du temps. En 1958, l'Unesco donnait la définition suivante de l'analphabétisme : « une personne est analphabète si elle ne peut à la fois lire et écrire, en le comprenant, un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne ». L'Unesco soutenait ainsi l'idée d'une « éducation fondamentale », principalement centrée sur les compétences en lecture et en écriture. Analphabète était alors un terme « générique », qui ne considérait pas le parcours (scolaire) de la personne. Dans les années 1960-1970, l'analphabétisme a de plus en plus été considéré comme une condition nécessaire de la croissance économique et du développement national. En 1965, le Congrès mondial des ministres de l'Éducation sur l'élimination de l'analphabétisme a mis en avant le lien existant entre alphabétisme et développement, et proposé pour la première fois le concept d'alphabétisme fonctionnel : « L'alphabétisation doit être considérée non comme une fin en soi mais comme un moyen de préparer l'homme. Par alphabétisation fonctionnelle, il faut entendre toute opération d'alphabétisation conçue comme une composante de projets de développement économique et social ». Et il ne suffit nullement de mettre sur pied des cours d'alphabétisation dans un lieu de travail pour parler d'alphabétisation fonctionnelle comme l'ont estimé bon nombre de personnes. En effet, ce concept a été adopté à partir du séminaire conjoint UNESCO Banque Mondiale Pays du Sahel organisé à DAKAR en décembre 1976. Les caractéristiques que l'on donne au concept « éducation de base » font effectivement penser à l'alphabétisation fonctionnelle. L'alphabétisation fonctionnelle favorise un changement de comportement. Car, ce n'est qu'à la suite de ce changement que les populations pourront améliorer leurs conditions de vie. L'alphabétisation fonctionnelle est toute action formatrice quelle qu'elle soit à travers laquelle on peut amener un individu à partir d'un niveau de savoir, de savoir être, de savoir-faire initial vers un autre plus utile à celui-ci que le niveau précédent quelle que soit la langue usée. Les femmes sont au cœur des équilibres familiaux, culturels, sanitaires et sociaux. Elles jouent un rôle central en matière de santé, de développement et d'éducation. A ce titre, leur autonomisation est un indispensable facteur de paix et de progrès social, économique et environnemental. En Afrique, en Asie et en Amérique latine, les femmes travaillent généralement plus que les hommes. Elles s'occupent des jardins, des animaux et des travaux des champs, vont chercher le bois de chauffage et l'eau, sont responsables de l'alimentation de la famille et du foyer, surveillent la croissance et l'éducation des enfants, les soignent lorsqu'ils en ont besoin, garantissent la stabilité du foyer, assurent les revenus de la famille en

faisant toutes sortes de travaux, généralement dans le secteur informel et sans sécurité sociale: elles sont couturières, cuisinières, coiffeuses, femmes de ménage, productrices de biens alimentaires, vendeuses sur les marchés, elles travaillent dans l'artisanat et de plus en plus souvent, comme secrétaires et dans le domaine des services. Mais en dépit de leur importance pour la famille et la société, les femmes sont généralement défavorisées par rapport aux hommes dans les principaux domaines : éducation, niveau de revenus, choix du partenaire, droit d'héritage, droit foncier, accès aux pouvoirs de décision, mise en place de communautés sociales, postes de direction dans l'éducation, l'économie et la politique. L'égalité des sexes est loin d'être ancrée dans la conscience collective et la réalité. Les activités en faveur des femmes et avec elles, que nous résumons par « autonomisation des femmes », resteront par conséquent longtemps encore l'une des principales missions de l'éducation des adultes. C'est une mission difficile dans la mesure où il s'agit de remettre en question et de changer des modèles culturels et des règles qui prévalent depuis longtemps. Le fait que partout dans le monde les femmes soient particulièrement actives dans le domaine de la formation continue, est par contre un grand avantage. Néanmoins, les formations et les cours dans lesquels les femmes apprennent à rattraper leurs retards scolaires, à jouer des rôles nouveaux, à prendre des initiatives, à agir et à gagner de la confiance en soi ne suffisent pas pour concrétiser leur « autonomisation ». (Article : éducation des adultes et développement numéro 76/2011/ l'autonomisation des femmes. Agostino, Ana égalité des sexes).

1.1.4. Projet

Le terme de « projet » a été employé pour la première fois au 16e siècle et vient du latin *projicere*, qui veut dire « jeter en avant ». Sa racine latine évoque un mouvement, une trajectoire et un rapport à l'espace et au temps. Le processus impliqué est le suivant

- Un point de départ,
- Sur lequel on se base,
- Pour se lancer en avant,
- Vers un but.

Le dictionnaire d'anglais « Oxford » définit le projet ainsi : « Entreprise individuelle ou collective soigneusement planifiée et destinée à atteindre un objectif particulier : (ex.) un projet de recherche/ un projet national pour encourager le développement des entreprises. »

Le Dictionnaire français << petit Rober >> définit le Projet comme image d'une situation que l'on pense atteindre ; c'est ce qui est jeté devant soi comme guide pour l'action ; dessein, intention, plan, résolution, vue ; premier état d'un travail, rédaction préparatoire,

brouillon ; tout ce par quoi l'homme tend à modifier le monde ou lui-même dans un sens donné ; dessin d'un édifice à construire. En France, le terme « projet » a une définition normalisée AFNOR applicable au domaine professionnel : « Un projet se définit comme une démarche spécifique qui permet de structurer méthodiquement une réalité à venir. Un projet est défini et mis en œuvre pour élaborer la réponse au besoin d'un utilisateur, d'un client ou d'une clientèle et il implique un objectif et des actions à entreprendre avec des ressources données ». Des animateurs, interrogés pour définir le « projet » au début de stages de formation à la gestion de projet, ont suggéré diverses réponses.

En voici quelques-unes :

- « Promouvoir une idée, structurer une série d'idées, concilier diverses propositions d'actions. »
- « Envisager, planifier et définir le cours d'une action que l'on souhaite suivre pour arriver à une situation spécifique. »
- « Décrire, à un moment donné et dans une situation donnée, le processus d'un changement à initier pour créer une nouvelle situation à un moment spécifié dans le futur. »
- « Processus qui implique la construction d'un programme global prenant en compte les divers aspects d'une situation pour parvenir à une autre situation. »
- « Rêve, processus, instrument que l'on peut utiliser pour se projeter dans l'avenir, pour se donner des objectifs et des buts. »
- « Se baser sur le présent pour envisager demain. Une destination élaborée ensemble. »

Le Project Management Institute (PMI), dans son PMBOK® 2004, définit un projet comme « une entreprise temporaire décidée dans le but de créer un produit, un service ou un résultat unique ». De telles définitions contiennent certaines caractéristiques dont il faut tenir compte lors de l'identification ou de la définition d'un projet. Ces caractéristiques sont les suivantes :

- La nouveauté, l'unicité (processus ou résultat unique) ;
- Une durée limitée (de façon ponctuelle) ;
- La présence d'un client pour qui le projet doit être réalisé ;
- L'assujettissement à des contraintes rigoureuses de performance, de délai, de qualité et de coût (contraintes budgétaires, matérielles, humaines et temporelles).
- De plus, un projet est assujetti à plusieurs facteurs :

- Un cycle de vie dynamique ;
 - L'engagement de nombreux participants, d'intérêts, d'organisations, de disciplines et de cultures divers ;
 - Un contexte d'incertitude en matière d'environnement, de technologie et de ressources.
- Donc des nombreux auteurs ont tenté de définir la notion de projet.

Le Projet d'Education des Filles et d'Alphabétisation des Femmes (PEFAF) est un projet qui aura pour objectif global de promouvoir l'égalité et l'équité dans l'accès à une éducation de qualité pour les filles et à une alphabétisation fonctionnelle pour les femmes en vue d'améliorer la qualité de vie de la population tchadienne. Il contribuera à l'accroissement de l'offre scolaire aux niveaux moyen et secondaire général et technique pour la scolarisation des filles. Il s'agira de la réhabilitation/construction des établissements scolaires. Le PEFAF visera à équiper les deux établissements en mobiliers et équipements pédagogiques, scientifiques et numériques et à alimenter les établissements en eau potable, en électricité via l'énergie solaire, d'une infirmerie, des latrines, et des laboratoires informatique et scientifique; et à améliorer la qualité de l'éducation et de la formation offertes aux filles et aux femmes adultes à travers notamment une prise en compte accrue des questions de genre dans les services éducatifs offerts, le renforcement des filières scientifiques, la diversification des filières d'études afin de mettre l'accent sur la création d'emploi et l'insertion socio-économique des femmes alphabétisées. Le projet sera financé par un don de la Facilité d'appui à la transition (FAT) pour un montant total de 8 millions d'Unités de Compte (UC). D'une durée de cinq ans, il sera mis en œuvre par le Ministère en charge de l'éducation nationale et de la promotion civique (MENPC), en coordination avec les partenaires actifs dans le secteur de l'éducation au Tchad, les organisations de la société civile, et les jeunes.

Le terme projet désigne ce que l'on a l'intention de faire, les moyens jugés nécessaires à la mise en œuvre de cette idée, ou un travail préparatoire. Techniquement, le terme projet est la concrétisation ou la réalisation d'une idée en mobilisant les ressources nécessaires dont on a besoin, en fixant et en respectant le délai de sa réalisation sans oublier la qualité de la finalité. Un projet est un ensemble de tâches à réaliser afin d'atteindre un objectif défini, dans un contexte précis, dans les délais impartis et selon le niveau de qualité souhaité. Un projet est mené et géré par un groupe de personnes dont la taille peut évoluer de quelques collaborateurs à plusieurs centaines en fonction de sa complexité. Il peut tout aussi bien être interne à l'entreprise ou vous être confié par un client. Il est généralement suivi et piloté par un chef de projet, qui est le garant de l'atteinte des objectifs fixés et donc de la réussite du projet. Le chef

de projet n'a aucun pouvoir hiérarchique sur l'équipe projet, mais pratique au quotidien le management transversal. L'équipe projet est constituée spécialement pour le projet et sera dissolue une fois le projet réalisé. Elle peut être composée de ressources internes comme externes à l'entreprise, en fonction des disponibilités et compétences recherchées. L'équipe projet réalise les tâches identifiées sur le projet et est en relation constante avec le chef de projet.

Quelles sont les caractéristiques d'un projet ?

Il ne suffit pas de jeter une idée en l'air et de décréter qu'il s'agit d'un projet pour que ça en soit un. Pour qu'un "projet" soit un projet, il doit respecter certaines caractéristiques :

- Il répond à un besoin unique et singulier. Chaque projet doit avoir un ou plusieurs objectifs clairement définis et exposés à atteindre.
- Un projet est réaliste. Les objectifs fixés doivent être atteignables, en tenant compte des ressources financières et humaines disponibles.
- Un projet est limité dans le temps et l'espace. Un projet a une date de début et de fin et se déroule dans un lieu et dans un contexte défini.
- Il répond à des contraintes de qualité, coût, délai. Ces contraintes interdépendantes, parfois appelée le "triangle magique", sont généralement fixées par le client ou le commanditaire du projet.
- Un projet est par définition complexe. Cela fait appel à de multiples compétences, nécessitant l'organisation d'une équipe projet, ou de faire appel à des partenaires externes.
- Un projet doit être évaluable. Sinon, comment savoir si le projet est une réussite et que le résultat du projet correspond bien à ce qui était attendu ?
- Il est source de changement. Tout projet apporte du changement soit par le biais d'un nouveau produit ou service, soit en révolutionnant la manière de faire.

1.1.5. Évaluation

L'évaluation est l'appréciation systématique de la conception, de la mise en œuvre ou des résultats d'une initiative pour des fins d'apprentissage ou de prise de décision. Appréciation. L'appréciation évaluative tient compte de la valeur, du mérite, de la portée, de l'importance ou de la qualité (Scriven, 1991). Selon Charles. Hadji, l'évaluation consiste à produire un énoncé évaluation par rapport à un objet donné. L'énoncé est formulé en

confrontant les attentes exprimées sous forme de critères avec des aspects significatifs du réel saisi sous forme d'indicateurs (p. 117). Plus généralement, l'évaluation est un processus mental de l'agir humain. L'action est adossée à des processus d'évaluation qui sont tantôt des vérifications de la conformité de nos actes, tantôt de l'auto questionnement (quand on s'interroge sur une décision, qu'on a besoin d'y penser pour rendre intelligible ce qui ne va pas de soi). On trouve aussi des outils d'évaluation qui sont rattachés à des grandes classes de modèles d'évaluation. Si la démarche d'évaluation peut viser à mesurer, quantifier (usage de méthodes statistiques) et caractériser une situation, une entité, un résultat ou une performance, de nature complexe et donc a priori difficilement mesurable. Selon l'objet ciblé, la démarche d'évaluation fait appel à des méthodes ou outils très variés en fonction de leurs présupposés théoriques et politiques de leurs buts, de leurs techniques. La notation, la valorisation et la certification sont des variantes de l'évaluation. Toute démarche d'évaluation peut viser soit le contrôle, soit l'accompagnement. Pour bien faire, elle suppose une conduite et une mise en œuvre :

- Indépendante de l'objet évalué et des acteurs qui en assurent la gestion opérationnelle. (Selon un principe de gouvernance général et constant, on ne peut être à la fois juge évaluateur et partie prenante de l'affaire en cause.)
- D'un niveau conceptuel élevé, c'est-à-dire capable d'une appréhension globale de l'entité évaluée. (Pour envisager l'entité en elle-même mais également dans ses rapports avec son environnement dans le temps et dans l'espace, avec ses finalités et ses bénéficiaires potentiels ou présumés.) Bien qu'il soit possible et sans doute souhaitable d'inciter les acteurs à pratiquer l'auto-évaluation, l'évaluation implique l'intervention d'opérateurs dotés d'une expertise suffisante pour mener à bien un tel projet. Ainsi, en France, l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) s'est dotée d'une charte et d'une déontologie définissant les principes et conditions selon lesquels ses experts conduisent les missions d'évaluation qui leur sont assignées.

L'évaluation est une démarche qui vise à donner de la valeur, prendre du recul, émettre un constat sur une situation, et prendre des décisions, au regard des objectifs de départ et des finalités de l'action. Evaluer c'est mesurer le chemin parcouru pour progresser, réajuster, mettre en cohérence. L'évaluation est un outil au service de la démarche de progrès qui s'inscrit dans le souci de l'amélioration continue de nos actions. C'est aussi un outil de clarification et de valorisation auprès des partenaires. La méthode d'évaluation que nous

avons choisi de proposer s'inscrit dans une perspective de confiance qui vise à augmenter la qualité des projets dans une démarche partenariale. En cela elle se démarque des logiques d'évaluation/contrôle souvent connotées d'intentions de suspicion. En complément de ces éléments de définition il est important de rappeler que :

- L'évaluation est toujours partielle : on définit toujours un objet partiel d'évaluation qui n'est qu'une partie de l'objet total auquel on s'intéresse.
- L'évaluation est toujours relative : ses conclusions ne sont jamais valides dans l'absolu mais en rapport avec des choix et des hypothèses initiales (un cadre de référence).
- L'objectivité de l'évaluation : elle n'est jamais donnée d'emblée, elle se construit progressivement.
- L'utilité de l'évaluation : l'évaluation sera utile si elle est appropriée dans son processus et ses résultats.

- Pourquoi évaluer ?

On pourra utiliser les résultats de l'évaluation pour :

- Émettre des recommandations pour l'amélioration future ;
- Prendre des décisions ;
- Vérifier si l'on a répondu au(x) besoin(s) des participants ;
- Déterminer quelles sont les forces et faiblesses de l'action ;
- Promouvoir et valoriser l'action auprès de partenaires ou de nouveaux publics.

Évaluation est une Opération qui consiste à estimer, à apprécier, à porter un jugement de valeur ou à accorder une importance à une personne, à un processus, à un événement, à une institution ou à tout objet à partir d'informations qualitatives et/ou quantitatives et de critères précis en vue d'une prise de décision. Évaluer, c'est comprendre, éclairer l'action de façon à pouvoir décider avec justesse de la suite des événements. (Dictionnaire actuel de l'éducation,). Démarche ou processus conduisant au jugement et à la prise de décision. Jugement qualitatif ou quantitatif sur la valeur d'une personne, d'un objet, d'un processus, d'une situation ou d'une organisation, en comparant les caractéristiques observables à des normes établies, à partir de critères explicites, en vue de fournir des données utiles à la prise de décision dans la poursuite d'un but ou d'un objectif. L'évaluation est l'appréciation systématique de la conception, de la mise en œuvre ou des résultats d'une initiative pour des fins d'apprentissage ou de prise de décision. L'appréciation évaluative tient compte de la valeur, du mérite, de la

portée, de l'importance ou de la qualité (Scriven, 1991). Le processus d'évaluation implique normalement une identification de normes pertinentes, une analyse du rendement au regard de ces normes et une intégration ou une synthèse des résultats pour produire une appréciation globale (Scriven, 1991). Une évaluation devrait être aussi systématique et impartiale que possibles. Une évaluation est méthodique et fournit des informations crédibles, fiables et utiles permettant de réintégrer les leçons apprises dans le processus de prise de décision des utilisateurs et des bailleurs de fonds. Les conclusions formulées dans les évaluations englobent à la fois un aspect empirique et un aspect normatif. C'est cet aspect normatif le fait de valoriser les résultats – qui distingue l'évaluation des autres types d'études comme que la recherche scientifique fondamentale, l'épidémiologie clinique, le journalisme d'investigation ou les sondages auprès du public. L'évaluation peut se concentrer sur des initiatives comme des programmes, des projets, des sous-programmes, des sous-projets ou leurs composants ou éléments ; Scriven, 2003) . L'évaluation peut être effectuée pour prendre des décisions, pour former des jugements, pour tirer des conclusions, pour connaître les résultats, pour développer de nouvelles connaissances, pour appuyer le développement organisationnel ou pour renforcer les capacités en réponse aux besoins des parties prenantes. Tout ceci peut conduire à des améliorations, à des décisions concernant la programmation future ou à la responsabilisation, informant au bout du compte l'action sociale, s'attaquant aux problèmes sociaux et contribuant à la vie organisationnelle ou sociale.

1.2.REVUE DE LA LITTÉRATURE

La revue des écrits de cette étude est constituée d'ouvrages et d'études relatifs à l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes dans le monde en général et au Tchad en particulier. Certains des auteurs que nous avons cités ont abordé dans un aspect la question de l'alphabétisation au service du développement et d'autres études se sont intéressées à l'amélioration des conditions des femmes en général.

Nous ne sommes pas le premier à effectuer de recherches sur l'éducation des filles et alphabétisation des femmes, il existe beaucoup d'écrits sur l'éducation des filles et alphabétisation des femmes au monde, en Afrique, au Tchad. Voici quelques-uns :

Loi 16/PR/2006 Portant l'orientation du système éducatif tchadien

Article 14 : L'éducation doit être complète. Elle vise le développement intégral et harmonieux des capacités intellectuelles, physiques et morales de l'individu, l'amélioration de

la formation et l'initiation à la production en vue d'une insertion sociale et professionnelle et d'un plein exercice de la citoyenneté.

Article 15 : Le système éducatif poursuit les objectifs suivants :

- Assurer à tous les enfants Tchadiens l'accès équitable à une éducation de qualité ;
- Promouvoir l'esprit d'éveil et de recherche scientifique et technique ;
- Développer l'enseignement et la formation professionnelle, en vue d'une insertion socioprofessionnelle dans l'environnement socio-économique et culturel du pays ;
- Éradiquer l'analphabétisme ;
- Promouvoir la scolarisation des filles par la levée des stéréotypes et autres pesanteurs socio-économique et culturelles entravant le plein épanouissement de la fille et de la femme dans le processus de l'apprentissage ;
- Valoriser la pratique de l'éducation physique et sportive ;
- Valoriser l'enseignement artistique et artisanal ;
- Préserver et promouvoir le patrimoine culturel, artistique et archivistique ;
- Promouvoir l'éducation environnementale, en vue du bien-être social ;
- Former des hommes et des femmes responsables, capables d'initiative, d'adaptation, de créativité et en mesure de conduire dans la dignité leur vie civique et professionnelle ;
- Doter le pays de cadres ayant un niveau élevé d'expertise et de recherche scientifique et technologique ;
- Combattre les préjugés et tares nuisibles à la cohésion sociale par la promotion d'une culture de tolérance et de respect de l'autre ;
- Encourager la prise de conscience de l'appartenance à un même pays et partant, contribuer au renforcement de la cohésion nationale ;
- Concourir à la promotion de l'Etat de droit par la diffusion d'une culture de respect de la justice, des droits de l'homme et des libertés.

Un mémoire de maîtrise sur << stéréotypes sociaux et achèvement du cycle primaire par les filles de l'arrondissement de Moro, extrême-nord Cameroun >> présenté par Lopsiwa (2010). Lopsiwa, son mémoire vise à comprendre les mécanismes de l'inachèvement de la scolarisation de la jeune fille. La scolarisation de la jeune fille est une préoccupation permanente de la société africaine. En effet, il existe encore selon certains auteurs des disparités dans le processus de scolarisation des filles dans les sociétés africaines. En fait, bien avant la colonisation, on distinguait en Afrique des rites exclusivement féminins, des rites exclusivement masculins (Owono, 1986). En général, les filles vivaient dans l'ombre de la

mère jusqu'au jour du mariage. Ainsi, l'une des caractéristiques de leur éducation est la standardisation des programmes et des procédures d'éducatons traditionnelle et leur fonctionnement de la vie quotidienne et aux travaux essentiellement domestiques. L'éducation et la fréquentation sont les agents clés pour changer les attitudes des femmes sur le mode de perception par d'autres personnes et elles-mêmes. Nous devons comprendre la nature de la fille et par conséquent de la femme. L'éducation de la fille selon Tchombe (2006), est souvent traduite par le désir pour l'égalité de sexe. La clameur pour l'égalité de sexe semble être une hypothèse politique. Elle empêche de penser comment les filles et les femmes, même les garçons peuvent être dirigés. D'une manière générale, elle donne une notion quantitative de l'éducation, tout de même la fille doit avoir quelques valeurs intrinsèques. L'utilité de la vie d'une fille vue seulement en relation à la vie d'un garçon, souligne Tchombe (2006), perd sa valeur d'utilité.

LE PROJET PREAT

Le Projet de renforcement l'éducation et de l'alphabétisation au Tchad (PREAT) constitue une émanation du PIET afin de contribuer aux efforts du Gouvernement visant à préserver et à élargir l'accès à l'enseignement primaire et d'améliorer son taux d'achèvement (de 45,5% en 2016 à 48% en 2020) et d'augmenter le taux d'alphabétisation. La crise socioéconomique que traverse le pays a eu des répercussions négatives sur le secteur de l'éducation se traduisant par un rétrécissement de l'accès qui pourrait s'aggraver davantage durant les prochaines années si des interventions urgentes ne sont pas mises en œuvre. Audelà des difficultés conjoncturelles des finances publiques, les causes profondes d'une faible couverture et surtout de la faible rétention à l'enseignement fondamental s'analysent en termes d'une infrastructure scolaire défaillante (environ la moitié des salles de classe sont construites en matériaux non-durables et plus de la moitié des écoles primaires sont à cycle incomplet), d'une faible efficacité interne (taux de redoublement moyen de 14,5% et taux d'abandon de 23,7% en 2016), d'une faible qualification du corps enseignant souvent démotivé (uniquement 12% ont reçu une formation initiale appropriée et les MC ne sont plus rémunérés depuis plus de 2 ans) ; des conditions d'enseignement souvent rudimentaires (le Tchad est le pays le moins doté en intrants pédagogiques parmi les 9 pays participants au PASEC 2014) faible dotation en manuels (1 manuel pour 5 élèves) et en matériels didactiques. Les faibles performances du système éducatif expliquent la prédominance d'un analphabétisme doublement inquiétant : selon les données de l'Unesco, le Tchad présente le taux d'alphabétisme des jeunes le plus faible au monde après le Niger (30,8% en 2016) et il

s'est aggravé durant les dernières années (le taux était de 41,7% en 2004). Cela montre l'ampleur du champ d'intervention de l'éducation non formelle et de l'alphabétisation qui souffre de plusieurs handicaps inhérents au manque de moyens financiers et humains et à l'inadaptation des programmes d'alphabétisation et des méthodes avec les besoins éducatifs de certaines communautés.

Le PREAT est lancé dans un contexte marqué par une fragilité particulière. En effet, le Tchad qui demeure un pays post-conflit subissant l'impact d'une instabilité exogène et endogène est un des pays parmi les plus pauvres au monde et le plus exposé aux effets du réchauffement climatique avec des sécheresses récurrentes aggravant l'insécurité alimentaire et des déplacements des populations. L'insécurité prévalent dans les pays frontaliers a généré un autre phénomène de déplacement des populations avec un flux important de réfugiés et de retournés. Ce contexte a lourdement affecté le système éducatif qui n'a pu faire face aux urgences ni adapter ses programmes aux situations de crises. La dégradation des infrastructures s'est aggravée avec les aléas et catastrophes climatiques et la faculté du système à mobiliser aussi bien les enseignants que les élèves s'est largement détériorée en raison des impératifs économiques poussant les enseignants à des emplois alternatifs et les enfants à renoncer à l'école afin de pouvoir contribuer au revenu de la famille affecté par la pauvreté et la crise. La région du Lac illustre cette fragilité particulière du pays en regroupant ses éléments essentiels. En effet, cette région constitue le croisement de plusieurs facteurs de fragilité qui se manifestent tant dans le dessèchement du Lac Tchad, que d'un appauvrissement population, d'un déplacement des populations, d'un flux extérieur des réfugiés et d'une insécurité alimentée par une menace terroriste.

Le Projet d'Urgence de l'Éducation de Base au Tchad financé par l'avance obtenue dans le cadre de la MCA 2018 traduit une volonté d'intervention d'urgence pour atténuer cette fragilité particulière dans la région du Lac.

Le présent Projet de renforcement l'éducation et de l'alphabétisation au Tchad (PREAT) vise à renforcer l'enseignement de base au Tchad dans ce contexte de fragilité nécessitant la préservation de l'offre éducative et un appui au renforcement de la qualité de l'enseignement et de la gestion du système.

Les objectifs spécifiques du PREAT sont les suivants :

- Améliorer les conditions d'accès et la qualité des infrastructures scolaires du primaire dans les zones les plus défavorisées afin d'instaurer et/ou de restaurer les services d'un enseignement primaire au profit des populations les plus affectées par l'exclusion scolaire et dans les régions les plus touchées par les crises aux frontières engendrant le phénomène des réfugiés et des retournés.
- Améliorer l'accès et l'équité par une allocation suffisante des enseignants qualifiés à travers la contractualisation et le développement d'une politique de gestion des carrières plus transparente et plus efficace contribuant à l'allègement des charges financières supportées par les communautés pour le paiement des prestations des enseignants.
- Amélioration des conditions d'encadrement et d'enseignement au primaire et au préscolaire à travers la dotation en manuels scolaires, ardoises et guides pédagogiques, le renforcement des compétences des enseignants et les différents acteurs de la chaîne pédagogique et l'instauration d'un système national d'évaluation des acquis scolaires des élèves.
- Accroître l'accès des populations jeunes et adultes et des adolescents déscolarisés et non scolarisés aux programmes d'alphabétisation et d'éducation de base non formelle en développant des offres éducatives de qualité contribuant à lutter contre l'analphabétisme et à atténuer l'acuité de phénomène de l'exclusion scolaire.
- Améliorer les performances de gestion du système et de son pilotage et la modernisation de son système d'information. Ainsi, quatre composantes sont définies pour le projet :
 - Composante 1 : Amélioration de l'accès à l'enseignement primaire Composante 2 : Amélioration des conditions d'encadrement et d'enseignement
 - Composante 3 : Amélioration de l'offre et de la qualité de l'Alphabétisation et de l'Éducation de base non formelle
 - Composante 4 : Amélioration des capacités de pilotage et de gestion Une dernière composante est retenue, elle concerne la gestion du PREAT dont les modalités sont décrites plus bas.
- ❖ Production de données et d'analyses sur les systèmes éducatifs francophones - PASEC

Le PASEC est un outil d'appui au pilotage des systèmes éducatifs des États et gouvernements membres de la CONFEMEN en vue de l'amélioration de la qualité de l'éducation.

Le PASEC conduit des évaluations des apprentissages sur la base d'enquêtes standardisées à large échelle et accompagne les pays dans l'exploitation des résultats. Depuis sa création en 1991, le PASEC a mené plus de 30 évaluations nationales dans plusieurs pays francophones d'Afrique subsaharienne, en Asie du Sud-Est (Cambodge, Laos et Vietnam) et au Liban. Le programme a également réalisé des analyses thématiques, notamment sur le statut des enseignants, le redoublement ainsi que des suivis de cohorte. Suite à une réforme en profondeur adoptée en 2012, le PASEC met désormais l'accent sur les évaluations internationales (groupées standardisées) afin de mieux répondre aux besoins des pays dans le contexte de l'ODD4.

Entre 2014 et 2021, le programme a conduit deux cycles d'évaluation des apprentissages au primaire :

PASEC2014 sur 10 pays d'Afrique subsaharienne francophone : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal, Tchad et Togo. Le rapport, le Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC) s'est intéressé au niveau de compétences des élèves en langues et en mathématiques, en début et fin de cycle primaire. En début de cycle, plus de 70% des élèves n'ont pas atteint le niveau en langues et 50% en mathématiques, jugé indispensable pour poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions. En fin de cycle, ce chiffre s'élève à près de 60 % des élèves dans les deux disciplines. Alors que l'accès à l'éducation en Afrique a considérablement progressé ces trente dernières années, la qualité de l'éducation reste un défi de taille.

PASEC2019 sur 14 pays d'Afrique subsaharienne francophone à savoir : les 10 pays de PASEC2014 plus Gabon, Guinée, Madagascar et RDC.

Elargissement du champ d'intervention

A partir de 2024, le PASEC envisage, en plus du primaire, de faire une évaluation des compétences des élèves du collège pour répondre au besoin d'informations relatif au cycle d'éducation de base, en réponse à l'esprit de l'ODD4. Il s'agit pour le Programme de permettre aux pays de renseigner les éléments de la cible 4.1.1 de l'ODD4 : « Proportion d'enfants et de jeunes a) en cours élémentaire ; b) en fin de cycle primaire ; c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture et ii) mathématiques, par sexe ».

Les résultats issus des évaluations PASEC2014 et PASEC2019 montrent que, malgré les progrès enregistrés dans le domaine de l'accès, les systèmes éducatifs ont toujours des problèmes de qualité des apprentissages. Ils montrent également qu'il se pose le problème de la disponibilité et de l'accès aux ressources éducatives.

Pour un bon pilotage des systèmes éducatifs, la culture de l'évaluation des apprentissages et la prise en compte des résultats de ces évaluations dans les politiques éducatives doivent être un impératif pour les pays si l'on veut promouvoir une éducation inclusive et de qualité pour tous d'ici 2030.

L'école se présente ainsi comme un canal pour assurer l'éducation et la formation des filles afin de leur permettre d'atteindre la capacité d'insertion socioprofessionnelle. L'éducation de la fille qui est focalisée sur les facultés mentales l'aide à devenir un instrument pour la paix, la solidarité, un directeur moral dans la famille, le voisinage et la société.

Un mémoire de maîtrise sur « l'alphabétisation fonctionnelle dans les associations au Burkina Faso : cas de l'association féminine du secteur n°8 de Koudougou » présenté par Régina dans son travail elle montre que l'alphabétisation est de nos jours perçue comme une approche de développement et constitue en même temps un tremplin pour lutter contre la pauvreté. C'est fort de ce constat que notre objectif primordial est de faire d'abord des constats de la situation actuelle et de faire des suggestions par rapport au constat et enfin, faire des propositions qui vont contribuer à dynamiser les programmes de formation, à les rendre plus attrayants et plus appropriés aux sollicitations des bénéficiaires Féminine. La préoccupation dans ce présent travail est de voir si l'alphabétisation telle que pratiquée arrive à former les ressources humaines capables de participer non seulement à leur propre développement, mais aussi à celui de la société à laquelle elles appartiennent. L'amélioration de la qualité de l'alphabétisation est le chemin de la valorisation des ressources humaines qui constituent un levier au développement de tout pays comme l'assure l'UNESCO au congrès international de Téhéran qu'elle a organisé en 1965. Pour garantir la consolidation des acquis, les conditions doivent être réunies pour permettre aux néo-alphabétisés de valoriser leurs acquis. Pour cela on peut axer l'alphabétisation sur des programmes de développement comme par exemple la mise en pratique et le suivi des modules de formation que nous avons proposés dans notre stratégie d'alphabétisation. Un suivi au niveau de la gestion des unités économiques, un encadrement dans les exploitations agricoles, la recherche de sources de financement des activités génératrices de revenus au bénéfice des auditeurs et l'accessibilité

au statut d'animateur et de superviseur contribueront à offrir aux néo-alphabétisés un cadre où ils pourront mettre en pratique ce qu'ils ont appris.

Bineta (2011) à travers son mémoire intitulé « l'intégration des technologies de l'information et de la Communication dans les programmes d'alphabétisation des femmes au Sénégal : mythe ou réalité » parle de l'importance de la femme dans la société. Le niveau d'éducation est un facteur déterminant dans l'accès à un niveau de vie décent. Les programmes de lutte contre la pauvreté doivent nécessairement viser à relever le niveau d'instruction des femmes, mais aussi combattre la pauvreté dans les localités les plus pauvres à savoir les zones rurales. Les femmes sont conscientes que le fait d'être analphabète a nécessairement des répercussions sur leur qualité de vie et leur épanouissement personnel, et que cela entraîne un manque de confiance ainsi qu'un sentiment de complexe d'infériorité, d'impuissance ou de manque d'estime de soi. Sentiment qui est continuellement impliqué dans tous nos comportements et qui sous-tend toutes les relations qu'on peut avoir avec autrui ou soi-même. L'incapacité de pouvoir lire et écrire les met dans une situation d'emploi précaire, de chômage voire de marginalisation. Elle les empêche aussi de suivre correctement les prescriptions médicales et de comprendre les informations sur leur propre santé et sur celle de leurs enfants. Les femmes sont conscientes des avantages de l'alphabétisation. Le fait d'être alphabétisées leur permettra d'être indépendantes sur le plan économique et leur donnera plus d'autonomie et d'opportunités, d'affirmation de soi et d'estime de soi. C'est un moyen d'améliorer la santé, la nutrition et l'éducation des enfants. La femme pourra mieux rompre avec les coutumes et les pratiques qui ont des incidences néfastes sur la santé. Une femme alphabétisée aura donc plus de chances de modifier les rapports familiaux déséquilibrants qui la mettent dans une position d'infériorité constante. L'alphabétisation est plus qu'une nécessité pour les femmes au Sénégal. Elle est un « enjeu vital et un catalyseur du développement » comme le mentionne le Rapport (2006) de l'UNESCO. En outre, elle est non seulement un facteur positif dans la construction des capacités, mais elle est aussi le moteur principal du développement humain. Alphabétiser les adultes, et plus particulièrement les femmes, devrait donc rester la priorité des dirigeants de ce monde.

Nicole dans son livre intitulé " genre et éducation des filles " (2017) elle présente Comment expliquer le retard et les inégalités dans l'instruction et la scolarisation des filles par rapport à celles des garçons ? Cet ouvrage met en évidence les croyances et les préjugés dans lesquels ceux-ci sont enracinés et il interroge le caractère normal et naturel de ces privilèges accordés aux garçons. Par une approche à la fois historique et philosophique, il analyse les

"théorisations" philosophiques qui sont censées les légitimer dans une conception différencialiste des sexes qui leur assigne des finalités différentes et inégales. Mais la mise en perspective historique montre aussi que les conceptions de l'éducation des filles ne vont pas sans susciter des paradoxes et des conflits. Chez Molière, l'auteure démonte ces conceptions qui organisent l'éducation des filles et dégage les mécanismes normatifs de différenciation et de hiérarchisation qui les conditionnent. Tout au long de ce parcours historique, des contestations s'opposent à cette idéologie diffuse soutenant la domination masculine (les Précieuses, Comenius, Mary Wollstonecraft et bien d'autres au XIX^{ème} siècle). Mais elles n'empêcheront pas qu'à travers leurs transformations et leurs ajustements contextuels, les inégalités perdurent.

Jean et Marguerite dans le livre « sur les traces du passé de l'éducation » qui nous parle que L'éducation est donc source de culture et d'émancipation. Cela s'inscrit, selon Jean-Clément Martin, dans une sensibilité nouvelle qui touche aussi bien la noblesse que la bourgeoisie. Les parents issus de ces milieux sont très attachés au développement de l'instruction et certains, friands de toute une littérature éducative, élèvent leurs filles comme leurs garçons. Pourtant cette éducation a des limites, comme le prouvent les cahiers de doléances. Les femmes s'y expriment peu, mais certains laissent apparaître deux revendications essentielles : le droit à l'instruction et le droit à l'expression ; deux droits contenus dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793. C'est en fait cette image d'une femme mineure du point de vue juridique et cantonnée aux travaux domestiques, que les cahiers contestent, mais ces aspects ne sont pas nécessairement mis en évidence dans les plans d'éducation de la même époque. Quelques décennies plus tard, sous la Monarchie de Juillet, le légitimiste Pierre-Sébastien Laurentie affirme dans son plan que « la femme est l'instrument le plus admirable des grandes réformes de la société ». Si certains concepteurs reconnaissent la place des femmes, peu élèvent la condition féminine au niveau de celle des hommes et lorsqu'ils parlent d'éducation, cette dernière apparaît la plupart du temps comme sexuée. C'est ce que l'on retrouve par exemple déjà sous la Révolution, dans le plan de Le Peletier de Saint-Fargeau où il affirme qu'il faut éduquer les filles tout en soulignant qu'elles n'ont pas nécessairement besoin de suivre le même enseignement que les garçons. Si les enfants des deux sexes doivent apprendre les fondamentaux, c'est-à-dire à lire, à écrire, à compter, les garçons n'effectuent pas les mêmes activités. D'un côté on apprend l'arpentage, le mesurage, le maniement des armes... de l'autre, la couture, le filage, le blanchissage... Cette éducation est donc dispensée afin d'instruire des individus capables de servir le plus

grand nombre, c'est en quelque sorte une éducation utilitariste qui se met en place sous la Révolution et s'affirme au XIX^{ème} siècle. Pour beaucoup, la femme a des fonctions limitées et il n'est pas surprenant de voir certains auteurs contenir sa formation en précisant qu'elle doit savoir lire, écrire, compter pour les besoins du ménage, mais qu'il n'est peut-être pas nécessaire d'aller au-delà. Beaucoup pensent, à l'instar du Citoyen Renault, que seule l'instruction primaire doit être réservée aux deux sexes et il est bien souvent sous-jacent dans les propos de la génération de la Révolution et de la post-Révolution, qu'un trop grand savoir des femmes pourrait nuire à la société tout entière

CARRON, (1994), lui, associe l'Etat à ce comportement. Il pense d'ailleurs que le rôle de l'Etat dans l'éducation des adultes est lié à la volonté politique des autorités nationales. Il précise, en cela, que la volonté politique ne constitue pas une variable indépendante, mais elle est déterminée par la stratégie globale de développement insufflée par le gouvernement et par le contexte sociopolitique du pays. Ce qui permet de rappeler qu'il est important que l'Etat respecte le principe de solidarité envers les démunis en leur assurant le droit et l'accessibilité aux services de l'éducation. Cette position qui indexe l'Etat dans son rôle d'assurer le bien-être des populations nous paraît très important. Car, nous avons souvent eu l'impression que les questions liées à l'éducation en général ne sont traitées que dans des discours politiques. Les politiques d'alphabétisation ont déjà intégré les aspects les plus saillants des choix pouvant conduire à la concrétisation du droit fondamental qu'est le droit à l'éducation tel qu'énoncé par le forum de DAKAR : « toute personne enfant, adolescent ou adulte doit pouvoir bénéficier d'une formation conçue pour répondre à ses besoins éducatifs fondamentaux ». Et si l'on a vraiment le souci que nos populations satisfassent elles-mêmes leurs besoins essentiels ; si on a à cœur l'atteinte des objectifs du DSCE à l'horizon 2035, alors le droit d'apprendre doit effectivement leur être accordé.

Pédagogue brésilien, Paulo (1970) est aussi un humaniste reconnu internationalement. S'il est connu pour son action d'alphabétisation et sa lutte contre l'illettrisme dans son pays, sa conception de l'éducation ne se réduit pas à cela. Non seulement elle sert la libération des opprimés mais elle révolutionne l'éducation des adultes et l'enseignement supérieur. Par ailleurs, Paulo Freire lutte contre une « culture du silence » et sa pensée soutient ceux qui considèrent qu'il y a actuellement un retour au « diffusionnisme » ethnocentré occidental, en tant que processus subtil d'aliénation. Sa vision contribue aussi au renforcement du concept d'éducation comme bien public : un droit universel et un instrument de libération et non un service commercial ou au bénéfice d'une pensée unique. La question

de l'instruction des femmes est soulevée au XVI^{ème} siècle, mais elle est polémique : faut-il instruire les filles ? Les premiers programmes éducatifs à destination des filles apparaissent à la fin du XVII^{ème} siècle. Ces programmes sont nettement générés (éducation religieuse, tâches domestiques, etc.). Le XIX^{ème} siècle marque un tournant avec la loi Falloux et les lois Ferry. La loi Jules Ferry du 28 mars 1882 avait rendu l'instruction obligatoire pour tous les enfants, filles et garçons, de six à treize ans. Après le Front populaire, la loi du 9 août 1936, initiée par Jean Zay, prolongera ensuite l'obligation d'aller à l'école jusqu'à quatorze ans.⁷ janv. 2019 Le XX^{ème} siècle montre un effondrement de l'analphabétisme, tant masculin que féminin. Cependant, des inégalités subsistent dans les pays en développement. Ce n'est qu'au cours du XVII^{ème} siècle que s'élaborent les premiers programmes éducatifs à la destination des filles.

La question de savoir si les filles peuvent prétendre à un enseignement aussi complexe que les garçons restent entière : Molière et les Précieuses ridicules (1659) ou les Femmes savantes (1672) se moquent des femmes qui auraient la prétention de s'instruire ; des femmes de lettres comme Mme de Sévigné défendent l'idée d'une égale instruction. À la même époque, Fénelon rédige un traité d'éducation dans lequel il regrette que « rien ne [soit] plus négligé que l'éducation des filles ». Cependant, il y réclame une éducation liée à leurs « fonctions » : « elles ne doivent ni gouverner l'État, ni faire la guerre, elles peuvent se passer de certaines connaissances étendues ». S'appuyant sur les travaux de Dewey et de Piaget, les éducateurs constructivistes pensent que dans le domaine de l'éducation des adultes, l'expérience personnelle est une ressource centrale d'apprentissage. Nous estimons que l'amélioration de la qualité de l'alphabetisation est le chemin de la valorisation des ressources humaines qui constituent un levier au développement de tout pays comme l'assure l'UNESCO au congrès international de Téhéran qu'elle a organisé en 1965. Le Programme d'action adopté à Beijing en 1995, lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, a identifié l'accès universel et égal des femmes à l'éducation et la formation des femmes comme l'un des domaines critiques requérant une action prioritaire des gouvernements et de la communauté internationale. Au cours de sa quarante et unième session, la Commission de la condition de la femme des Nations Unies a recommandé que des actions plus avant soient menées pour améliorer l'accès des femmes à l'éducation, notamment la prise en compte d'une perspective sexospécifique, en tant qu'élément central de toutes les politiques et programmes dans le secteur éducatif. Dans ses conclusions, la Commission a mis l'accent sur l'interdépendance qui prévaut entre éducation, formation et marché du travail et demandé que soient entreprises des recherches supplémentaires sur les tendances de l'emploi, le revenu et

les perspectives d'emploi à venir. Dans le préambule de la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous (Jomtien, 1990), l'attention internationale est attirée dès la première ligne sur deux chiffres qui en disent long sur le thème à l'examen : « Plus de 100 millions d'enfants, dont au moins 60 millions de filles, n'ont pas accès à l'enseignement primaire ». Ainsi près des deux-tiers des enfants privés de formation scolaire sont des filles. La communauté internationale en général et l'UNESCO, conscientes de la gravité de cette situation qui apparaît comme une injustice majeure aux yeux du monde, ont initié des programmes dans le but de rectifier cette tendance négative, notamment dans les pays en développement. Par sa nature, l'éducation des filles et des femmes est multisectorielle et doit répondre de ce fait à des besoins spécifiques. L'action de l'UNESCO vise à encourager les efforts accomplis par les Etats membres pour éliminer les inégalités entre les hommes et les femmes en mettant un accent particulier sur l'accès des femmes et des jeunes filles à l'éducation, la formation, l'enseignement technique et professionnel et aux professions traditionnellement réservées aux hommes, en vue d'accroître la participation des jeunes filles et des femmes au développement.

En 1523, l'humaniste espagnol Jean-Louis Vivés rédige *De l'institution de la femme chrétienne* dans lequel il se questionne sur une « chose non encore traitée » l'éducation des femmes. Pour lui, l'instruction est nécessaire aux jeunes filles, mais il s'agit d'une instruction qui leur est propre. Les travaux domestiques y seraient plus importants que l'apprentissage de la lecture ou de l'écriture. En outre, le latin n'y aurait pas sa place. On retrouve des propos similaires chez Érasme ou Rabelais, qui justifient l'instruction des jeunes filles parce que l'homme et la femme sont supposés vivre ensemble.

CAROL et all (2004) dans son article « l'éducation et le développement » publié par la « revue situation des enfants dans le monde » démontre que les filles n'étudient pas parce que leurs parents le considèrent comme une main d'œuvre domestique. Pour ces parents si leurs filles vont à l'école le revenu et la suivie de la famille seront en péril.

NYIRABAGANZA (2012) dans son mémoire « la problématique de la scolarisation des filles » signale que faire scolariser une fille égale engager des dépenses inutiles car elle ne sera que bénéfique chez son marie après le mariage.

Hilaire (2005) dans son ouvrage « jeunesse et éducation en Afrique noire » relève que les parents n'envoient pas leurs filles à l'école parce que l'école met en insécurité leur fille.

VERMEERCH (2010) Dans son ouvrage « femmes, filles congolaises » soutient que les parents analphabètes ou semi-lettrés hésitent de faire scolariser leurs filles parce que les études les exposent aux agressions sexuelles ou autres formes de violences.

ANNA et All (2004) Dans son article « situation des enfants dans le monde » publié par l'Unicef souligne que l'éducation est trop souvent considérée comme un droit pour chaque individu, mais tout simplement à cause de nombreux enfants la plupart des parents concluent de scolariser autant d'enfants et surtout les garçons que ses finances leur permettent et laissent les filles, avec un adage « les études des filles se terminent à la cuisine » Loris (2007) Dans son ouvrage « la civilisation des filles dans les traditions Africaines » stipule que les filles s'opposent d'aller à l'école parce qu'elles ont beaucoup de travaux domestiques, en plus elles n'ont pas besoins d'instruction.

KIZERBO (2007) Dans son ouvrage «la civilisation des filles dans les traditions Africaines » signale qu'une femme illettrée n'est ni reflet de l'homme, elle ne prouve aucun besoin de l'homme, c'est une esclave.

Emmanuel (2013) Dans son ouvrage « la formation des femmes et la scolarisation des jeunes filles. Janvier, 2013, Harmattan, 184p. Engagée dans les processus de la scolarisation des jeunes filles dévalorisées. L'association MUNYU des femmes de la COMOE dont parle l'auteur en disant que celle-ci est jusque-là confrontée à un problème de manque d'ouvrages didactique au profit des élèves (les jeunes filles).

Quant à moi, mon originalité concernant ce sujet, en est que la fille n'étudie pas suite aux mauvaises pensées des parents qui disent que si la fille étudie elle sera bénéfique à son marie seulement.

1.3.THÉORIES DE RÉFÉRENCE

Théorie de programme

La théorie de programme d'évaluation utilisée par les évaluateurs pour définir les éléments susceptibles d'être évalués. La théorie de programme est une représentation systémique des hypothèses sous-jacentes au programme et même aux projets. Elle est le moyen de changement d'action et d'implantation des projets entrepris. Allant dans le même sens. La théorie du programme est considérée comme un instrument permettant d'évaluer et de prévoir les résultats attendus dans un projet à une durée indéterminée. Par ailleurs, (Vogel p 10). Conçois la théorie du changement comme étant issues de la théorie du programme en

évaluation. Dont elle est partie intégrante de l'analyse du cadre logique auquel l'on pourra ajouter une préoccupation pour la participation et l'apprentissage. (Hucbuer et Hacs. 2000). La théorie de programme est utilisée par les évaluateurs pour avoir plus de lumière sur les programmes et projets social pour (Champagne. Contandriopoulos. Brousselles. Hartz et Danis. 2011), elle facilite la circonscription et permet de préciser l'intervention à évaluer en plus elle permet de mieux comprendre les moyens et processus mis en jeux dans l'implantation d'un projet qui nécessite l'évaluation. (Chagnon. Daigle. Gervaise. Houle et Béquet. 2008). Considèrent également que c'est un moyen par excellence d'élaboration du devis d'évaluation et de choix des méthodes de collecte et d'analyse des données. Par ailleurs, la théorie de programme ne facilite pas seulement le choix des méthodes de collecte, elle permet également aux promoteurs de projets de prendre conscience des faiblesses et difficultés rencontrées au cours du projet pour mieux augmenter l'utilisation des résultats provenant de l'évaluation. En gros la théorie de programme est un élément qui permet aux évaluateurs d'atteindre les objectifs que les promoteurs des programmes et projets se sont fixés cela en prévoyant les dépenses ajouter ou réajuster voire corriger les anomalies susceptibles de ralentir le bon fonctionnement du projet.

❖ **Exploitation de la théorie**

Cette théorie explique clairement la raison pour laquelle, les évaluateurs interviennent dans les projets. Elle met en exergue le lien qui existe entre cette théorie et le rôle des évaluateurs. Mieux encore les outils d'évaluation de projet décrit dans notre travail.

Théorie féministe de Mary Wollstonecraft

Les théories féministes apparaissent dès 1794 avec la publication de *A Vindication of the Rights of Woman* par Mary Wollstonecraft. En 1851, Séjourner Truth publie *Ain 't I am a Woman ?* qui traite des droits des femmes et dont la thèse essentielle est que les hommes refusent des droits aux femmes à cause d'une vision erronée qu'ils portent sur celles-ci. Si des femmes de couleur peuvent exercer des travaux supposés masculins, alors toutes les femmes doivent avoir le droit de pratiquer les mêmes métiers que les hommes. Enfin, Susan B. Anthony, arrêtée alors qu'elle avait voulu illégalement voter, se défend devant la cour dans un discours intitulé *Speech after Arrest for Illegal voting* publié en 1872. Dans ce manifeste, Susan B. Anthony critique la constitution et son parti pris masculiniste qui se manifeste jusque dans le langage employé. Elle met en question la loi qui s'impose aux femmes alors que celles-ci ne sont jamais désignées clairement. La théorie féministe met au centre de ses

préoccupations la distribution du pouvoir et des ressources entre hommes et femmes et les images et symboles associés aux deux sexes et à leurs relations. Elle met en question la séparation entre famille et travail ou entre domaine privé et domaine public qui fonda l'approche structurofonctionnaliste des rôles sexuels. Elle considère le genre comme une dimension fondamentale de toute organisation, au même titre que la classe, et comme une catégorie construite socialement aussi bien sur le lieu de travail, dans la famille, à l'école que dans les sphères économiques, politiques et culturelles. Seulement, toutes les féministes ne formulent pas la même critique, selon qu'elles insistent sur les normes sociales qui gouvernent différemment chaque rôle de sexe, ou selon qu'elles vont plus loin en montrant aussi comment ces rôles s'articulent hiérarchiquement.

Mary Wollstonecraft est connue principalement par son traité intitulé *Défense des droits de la femme* (*A Vindication of the Rights of Woman*), paru en 1791 qui a fait d'elle une féministe, surtout à l'époque moderne. C'est avant tout un traité politique sur les droits de la femme, mais étant donné que Mary Wollstonecraft considère l'éducation comme un élément fondamental pour toute libération de la femme comme elle est aussi la base de toute société civilisée, elle consacre de nombreuses pages à ce sujet et ses théories sur l'éducation ont un intérêt et pour son époque et pour l'époque moderne facteur de progrès social. Pas de sociabilité vertueuse sans égalité des sexes, donc, et c'est pourquoi la question du sort réservé aux femmes intéresse la société tout entière. La réforme de la société passe nécessairement par la réforme des femmes, car il en va des inégalités entre les sexes comme des inégalités sociales : leur « étroite mortelle interrompt le progrès de l'esprit humain » (*A Vindication of the Rights of Woman*, p. 114). Cantonner les femmes à la sphère privée et les maintenir en situation d'infériorité en les transformant en créatures coquettes et faibles au lieu de leur donner une éducation qui leur permette de devenir des citoyennes à part entière revient à priver la société de l'apport de la moitié de l'humanité. C'est une véritable révolution à l'anglaise que préconise Wollstonecraft : Il est temps de mener une révolution des mœurs des femmes, temps de leur redonner leur dignité perdue et de les faire concourir, en tant que membres du genre humain, à la réforme du monde en les faisant se réformer elles-mêmes. Il est temps de faire émerger des coutumes locales une morale immuable.

Théorie du genre

L'expression théorie du genre est utilisée essentiellement par les adversaires du concept des études de genre, qui parlent aussi de « théorie du gender » ou encore « théorie du genre sexuel » ; elle aurait pour but de faire croire à une idéologie ou à une stratégie politique.

Les études de genre forment un champ de recherche pluridisciplinaire qui étudie les rapports sociaux entre les sexes. Le genre y est considéré comme une construction sociale et est analysé dans « tous les domaines des sciences humaines et sociales : histoire, sociologie, anthropologie, psychologie et psychanalyse, économie, sciences politiques, géographie... ». De manière générale, les études de genre proposent une démarche de réflexion et répertorient ce qui définit le masculin et le féminin dans différents lieux et à différentes époques, et s'interrogent sur la manière dont les normes se reproduisent au point de sembler « naturelles ».

À partir du XIX^{ème} siècle, la question des personnes transgenres, sans que le mot soit ainsi formulé, trouble en Occident les conceptions sur le sexe et la sexualité : Karl Heinrich Ulrichs parle en 1860 d'« âme de femme dans un corps d'homme ». Toutefois, la question du genre se confond alors avec l'orientation sexuelle, les hommes homosexuels étant perçus comme effumés. Ce sont les travaux de Margaret Mead qui jouent un rôle précurseur en 1935. Elle y utilise le concept de « rôle sexué » qui distingue pour la première fois le rôle social et le sexe. Cette notion de « rôle sexué » est l'ancêtre direct de l'idée de genre. Cependant, le terme « genre » est à l'époque utilisé en un sens radicalement opposé à celui qui nous est connu aujourd'hui. Il sert avant tout à la construction d'études normatives sur des sujets relatifs à la sexualité comme le montre le cas de John Money contre lequel se sont construites les études modernes sur la question du genre.

Dans les années 1950 aux États-Unis, le psychologue et sexologue controversé John Money formule pour la première fois une définition des rôles de genre (« gender rôles ») dans des études qui portent sur l'hermaphroditisme. Selon sa conception, qui ne sera pas reprise par la suite, la notion de genre permet de nommer l'écart entre rôle social sexué et l'assignation biologique des sexes quand celle-ci est ambiguë. Dans le cas des jumeaux Reimer, David Reimer, dont le pénis a été carbonisé par une circoncision ratée, Money préconise une « réattribution sexuelle », persuadé qu'après l'ablation des testicules et un traitement hormonal, en étant élevé comme une fille, David deviendra une femme. À l'adolescence, Brenda-David refuse la vaginoplastie et se fait de nouveau opérer pour redevenir un garçon. David finit par se suicider en 2004, deux ans après son jumeau.

En 1964, Robert Stoller, psychiatre et psychanalyste, formule la notion d'identité de genre (« gender identity »). Il s'agit alors de différencier le genre de l'orientation sexuelle, les personnes transgenres des homosexuels.

Le « genre » (issu de l'anglais gender) est un concept sociologique, utilisé dans une acception différente de la grammaire. Il se traduit en français par : « rapports sociaux des sexes » ou encore « rapports socialement et culturellement construits entre femmes et hommes

». Lorsqu'on parle de genre, on parle du sexe social, construit socialement par la socialisation, et qui induit certains comportements ou certaines attitudes. Le genre est une notion qui fait référence à une construction politique et sociale de la différence des sexes. Il est interactif et transversal, il opère dans toutes les sphères de la société. Autrement dit, le genre renvoie à la classification sociale et culturelle entre masculin

Le concept genre sous-entend que le rapport entre femmes et hommes est construit par l'ensemble du processus de socialisation. Pour reprendre Simone de Beauvoir << on ne naît pas femme, on le devient, de même on ne naît pas homme, mais on le devient par l'ensemble du processus de socialisation familiale, scolaire, professionnelle>>. Le genre permet d'analyser les choses en mettant en évidence que les rapports entre femmes et hommes sont des rapports sociaux, ils sont le fruit d'une construction sociale, ils ne sont pas « naturels ». Ainsi, les différences systématiques entre femmes et hommes ne sont-elles pas le produit d'un déterminisme biologique, mais bien d'une construction sociale.

Les rapports sociaux de sexe s'expriment à travers la division du travail. Cette division prend deux formes : la séparation et la hiérarchisation. En effet, si les travaux féminins et masculins semblent séparés dans toutes les sociétés, ce ne sont pas partout les mêmes. En revanche, l'anthropologue Margaret Mead le faisait déjà remarquer en 1948 : quels que soient ces travaux, seuls les travaux masculins sont valorisés. Le travail domestique, souvent invisible, est l'une des formes de cette division sexuelle du travail, rencontrée cependant aussi dans le monde professionnel.

Le genre renvoie aux catégories sociales (féminin et masculin) et non aux catégories sexuelles (hommes et femmes). Les relations de genre sont dynamiques et non pas fixes, elles sont variables et peuvent se transformer, évoluer, s'inscrire dans le changement social. Mais le terme de genre se réfère aux différences sociales et aux relations sociales entre les hommes et les femmes. Celles-ci sont apprises et varient considérablement d'une société, d'une culture et d'une époque à l'autre. En résumé, Le sexe renvoie à la distinction biologique entre mâles et femelles, tandis que le « genre » renvoie à la distinction culturelle entre les rôles sociaux, les attributs psychologiques et les identités des hommes et des femmes. Le premier est une donnée invariante, le second est contingent et peut être modifié par l'action politique. Le "genre" se réfère aux rôles et responsabilités des femmes et des hommes que construit la société au sein d'une culture ou dans un espace donné. Ces rôles subissent l'influence des perceptions et attentes découlant de facteurs culturels, politiques, écologiques, économiques, sociaux et religieux, ainsi que des coutumes, des lois, de la classe sociale, de l'ethnie et de

préjugés individuels ou institutionnels. **Les attitudes et les comportements des genres sont appris et peuvent être modifiés.**

Théorie du capital humain

La théorie du capital humain a été développée en 1964 par Gary. En effet, pour Gary le capital humain se définit comme l'ensemble des capacités productives qu'un individu acquiert par accumulation de connaissances générales ou spécifiques, de savoir-faire, etc. La notion de capital exprime l'idée d'un stock immatériel imputé à une personne pouvant être accumulé, s'user. Il est un choix individuel, un investissement personnel. Comme tout investissement, il s'évalue par la différence entre des dépenses initiales, le coût des dépenses d'éducation et les dépenses afférentes (achat de livres...), le coût d'opportunité, c'est-à-dire le salaire qu'il recevrait s'il était entré dans la vie active, et ses revenus futurs actualisés.

❖ La théorie du capital humain vue par Parsons

Dans son article la classe en tant que système social : quelques-unes de ses fonctions dans la société américaine, Parsons (1974) affirme que l'éducation scolaire joue avant tout un rôle de socialisation du jeune américain. A cet effet, Parsons (1974 :60) écrit. « La première étape essentielle de la socialisation a lieu à l'école élémentaire ». D'après l'auteur, l'école élémentaire contribue à l'intériorisation par l'enfant des valeurs de la société américaine, l'école demeurant bien entendu sous le contrôle des adultes. L'on peut relever également le fait que l'éducation scolaire joue un rôle de différenciation sélective. Parsons (1974 :63) poursuit sa réflexion en disant : « la classe à l'école élémentaire semble donc bien incarner fondamentalement la vertu américaine primordiale d'égalité des chances, en ce sens qu'elle met l'accent à la fois sur l'égalité au départ et l'accomplissement différentiel ». De ce qui précède, il ressort que l'école est démocratique dans la mesure où elle accueille indistinctement tous les jeunes américains, elle donne à tous des chances égales au départ de s'instruire et de s'épanouir, l'intériorisation et le partage par tous des mêmes valeurs étant progressivement acquis. Ainsi, accueillis sur un pied d'égalité et mis ensemble au départ de s'instruire, faut-il donc s'étonner, se scandaliser que tous n'avancent pas du même pas et ne se retrouvent pas égaux à l'arrivée ? Face à cette question, Parsons (1974 :64) réagit en disant que : « ce processus de différenciation est largement indépendant du statut socio-économique de la famille ».

En effet, l'inégalité des statuts qui résultent de ce processus est donc socialement acceptée, notamment par ceux qui échouent à l'école, parce qu'il y a au point de départ une école démocratique et le partagée par tous des mêmes valeurs. Bien plus, chacun se doit

d'accepter cette sélection qui prend pour critères les performances des individus, concilie l'efficacité et l'équité au sein de la société américaine. Telle est, approximativement, la théorie fonctionnaliste et apologétique de la relation entre origine sociale et éducation élaborée par Parsons (1974).

❖ **La théorie du capital humain vue par les Africains**

À partir de 1965, l'économiste Gary Becker approfondit le concept et le vulgarise, obtenant en 1992 le prix Nobel d'économie pour son développement de la théorie du capital humain. Au début des années 60, date des indépendances africaines, la problématique fonctionnaliste avait tôt fait de marquer toute formulation des objectifs assignés au développement de l'éducation alors perçue comme la clé du développement économique du continent. En effet, cette problématique fut plus précise à l'occasion de la Conférence des Etats Africains sur le développement de l'éducation en Afrique tenue à Addis-Abeba en 1961. Aussi, le Rapport final de la soutenance affirme-t-il que : « l'enseignement dans les conditions appropriées est un investissement productif et contribue à la croissance économique. Toute formation valable ne peut venir du système scolaire ou des gens instruits, c'est-à-dire ceux qui ont été soumis à cette éducation formelle ». La stratégie adoptée consiste donc à assurer aux jeunes en question l'accès à l'éducation. Le but ainsi recherché est celui d'aider tous les jeunes à développer leurs possibilités propres en tant qu'être humain et à jouer un rôle utile en tant que producteurs et citoyens. L'éducation est à la base de la création de capacités individuelles. la transmission de connaissances par la famille, le milieu social et l'école constitue un prérequis indispensable à la capacité de gérer sa vie de façon autonome et de s'adapter à son environnement en constante évolution. L'investissement en éducation à un coût direct et indirect à la charge de l'apprenant, de la famille et de la société. Ce coût peut être évalué en fonction du rendement privé et social de l'éducation. Le rendement privé quant à lui, peut être estimé par un supplément de gains, monétaire et non monétaire. Becker conçoit le capital comme un stock de bien ou de connaissance comprenant à la fois l'éducation, la formation en cours d'emploi et la santé. Gary Becker développe par la suite ce concept en énonçant que toute dépense susceptible d'améliorer le niveau de formation d'un individu augmente sa productivité, et par conséquent ses revenus futurs. Une corrélation semble être établie d'une part entre le niveau d'éducation et de productivité des actifs d'une part et entre l'accumulation du capital humain et la croissance économique d'autre part. C'est dans cette logique que G. Becker développe la théorie du capital humain qui fait de la connaissance

accumulée et de la santé des investissements comme les autres. Il s'intéressera surtout à l'éducation et à la connaissance dont les implications économiques sont plus riches.

En 1866, justifiant la création d'un « secondaire spécial », le ministre de l'Instruction Publique Victor Duruy affirme que « par le développement de cet enseignement, on répondra à une nécessité impérieuse de la nouvelle organisation du travail : mettre l'homme en valeur, c'est un capital et le plus précieux de tous ». Le 4 mai 1935, Joseph reprend la formule à l'occasion de la promotion des élèves de l'Académie de l'Armée rouge, Le concept de « capital humain » émerge véritablement en 1961, développé par l'économiste américain Theodore Schultz qui l'exprime en ces termes : « Alors qu'il apparaît évident que les individus acquièrent des savoir-faire et des savoirs utiles, il n'est pas si évident que ces savoir-faire et savoirs constituent une forme de capital et que ce capital soit pour une part substantielle le produit d'un investissement délibéré.»

Arguments empiriques

L'investissement dans l'éducation des filles présente de gros avantages. L'instruction des filles permet généralement d'accroître leur potentiel de revenu personnel et de réduire la pauvreté dans leur communauté. Selon la Banque mondiale, chaque année d'enseignement nt secondaire permet aux filles d'accroître leur salaire à l'âge adulte dans une proportion pouvant aller jusqu'à 25 %. Ces avantages se répercutent d'une génération à l'autre : les filles qui ont reçu une éducation ont des enfants en meilleure santé, moins nombreux et plus instruits. Pour chaque année d'études supplémentaire de la mère, la scolarité de l'enfant augmente en moyenne de 0,32 année. Chez les filles, le gain est même légèrement plus élevé.

L'amélioration de l'alphabétisation peut avoir un effet majeur sur les revenus des femmes. Selon le Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2013-14, les femmes qui travaillent et possèdent une bonne connaissance de la lecture et de l'écriture gagnent 95 % de plus que les femmes dont l'aptitude à lire et à écrire est faible ou inexistante. Le différentiel n'est que de 33 % parmi les hommes. L'instruction permet aux femmes de jouer un rôle économique accru au sein de leur famille et de leur communauté ; elles réinvestissent généralement 90 % de leurs revenus dans famille.

CHAPITRE II: PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

La problématique est un ensemble des questions de recherche. Selon le dictionnaire encyclopédie universel (2000 ; 1268), la problématique est : « l'ensemble des questions qu'une science ou une philosophie se pose relativement à un sujet ». En d'autres termes, elle est la formulation de façon détaillée du problème fondamental que pose un sujet. Une problématique de recherche est l'exposé de l'ensemble de concepts, des théories, des questions, des méthodes, des synthèses et des références qui contribuent à clarifier et à développer un problème de recherche. Selon Fortin (1996, p.48), la problématique est une situation qui cause un malaise, une irritation, une inquiétude, et qui par conséquent exige une explication ou du moins, une meilleure compréhension du problème observé. Elle nous aide ainsi à poser le problème qui nous dérange mais fournir également aux lecteurs les éléments nécessaires pour justifier la recherche. Dans le domaine des sciences sociales, le terme « problématique » peut également être utilisé au sens de « ensemble des hypothèses, des orientations, des problèmes envisagés dans une théorie, dans une recherche » (Grawitz, Lexique des sciences sociales, 1993). Un problème de recherche est donc une question, difficulté, interrogation, énigme inédites et pertinentes dans un domaine de savoir et d'activités, pour lesquelles on ne dispose d'aucune réponse satisfaisante et qui poussent à entreprendre une recherche (Légende, 1993). Il y'a problème lorsqu'on ressent la nécessité de combler un écart conscient entre ce qu'on sait et ce qu'on devrait savoir.

2.1. DESCRIPTION DU SUJET

Notre sujet porte sur l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes de la région du Moyen-Chari, en parlant de l'éducation, la stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA, p.16-25) est très claire en ce qui concerne cette aspiration en matière d'éducation sur le continent mais malheureusement, les questions des femmes ne sont pas bien articulées. Pour que les femmes puissent accéder à l'égalité des sexes et devenir des agentes du changement, l'éducation est un facteur indispensable. Celles ayant reçues une éducation ont un atout pour la société dans laquelle elles vivent. Notre travail consiste à desceller les obstacles liés à l'éducation des filles et alphabétisation des femmes adultes et

d'en proposer quelques suggestions. Dans cette partie du travail, nous présenterons la région du Moyen-Chari, ensuite nous parlerons du contexte, la formulation du problème, question de recherche, la formulation des hypothèses, des objectifs de recherche, la délimitation du sujet et enfin le tableau synoptique.

La région du Moyen-Chari a comme chef-lieu SARH. D'après le recensement en 2009 elle compte 598284 d'habitants avec une superficie de 41460. La Densité de la population de la province de Moyen-Chari est de 144 habitants par km². Elle est divisée en 3 départements (Barh-kôh, Grande Sido, Lac Iro), 18 sous-préfectures (Sarh, Korbol, Koumogo, Moussa Foyo, Balimba, Maro, Danamadji, Djéké Djékè, Sido, Kyabé, Bohobé, Boum Kebbir, Ngondeye, Roro, Baltoulaye, Djindjebo, Alako, Singako). Les groupes ethnico-linguistiques principaux sont les Sara . On trouve aussi des Daiï, des Sarah-Kaba, des Tounia, des Nilliem... Moyen-Chari est l'une des régions les plus froides au Tchad, avec une température journalière maximale moyenne de seulement 35 degrés. Le climat est très chaud, avec une moyenne annuelle de 35 degrés, mais ne connaît que peu de mois vraiment tropicaux et humides. Il fait chaud à très chaud toute l'année. La meilleure période pour voyager est en raison de la saison plus sèche de décembre à avril. L'humidité de l'air est parfois très élevée, surtout de juillet à septembre. Les jours de pluie les plus fréquents sont de mai à septembre. Sarh ville du Tchad, anciennement Fort-Archambault (du nom d'un officier français à la tête d'une mission française ayant conquis la région), est née d'un village nommé Kokaga, qui existe toujours aujourd'hui (essentiellement peuplé de pêcheurs Niellims, peuple apparenté aux Tounias) situé à une dizaine de kilomètres. Les autochtones sont les Tounia et les Sar (Kokaga). Le poste de Fort-Archambault est créé en août 1899 par le capitaine Julien qui lui donne le nom d'un jeune officier de sa compagnie qui vient de mourir dans le Haut-Oubangui, Gustave Archambault (1872-1899). Elle est l'une des premières villes du Tchad. Située au sud-est du pays, Sarh est encadrée par deux cours d'eau à savoir le Barh-Kôh et le Chari. « Nous sommes à plus de 700 km de N'Ndjamena, la capitale, et à environ 150 km de la frontière centrafricaine », indique le directeur des services techniques de la commune de Sarh, Gali Mando. « Fort-Archambault » signifie : Fort parce qu'il fallait regrouper les gens tout autour de la ville qui a été créée pour essayer de la défendre et se défendre. Fort-Archambault est renommé Sarh le 29 juillet 1972, pendant la campagne d'Authenticité. La ville est cosmopolite, cette cité riche en culture et tradition africaine tombe progressivement en ruine au fil des années. La ville peine à tenir le rythme de l'urbanisation moderne à cause de la situation économique difficile qui ne favorise pas son éclosion sociale. Pourtant, elle regorge de sites touristiques et a un climat favorable au développement agricole et pastoral.

Surnommée la ville verte, Sarh est une métropole cosmopolite où cohabitent différentes cultures et traditions ancestrales africaines. Cette ville qui est l'une des plus anciennes au Tchad et qui était un pôle économique important après l'indépendance du pays, tombe progressivement en ruine au fil des années. Une situation qui a interpellé les ressortissants et les amis de cette ville à initier le concept « Tous à Sarh » afin de réfléchir et de lui insuffler une nouvelle dynamique socio-économique. L'un des grands défis de la ville de Sarh est son urbanisation et son développement socio-économique en dépit de ses potentielles touristiques, agricoles et sa position géographique favorable aux échanges commerciaux avec les pays voisins. Selon les initiateurs de "Tous à Sarh", ces leviers économiques importants qui ne sont pas valorisés doivent faire l'objet d'une réflexion pour la relance économique au profit de la ville.

La ville de Sarh a une population en 2010 estimée 112674 avec l'économie tournée vers l'agriculture et dans une moindre mesure la pêche du fait du fleuve Chari qui la traverse. Le tissu industriel, même s'il n'est pas considérable, existe. On note surtout la présence de la Compagnie sucrière du Tchad (CST), pourvoyeuse de nombreux emplois dans la région et l'ancienne société tchadienne de textile dont la réouverture est imminente. À l'instar d'autres villes africaines, le secteur informel est très développé à Sarh.

- Date d'approbation du projet PEFAF : 09 Décembre 2020,
- Date prévue d'achèvement du projet PEFAF : 30 Juin 2025 ;

Le Projet d'Education des filles et l'Alphabétisation des Femmes adultes (PEFAF) vise à promouvoir l'égalité et l'équité dans l'accès à une éducation de qualité pour les filles et à une alphabétisation fonctionnelle pour les femmes en vue d'améliorer la qualité de vie de la population tchadienne. Il contribuera à l'accroissement de l'offre scolaire aux niveaux moyen et secondaire général et technique pour la scolarisation des filles. Le projet (PEFAF) prévoit équiper les établissements en mobiliers et équipements pédagogiques, scientifiques et numériques et à alimenter les établissements en eau potable, en électricité via l'énergie solaire, d'une infirmerie, des latrines, et des laboratoires informatique et scientifique ; et améliorer la qualité de l'éducation et de la formation offertes aux filles et aux femmes adultes à travers notamment une prise en compte accrue des questions de genre dans les services éducatifs offerts, le renforcement des filières scientifiques, la diversification des filières d'études afin de mettre l'accent sur la création d'emploi et l'insertion socio-économique des femmes alphabétisées. Le projet sera financé par un don de la Facilité d'appui à la transition (FAT)

pour un montant total de 8 millions d'Unités de Compte (UC). D'une durée de cinq ans, il sera mis en œuvre par le Ministère en charge de l'éducation nationale et de la promotion civique (MENPC), en coordination avec les partenaires actifs dans le secteur de l'éducation au Tchad, les organisations de la société civile, et les jeunes. L'éducation est un véritable levier d'émancipation pour les filles à travers le monde. Plan international se bat pour que chaque fille connaisse ses droits, pour que toutes les filles puissent apprendre à lire et écrire, qu'elles aient accès à des études de qualité pour qu'elles puissent s'émanciper et, par la suite, exercer le métier de leur choix.

Selon l'UNESCO, 250 millions de personnes dans le monde au moins, ne peuvent ni lire, ni écrire, ni compter. Il est démontré que l'alphabétisation de masse peut changer la vie de la population adulte, car, elles sont parties prenantes de l'essor à impulser dans leurs communautés respectives. Ce sont des adultes à même de relever les défis du développement durable, de la paix, de la démocratie, laissant ainsi à leurs enfants, une société solide, sûre et solidaire. Les documents stratégiques de réduction de la pauvreté accordent une place prépondérante à l'alphabétisation car on ne conteste plus aujourd'hui. La politique de l'UNESCO consiste à soutenir la promotion de l'alphabétisation et des environnements lettrés en tant que partie intégrante de l'apprentissage tout au long de la vie, et à veiller à ce que l'alphabétisation continue de figurer aux premiers rangs des préoccupations nationales et internationales. L'accès à l'éducation est un droit fondamental qui renforce la liberté individuelle des femmes et les aide à combattre les discriminations dont elles sont victimes. Alphabétisées, ces jeunes femmes peuvent développer leurs talents et leurs compétences, construire ou renforcer leur indépendance économique. L'alphabétisation des adultes a connu plusieurs phases, de l'alphabétisation des ouvriers, à la prise en compte de sa dimension sociale. L'UNESCO (2004), reconnaît qu'il est « indispensable de créer des environnements et des sociétés alphabétisés pour parvenir à éliminer la pauvreté, réduire la mortalité infantile, freiner l'expansion démographique, instaurer l'égalité entre les sexes et assurer durablement le développement, la paix et la démocratie ». Éduquer une fille c'est éduquer une nation, parce que la femme est le fondement de toute société. Nous savons que l'éducation est le plus puissant facteur de réduction de la pauvreté dans le monde, capable de mettre fin aux cycles intergénérationnels de désavantages et de booster des économies. Il a d'abord été constaté dans un premier temps certains facteurs sociaux ayant un impact sur l'accès des filles à l'école comme le mariage précoce/forcé, les grossesses non désirées, l'influence des médias sociaux, le manque d'un programme adéquat pour l'éducation sexuelle aux filles. Il a aussi été constaté

un certain nombre de discriminations sexistes à l'égard des filles : les garçons sont privilégiés en termes de scolarité par les parents qui estiment que payer la scolarité d'une fille c'est une perte d'argent vue qu'elle est appelée à être femme au foyer plus tard, et à cela s'ajoutent les multiples tâches ménagères souvent imposées aux jeunes filles. Les filles sont confrontées aux multiples tâches ménagères qui impactent négativement sur leur scolarité (toujours en retard à l'école et au pire des cas, abandon de l'école). La COVID-19 a également impacté économiquement, et physiquement un grand nombre de familles qui sont contraintes aux respects des mesures barrières notamment : le confinement, la fermeture des marchés, des lieux de travail, restriction des voyages etc. ; les filles sont contraintes d'aider la famille à faire de petits commerces, des travaux domestiques rémunérés pour ramener de quoi manger à la maison, s'occuper de la maison etc. Dans le pire des cas, elles sont envoyées en mariage forcé/précoce pour assurer la survie de la famille par le biais de la dot. La plupart des familles pauvres voient leur fille comme des fonds de commerce à exploiter. Il est également important de souligner qu'il existe encore des problèmes liés à l'inégalité des sexes, le statut inférieur des femmes et des filles par rapport aux hommes et aux garçons résultant des sociétés patriarcales dans nos sociétés qui sont également des facteurs à prendre en considération. Des millions de jeunes femmes ne maîtrisent pas les bases de la lecture et de l'écriture dans le monde. Souvent dissimulé, ce handicap les place dans une situation d'exclusion et de dépendance avec des conséquences lourdes pour elles et leur entourage.

2.1.1. Impact du projet

Le Projet va engendrer beaucoup d'effets et d'impacts positifs, sur le genre et l'amélioration de la condition des femmes, en termes de relèvement du taux de scolarisation, d'amélioration des conditions d'études, de réduction des disparités entre sexes, d'accès à l'éducation des couches défavorisées, d'éradication de l'analphabétisme, et l'opportunité pour les filles d'accéder à l'enseignement supérieur. De manière indirecte le projet va contribuer à la réduction des violences faites sur les filles, les mariages précoces, l'accès des filles et des femmes à des emplois décentes, à des postes de responsabilité, la réduction des déperditions scolaires et de la délinquance juvénile, l'amélioration de leur leadership, le développement de l'entrepreneuriat féminin et la création de richesse, la réduction du chômage et de l'exode des jeunes filles, l'augmentation de l'employabilité/développement de l'auto-emploi des filles, l'amélioration des conditions et du cadre de vie, etc. Durant la phase de construction/réhabilitation, les travaux auront un impact positif par la création d'emplois et de revenus pour les entreprises et la main d'œuvre locale. La construction ou la remise en état

d'installations sanitaires (toilettes) permettra de renforcer l'hygiène du milieu, d'éviter le développement et la propagation de maladies hydriques, la pollution de la nappe et autres sources d'eau, par les eaux usées, etc. Les impacts environnementaux et sociaux négatifs sur les milieux seront peu significatifs.

Les sites Susceptibles d'accueillir les activités, se trouvent en zone urbaine lotie, sur des emprises existantes, le projet n'aura pas d'impacts significatifs sur les milieux physiques et biophysiques (flore, faune, sur les ressources naturelles, sur la diversité biologique). Les zones d'emprunt seront faiblement affectées compte tenu des quantités limitées qui seront requises pour les travaux, toutefois des mesures de bonnes pratiques et de réhabilitation seront préconisées.

2.1.2. Contexte et justification

L'égalité des genres est une priorité mondiale de l'UNESCO. Malgré les nombreux progrès réalisés, d'importants écarts entre les genres subsistent dans de nombreux contextes éducatifs, le plus souvent au détriment des filles même si dans certaines régions se sont les garçons qui sont désavantagés. À l'échelle mondiale, 118,5 millions de filles et 125,5 millions de garçons ne sont pas scolarisés. Les femmes représentent encore près des deux tiers des adultes qui ne savent pas lire. L'UNESCO attire l'attention sur l'égalité des genres dans l'ensemble du système éducatif, que ce soit en termes d'accès, de contenu, de contexte et de pratiques d'enseignement et d'apprentissage, de résultats d'apprentissage et de possibilités pour la vie et le travail. Guidée par la Stratégie de l'UNESCO pour l'égalité des genres dans et par l'éducation (2019-2025) et par le Plan d'action pour l'égalité des genres, son action vise une transformation de nature systémique bénéficiant à tous les apprenants sur un pied d'égalité, dans trois domaines essentiels : recueil de meilleures données pour informer les mesures à prendre, mise en place de meilleurs cadres juridiques et politiques pour faire progresser les droits et application de meilleures pratiques d'enseignement et d'apprentissage pour l'autonomisation. Pour qu'un tel changement structurel influe sur le comportement des personnes concernées, celles-ci doivent acquérir les attitudes et les compétences nécessaires afin d'exploiter les nouvelles opportunités qu'offre la société. Il n'y a évidemment pas de doute que la demande croissante de compétences doit s'appliquer aux deux sexes à tous les niveaux de la structure professionnelle Matchinda (2006, p.213) et Kouomegne (2008, p.56). Un tel contexte nécessiterait des agents indépendants, compétitifs, ambitieux, pragmatiques pour un fonctionnement efficace. Ces mutations ont eu des conséquences profondes et ont fait naître

de grandes chances pour la participation non seulement de l'homme mais également de la femme (Matchinda, 2006,2008), participation qui dépasse aujourd'hui le cadre de la maison. Ceci dépend naturellement des fonctions de l'éducation.

Le Tchad est classé 187ème sur 189 pays selon l'indice de développement humain (PNUD, 2018). Le taux national d'alphabétisation est de 32 % pour les femmes et 48 % pour les hommes. En zone rurale, ces chiffres baissent considérablement avec 14 % de femmes alphabétisées et 47 % des hommes, témoignant des inégalités frappantes d'accès à l'éducation, en particulier pour les femmes rurales. L'analphabétisme et les inégalités d'accès à l'éducation illustrent et renforcent les inégalités entre les hommes et les femmes au Tchad, plus particulièrement encore en milieu rural. Les femmes ont moins accès à des postes de responsabilité dans les organisations paysannes, elles ont plus de difficultés à se former et à restituer les formations à leurs paires, freinant ainsi leurs capacités de mobilisation et d'animation. Les filles qui n'ont pas accès à l'éducation ont aussi moins de chance d'accéder à des services de santé et de trouver un emploi décent. La pauvreté, les mariages et les grossesses précoces, la violence basée sur le genre, un environnement touché par divers conflits, des pratiques culturelles fortement sexuées dès la petite enfance. Etc., sont quelques-uns des nombreux obstacles qui empêchent les femmes et les filles d'exercer pleinement leur droit à accéder à l'éducation, à mener leurs études à terme, et à récolter les bénéfices multiples qu'elles pourraient tirer du système éducatif. C'est dans ce contexte qu'intervient le projet d'Education des filles et de l'alphabétisation des femmes (PEFAF), qui vise à accroître l'accès des filles à une éducation de qualité et promouvoir l'alphabétisation des femmes. A cet effet, l'éducation est un instrument puissant pour lutter contre la pauvreté et les inégalités, ainsi que pour jeter les bases d'un développement économique et social durable. Le PEFAF aura donc des effets et impacts positifs considérables, et compte tenu de sa nature et des caractéristiques des milieux récepteurs (en zone urbaine), il n'est pas susceptible d'engendrer des impacts négatifs majeurs sur les milieux biophysiques, en particulier. Les activités prévues ne vont pas également entraîner de pertes d'actifs et d'accès à des ressources significatives, ni de déplacements de populations. Cependant des risques existent, concernant en particulier le volet Construction et réhabilitation des lycées.

2.1.3. Formulation du problème

Le faible accès des filles à l'éducation et des femmes à l'alphabétisation. Les facteurs qui influencent l'accès et la rétention d'une fille à l'école sont complexes et dynamiques Les

enquêtes de Plan montrent que les contraintes que constituent la pauvreté, la localisation, les stéréotypes sexuels, les normes sociales, les coutumes et les pratiques préjudiciables forment toutes un réseau changeant et interconnecté, à travers lequel les filles, leurs familles et leurs communautés doivent quotidiennement naviguer, les élèves, les enseignants et les parents ont particulièrement mis en évidence de la manière dont la pauvreté réside au cœur, de bon nombre de défis constituant une entrave à l'accès des filles à l'éducation ainsi que l'expérience qu'elles en ont. Les pressions de la pauvreté obligent les parents à constamment prendre des décisions sur la façon d'utiliser les ressources extrêmement limitées et la meilleure façon d'offrir un avenir sûr à leur famille. Dans le contexte de la série de facteurs étudiés ci-dessous, les choix faits signifient souvent que les opportunités des filles et leurs chances dans la vie sont très limitées. Bon nombre des préoccupations et des contraintes dans l'éducation des filles sont enracinées dans les inégalités entre sexes profondément ancrées. Les conceptions ancrées concernant les rôles des filles comme dispensatrices de soins, mères, épouses et ménagères influencent les perceptions de la valeur de l'éducation des filles et les choix de vie et de carrière qui leur sont disponibles. De telles attitudes et perspectives en matière de capacités des filles et de leurs rôles sont également reflétées dans les perceptions que les enfants eux-mêmes ont de l'éducation. Au Tchad, par exemple, les filles elles-mêmes faisaient remarquer que les garçons étaient plus susceptibles de réussir dans leurs études, car étant plus intelligents qu'elles. Les grossesses précoces sont courantes en Afrique subsaharienne, avec plus de 50% des filles et des jeunes femmes devenant mères avant l'âge de 20 ans. Des études ont montré qu'un certain nombre de facteurs rendent les filles des écoles primaires et secondaires vulnérables aux grossesses précoces, notamment la pauvreté, le manque d'accès aux services et informations sur la santé sexuelle et reproductive, la prévalence de la violence sexuelle et du sexe transactionnel, les faibles niveaux d'éducation, et le mariage précoce. La question de la distance est particulièrement préoccupante pour les filles en raison des considérations de sécurité et de sûreté sur ces trajets. Au secondaire, les possibilités dans les zones rurales comprennent des internats ou des locations de chambres, Les parents ont également souligné les risques d'exploitation sexuelle et de violence auxquels les filles font face en vivant seules dans les villes. Ces deux options impliquent, toutefois, des coûts supplémentaires qui doivent être supportés par les budgets familiaux limités. Ces coûts financiers ont été cités à plusieurs reprises par les parents, à travers les onze pays concernés par les enquêtes de Plan, comme étant un des principaux facteurs expliquant le fait qu'ils ne scolarisent pas leurs enfants et qu'ils ne les maintiennent pas à l'école. Ces charges financières affectent les familles pauvres de manière disproportionnée. Les parents pauvres

sont souvent obligés de prendre des décisions économiques difficiles comme choisir quel enfant a plus de chances de tirer profit des investissements limités qu'ils peuvent faire dans l'éducation. Que les parents soient en faveur de l'éducation des filles ou non, l'utilité immédiate d'une fille comme gestionnaire de foyer, sa valeur en tant qu'épouse ou ménagère et d'autres aspects similaires peuvent être considérés comme plus importants que le rendement à long terme d'un investissement dans son éducation. Cet équilibre continue d'être défavorable à l'éducation des filles au niveau du secondaire où les coûts de l'éducation augmentent en même temps que les filles commencent à être considérées comme aptes au mariage, à la maternité et au travail. En raison de cette interaction entre les coûts et les rôles de genre, les filles sont souvent retirées de l'école au moment même où l'éducation peut leur fournir les compétences et les atouts essentiels à leur autonomisation au cours de la période vulnérable de l'adolescence.

2.2. QUESTIONS DE RECHERCHE

Une recherche commence toujours par la définition d'un objet précis de l'étude et d'une question qui s'y rapporte. Les questions de recherche sont le cœur même de la problématique ; cette dernière passe par le choix d'une question principale qui doit être crucial, essentielle, centrale par rapport au sujet choisi. Il s'agit ainsi de développer cette question principale à travers un jeu d'hypothèses et de questionnements fondés sur les concepts et les éléments théoriques. Selon Tsafack (2004 :8) cité par Takougang (2015) << Une recherche commence toujours par la définition d'un objet précis d'étude et d'une question qui s'y rapporte>>. La question de recherche est ainsi le fil conducteur de la recherche dans la mesure où elle oriente le chercheur au cours de son investigation. Pour analyser le problème d'éducation des filles et alphabétisation des femmes adultes posé ci haut, ce cette étude s'est laissé guider par ses questions de recherche ; à savoir la question de recherche et celles spécifiques.

2.2.1. Question centrale :

- ✓ Les facteurs socioculturels influencent-ils le projet d'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad ?

2.2.2. Questions spécifiques :

- ✓ Les préoccupations domestiques influencent-elles le projet d'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes (PEFAF) au Tchad ?

- ✓ Les traditions/pratiques liées à la sexualité influencent-elles l'éducation des jeunes filles au Tchad ?
- ✓ Quel est l'impact du niveau de vie des parents sur l'éducation des jeunes filles et alphabétisation des femmes adultes au Tchad ?

2.3. HYPOTHESES DE RECHERCHE

Selon les éditions de la Chenelière (2^{ème} éd, 2006), une hypothèse de recherche est une réponse présumée à la question qui oriente une recherche. C'est également une proposition de réponse à une question posée qui soit être informée, soit confirmée. Elle aide le chercheur à faire des suppositions en réponse à une question de recherche. Les questions de recherche énoncées plus haut nous ont permis de formuler une hypothèse générale et des hypothèses. L'hypothèse est en effet une réponse provisoire à la question préalablement posée. Elle tend à émettre une relation entre des faits significatifs et permet de les interpréter. Pour que la recherche soit valable, les hypothèses doivent cependant être vérifiables, plausibles et précises. Elles sont subdivisées en hypothèse général et spécifiques.

2.3.1. Hypothèse générale

Il existe un lien entre les facteurs socio-culturels et le projet d'éducation des jeunes filles et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad

2.3.2. Hypothèses spécifiques

- Les préoccupations domestiques influencent le projet d'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad.
- Les traditions/pratiques liées à la sexualité influencent l'éducation des jeunes filles au Tchad.
- Il existe un lien entre le niveau de vie des parents et l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad.

2.4. OBJECTIFS DE RECHERCHE

Un objectif de recherche est la contribution que le chercheur espère apporter à un champ d'étude en validant ou en invalidant une hypothèse (Éditions de la Chenelière, 2006). Cette étude s'est guidée par un ensemble d'objectifs déclinés en Objectif général et objectif spécifiques.

2.4.1. Objectif générale

Notre travail vise à démontrer qu'il existe un lien entre les facteurs socio-culturels et le projet d'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes.

2.4.2. Objectifs spécifiques

Notre étude cherche à démontrer que les préoccupations domestiques ont une influence sur le projet d'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes.

Montrer comment Les traditions/pratiques liées à la sexualité influencent le projet d'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes.

Démontrer en quoi le niveau de vie des parents joue sur l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes.

2.5. DELIMITATION DU SUJET

Dans cette partie, il est question pour nous de délimiter notre étude. La délimitation consiste à déterminer des limites à l'exploration de notre étude. Ainsi cette recherche a été délimitée sur deux principaux plans : thématique et spatio-temporel.

2.5.1. Sur le plan thématique

Sur le plan thématique, notre étude s'articule sur l'évaluation du projet. Notre sujet sur « l'éducation des filles et l'alphabétisation des Femmes adultes au Tchad dans la région du Moyen-Chari dans le département de Barh-kôh ».

2.5.2. Sur le plan spatio-temporel

Du point de vue spatial, nous mènerons nos recherches au lycée féminin de Sarh et dans les centres d'alphabétisation. Ces lieux sont situés dans la région du moyen-Chari. Du point de vue temporel, notre travail couvre l'année académique 2022-2023. La répartition du temps est bien déterminée : deux mois pour l'enquête de terrain, trois mois pour l'analyse et interprétation des données, trois mois pour la rédaction et au dépôt du travail final de recherche.

2.6. TABLEAU SYNOPTIQUE

Tableau synoptique du sujet, de la question de recherche, des hypothèses de recherche, sous-variable de l'étude, indicateurs et des modalités.

Tableau n°1: Synoptique

SUJET	QUESTION PRINCIPALE	HYPOTHÈSE PRINCIPALE	HYPOTHÈSES SECONDAIRES	SOUS-VARIABLE	INDICATEURS	MODALITÉS
Effets des Facteurs socioculturels sur l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad : une étude évaluative du projet PÉFAF à Sarh	Les facteurs socio-culturels influencent-ils le projet d'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes ?	Il existe un lien entre les facteurs socioculturels et le projet d'éducation des filles et d'alphabétisation des femmes adultes.(PEFAF)	HR1 : les préoccupations domestiques influencent le projet d'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes.	VI1 : Facteurs socio-culturels VD1 : Éducation des jeunes filles.	<ul style="list-style-type: none"> - Tâches ménagères - Travaux champêtres -Devoirs conjugaux - les croyances religieuses - Mariages précoces - Grossesses indésirées - Engagement des parents - Risques de pauvreté - Niveau d'étude des Parents. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas du tout d'accord - Pas d'accord - D'accord - Tout a fait d'accord
			HR2 : les traditions/pratiques liées à la sexualité influencent l'éducation des jeunes filles.	VI2 : Difficulté économique VD2 : Alphabétisation des femmes.		
			HR3: il existe un lien entre le niveau de vie des parents et l'éducation des jeunes filles et l'alphabétisation des femmes adultes.	VI3 : stigmatisation des filles VD3 : Les injures		

**PARTIE II : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET
OPÉRATOIRE**

CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Au terme de l'élaboration de la revue de la littérature et de l'énonciation des hypothèses de recherche, le travail qui nous incombe actuellement dans ce chapitre intitulé méthodologie de l'étude est selon Angers (1992), l'ensemble des méthodes et des techniques qui encadrent l'élaboration d'une recherche et qui guide la démarche scientifique. Cette méthodologie nous permet de collecter les données qui seront analysées. Cette analyse nous permettra de confirmer ou infirmer nos hypothèses. Ce chapitre est d'une importance capitale parce qu'il retrace les étapes qui doivent nous conduire à la collecte des données sur le terrain car le chercheur ne doit pas seulement supposer les faits mais bien plus il doit les confronter afin de vérifier les hypothèses.

Ce chapitre prend en compte le type de recherche, les caractéristiques de la population sur laquelle nous avons travaillé, la technique d'échantillonnage et l'échantillon à partir de laquelle nous avons recueilli les données, la description et la justification des instruments de collecte des données. Nous avons retenu comme instrument de collecte des données le questionnaire pour les données quantitatives et le guide d'entretien pour les données qualitatives.

3.1. LE TYPE DE RECHERCHE

Notre recherche est de type mixte. Cette approche prend en compte les données quantitatives et qualitatives qui permet de récolter les données susceptibles d'être présentées et observées.

3.1.1. Le site de l'étude

Pour des raisons économiques et considérant le temps assigné à notre travail de recherche, nous ne pouvons pas étendre notre étude dans toute la ville de Sarh encore moins sur l'étendue du territoire national. Nous limitons donc notre travail au sein du C.E.G féminin de Sarh et la rencontre avec quelques femmes du CELIAF.

3.1.1. Présentation des sites de l'étude

- C.E. G féminin de Sarh

Créée en 2008, c'est une institution tout comme d'autres institutions qui forment. Elle est située sur la rive principale du quartier Begou qui mène vers l'usine coton Tchad en allant vers le marché central, à droite on y trouve le Lycée Collège Charles Lwanga (privé catholique). Elle compte au total 275 filles, une directrice, des enseignantes et enseignants.

- **CELLIAF DE SARH**

Cellule de liaison et d'information des associations féminines se situe dans le quartier Résidentiel non loin du marché central de Sarh en passant vers la mairie de la ville. Juste à l'entrée il y a un Notaire et un bureau du parti MPS (Mouvement Patriotique du Salut). Derrière le centre on y trouve en quelque sorte un terrain et grand espace, à côté on y trouve le C.E.G du Centre, Lycée Ahmed Mangué de Sarh, Centre des jeunes Don-Bosco. Sa mission principale est de contribuer à l'éradication de toute discrimination entre les sexes au Tchad. Elle s'efforce de créer des espaces d'échange et de réflexion, ce qui leur permet de partager de l'information et de développer leur travail ensemble.

3.1.2. La population de l'étude

La population de l'étude est un ensemble d'individus théoriquement concernés par une étude. Grawitz p 64 désigne la population comme étant un ensemble dont les éléments sont choisis parce qu'ils possèdent tous les mêmes propriétés et sur laquelle porte une étude.

La population de notre étude est composée de l'ensemble d'élèves du lycée féminin de Sarh et quelques femmes du centre CELIAF.

3.1.3. Technique d'échantillonnage

L'enquête porte sur l'évaluation des facteurs socioculturels sur l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad. Les techniques d'échantillonnage sont l'ensemble de méthodes et de techniques permettant d'extraire de la population cible, les individus devant faire partie de l'échantillon de l'étude. Dans le cadre de notre étude, la population cible est constituée de l'ensemble d'élèves du lycée féminin de Sarh soit 275 élèves environ et les femmes adultes du centre d'alphabétisation CELIAF. Bien qu'il existe des formules mathématiques pour calculer la taille de l'échantillon, il nous a semblé nécessaire de prendre en compte tous les facteurs susceptibles de nous aider avant de prendre une décision finale. Nous avons extrait la population de l'étude les filles du lycée féminin et les femmes adultes du CELIAF.

3.1.4. L'échantillon

L'échantillon est la fraction de la population choisie, l'échantillon représente la population mère. L'échantillon de cette étude est constitué de la fraction de la population accessible. La taille de l'échantillon est peut-être le paramètre le plus important du plan de sondage car elle affecte la précision, le coût et la durée de l'enquête plus que tout autre facteur. La taille de l'échantillon doit être fixée en fonction, à la fois, du budget de l'enquête disponible et des besoins de précision des résultats escomptés. De plus, la taille globale de l'échantillon ne peut être fixée indépendamment du nombre de zones d'échantillonnage.

L'échantillon est le fragment de la population cible sur lequel on administre le questionnaire de recherche ou duquel on obtient les données de l'étude. Une qui se veut scientifique exige la représentativité de l'échantillon car selon Mbita repris par Magui (1998), « un échantillon dans la recherche c'est la proportion de sujets sur laquelle le chercheur, faute de pouvoir interroger toute la population parente, axe ses investigations, en vue de dégager des règles générales. Cet échantillon doit cependant remplir les conditions de représentativité pour être considéré tel que tous les membres de la population aient la même chance, la même possibilité d'en faire partie ».

Nous avons en définitive une population accessible de quatre-vingts dix d'où toutes sont les filles du lycée féminin et 5 femmes de CELIAF.

3.2. MÉTHODES ET OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES

3.2.1. Les instruments de collecte des données

Le choix d'une technique de collecte des données nous amène à sélectionner les matériaux que cette technique recueillera afin de bien conduire cette recherche nous allons collecter les informations, les traiter et en tirer des conclusions. La présente étude est une étude évaluative donnant lieu à une analyse mixte des données du terrain, et par conséquent elle a pour instruments de collecte du questionnaire et un guide d'entretien. Ce choix s'explique par de nombreux avantages que peut offrir l'analyse mixte des données, notamment la fiabilité des résultats auxquels on aboutit. Pour ce qui est du questionnaire, il est moins contraignant, s'applique à plusieurs personnes à la fois et fait gagner du temps. Le questionnaire offre en plus une grande assurance de l'anonymat et permet de couvrir en un temps une grande sphère géographique alors que l'entretien nous permet d'affiner les informations collectées au moyen du questionnaire comme dans le cas des questions ouvertes.

Par ailleurs, il existe deux principaux types de questionnaire : celui comportant des questions ouvertes et celui constitué des questions fermées. Chaque type a ses avantages : pendant que les questions fermées facilitent l'analyse des données et l'estimation de l'indice de validité et de fiabilité de l'instrument, elles sont faciles à remplir et nécessitent peu de temps pour qu'on y apporte des réponses. En plus, les questions ouvertes n'ont pas de réponses toutes faites. Elles permettent cependant au chercheur de bien interpréter ses résultats. Festinger et Katz cités par Edjoa (1991 : p.43) énoncent le but du questionnaire en ces termes :

« Le questionnaire ne se borne pas à traduire les objectifs spécifiques de l'enquête dans un langage accessible aux sujets de l'échantillon : il est soigneusement établi en fonction du type de question à poser, du degré de profondeur à atteindre, de l'ordre selon lequel les questions doivent se suivre et la prise de contact avec les sujets ». Nous avons utilisé les questions fermées pour mener notre recherche.

Cet instrument de mesure destiné aux élèves du Lycée féminin de Sarh et les femmes de CELIAF est constitué de différents thèmes :

- Les préoccupations domestiques ;
- Traditions/pratiques liées à la sexualité ;
- Le niveau de vie des parents

Le questionnaire selon Grawitz, (2001, p.368), doit être valable ; c'est à dire porter sur le fait que l'on étudie. Il doit être fiable ou fidèle. Cet auteur dit que « la fidélité réside donc dans la concordance d'observation faites avec les mêmes instruments par des observateurs différents sur les mêmes sujets. La fidélité constitue une certaine garantie de la justesse des résultats ». Elle implique donc la permanence des qualités de l'outil et la régularité de son emploi. Alors que la validité implique l'exactitude des résultats par rapport à l'objectif recherché, la concordance avec la réalité choisie. Nous allons évoquer dans cette partie la procédure de collecte des données et les techniques d'analyse.

3.2.2. Exploitation documentaire

Cette étude qui est du domaine des sciences de l'éducation nous a amené à consulter les documents référentiels relatifs à notre recherche c'est ainsi que nous avons consulté des ouvrages généraux et spécifiques sur les facteurs sociaux-culturels sur l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes, les mémoires, les sites internet. Les données obtenues nous ont permis de mieux clarifier le sujet appréhender l'objet de cette problématique.

3.2.3. Le questionnaire

Le questionnaire a pour fonction principale de donner à l'enquête une extension plus grande et de vérifier statistiquement jusqu'à quel point nous avons élaboré le questionnaire en fonction de nos questions et nos hypothèses de recherche. Pour une meilleure compréhension de nos items par les répondantes. La technique du questionnaire a l'avantage de permettre à l'enquêté de répondre en toute quiétude aux questions. Ces questions sont des questions fermées.

Le questionnaire joint en annexe à été bâti à partir des indicateurs des variables de l'étude. Il est composé de trois parties principales : le préambule, la partie principale et l'expression de gratitude. Ledit questionnaire est destiné aux filles. Il leur est demandé de se situer sur une échelle à quatre points qui sont les suivants : pas du tout d'accord (1); pas d'accord (2); d'accord (3); tout à fait d'accord (4).

3.2.3. Administration du questionnaire

Le recueil des données à l'aide du questionnaire s'est fait par la méthode de l'administration directe. Ainsi, il a été remis en main propre par l'enquêteur chargé de donner personnellement son opinion par rapport aux questions qui lui ont fait posées. A cet effet, après avoir présenté l'objet d'étude, l'accord des répondantes a été requis. Par ailleurs, le caractère anonyme et la préservation de leur identité leur a été rappelé par l'enquêteur.

3.2.4. Les données brutes

Le dépouillement manuel a permis de constater que parmi les 90 questionnaires soumis, 69 seulement ont été remplis et remis en bonne et due forme. La raison fondamentale étant que certaines n'ont pas rendu leur questionnaire.

3.2.5. Le guide d'entretien

C'est l'un des instruments que nous avons utilisés pour la collecte des données. Il a l'avantage de permettre de collecter directement les données auprès des interlocuteurs. L'entretien permet de saisir au travers de l'entretien entre un chercheur et un sujet. Le point de vue des individus, leur compréhension d'une expérience particulière, leur vision du monde en vue d'en apprendre davantage sur un objet donné. Comme la parole est donnée à l'individu, l'entretien s'avère un instrument privilégié pour mettre au jour sa représentation du monde. Ce guide d'entretien nous a permis de recueillir les données auprès des femmes adultes de CELIAF. Le guide d'entretien joint en annexe a été élaboré dans le but de collecter des

informations des personnes consultées. Il sera utilisé pour obtenir des informations sur les facteurs socioculturels sur l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes. Ledit entretien sera semi directif c'est-à-dire que les réponses à certaines questions pourront nous amener à en poser d'autres. Par ailleurs nous garantissons une stricte confidentialité des réponses.

3.2.6. Procédure de collecte de données

Nous avons commencé l'enquête par une exploitation documentaire pouvant nous aider à comprendre les contours du thème. Par la suite nous avons engagé l'exploitation documentaire beaucoup plus en ligne, ce qui nous a permis d'avancer avec cette recherche. A cet effet nous avons bénéficié d'autorisation signée par la faculté des sciences de l'éducation et une autre autorisations signée par la Mairie de Sarh lors de notre arrivée ou séjour sur le terrain afin d'appuyer celle signée par la faculté pour garantir et donner plus le privilège d'avoir facilement l'accès de collecter les données. Nous nous sommes rendus sur le terrain au début du mois d'avril 2023 jusqu'à le 28 avril 2023. Pendant cette période nous avons distribué les questionnaires main à main à chaque répondante. Le questionnaire remis ou distribué à l'enquêté était rempli immédiatement. Nous avons prévu distribuer cent (100) questionnaires aux filles mais, on a pu que distribué 90 questionnaires au total nous sommes retrouvés avec 69 questionnaires bien remplis cela est dû à l'approche de la date de la grève prévu pour le non-paiement des enseignants nouvellement intégrés à la fonction publique c'est pourquoi on a pu constater l'absence des élèves. En ce qui concerne la partie entretien nous avons bien prévu 11 (onze) mais, nous avons pu entretenir qu'avec Cinq (05) femmes. Ces entretiens ont effectivement été fait. Au total questionnaires/entretiens 74, lors des rencontres il était question de présenter l'objet d'étude et le contenu de la grille d'entretien. Nous avons également demandé à quelques-unes l'autorisation d'enregistrer l'entretien.

3.2.7. Technique d'analyser des données

Il s'agit des méthodes d'analyse utilisées selon les outils. Nous avons pour analyse qualitative la recherche documentaire et l'analyse de contenu. Pour l'analyse quantitative, l'analyse statistique des données, le coefficient de corrélation de Pearson. Nous avons utilisé deux outils de collecte de données pour notre travail de recherche à savoir un guide d'entretien qui nous a permis d'obtenir des données qualitatives au travers des entretiens réalisés. Les données qualitatives ont donné lieu à une analyse des contenus des données. Nous avons également fait usage du questionnaire pour collecter nos données.

3.2.8. L'analyse des contenus

Le dépouillement et l'analyse de l'entretien ont été faits par l'analyse de contenu de Bardin qui est un mode de traitement de l'information qui s'applique à toutes les formes de communication, des discours et d'image. Elle sert à décrire et à déchiffrer tout passage de signification d'un émetteur à un récepteur, Bardin. On attend par analyse des contenus est un ensemble de techniques descriptives, objectifs, systématiques et quantitatives servant à « l'exploitation de document ». Ces techniques sont destinées à établir la signification et à permettre une compréhension éclairée des documents analysés. La réalisation de l'analyse de contenu comprend trois grands volets : la pré-analyse, analyse proprement dite des documents et la formulation des conclusions.

3.3. DIFFICULTÉS DU TERRAIN

Il est assez difficile de faire un travail de recherche sans faire face à un certain nombre de difficultés. Nous avons au cours de nos travaux rencontré les différentes difficultés d'ordres : méthodologique, financière et documentaires.

3.3.1. Difficultés méthodologies

Notre formation antérieure au cycle de licence en méthodologie de recherche n'a pas été achevée et nous avons la peine de comprendre la méthodologie. Mais aussi en ce qui concerne l'écriture des références selon la norme APA nous avons la difficulté à écrire mais par la volonté et les motivations qui nous ont accompagnées nous ont permis de comprendre que selon la décision et le travail peuvent suffire pour atteindre certains objectifs, aussi élevé qu'ils soient. La maîtrise pas assez suffisante de la méthodologie en sciences de l'éducation ne nous a pas facilité la progression dans notre travail de recherche. Il nous a fallu constamment nous rapprocher de certains de nos enseignants pour demander conseil des options à prendre. Nous avons aussi, à bien de fois fait appel à certains camarades qui semblaient avoir une plus grande maîtrise de la méthodologie.

3.3.2. Difficultés financières

Il est toujours difficile pour un jeune chercheur sans autonomie financière de faire face aux exigences financières de la recherche parce que d'après les économistes de l'éducation, la formation est un investissement qui a un coût. En dehors des coûts d'opportunités, c'est-à-dire des Sacrifices temporels et des coûts marginaux que nous avons subi, nous avons consenti des sommes d'argent non négligeable pour mener à bonne fin ce travail académique.

3.3.3. Le terrain

L'administration du questionnaire n'a pas été facile, étant donné que celle-ci se faisait pendant la période de classe donc il a fallu plusieurs semaines pour l'administration desdits questionnaires car les élèves ne pouvaient nous donner des réponses sollicitées qu'en dehors des heures réglementaires de cours. De ce fait, il fallait attendre des heures de permanence ou la fin des cours pour passer quelques questionnaires à certaines filles. De même il a été assez difficile d'avoir certaines femmes choisies, se disposer pour des entretiens concernant notre sujet de recherche.

3.3.4. Les ouvrages

Les ouvrages scientifiques sont d'une véritable ressource pour la recherche scientifique. Mais il a été difficile pour la présente étude d'entrer en possession des ouvrages spécialisés en sciences de l'éducation en général et en management de l'éducation en particulier. Quand bien même nous avons trouvé certains, ils étaient très chers pour notre bourse. Par ailleurs, les bibliothèques consultées n'ont pas vraiment satisfait nos attentes. Il nous a fallu en fonction des moyens que nous disposions faire usage des ressources numériques.

CHAPITRE IV : PRÉSENTATION DES DONNÉES, DISCUSSION, INTERPRÉTATION ET PROPOSITION

Dans ce chapitre, il sera question pour nous de présenter les écarts entre les répondantes, ceci en considérant la technique d'échantillonnage utilisée. Il convient de rappeler que 69 personnes ont pris part à notre enquête pour des analyses quantitatives. Les résultats sont présentés en quatre catégories. La première catégorie présentant les données sociodémographiques, la deuxième présente l'effet des préoccupations domestiques sur l'éducation de la jeune fille, la troisième catégorie traite des traditions et pratiques liées à la sexualité, la quatrième catégorie s'intéresse au niveau de vie des parents. Quant à la cinquième, elle s'intéresse à la variable dépendante qui traite de l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad.

4.1. PRÉSENTATION DES DONNÉES

4.1.1. Analyse quantitative

4.1.1.1. Présentation des données sociodémographiques

Tableau n°2: Genre des participants

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Féminin	69	100,0

Source : Données du terrain

D'après les données du tableau n°2 l'effectif des participants ayant répondu au questionnaire est de 69. Il convient de noter que tous sont de sexe féminin.

Tableau n°3: Niveau d'étude des participants

		Effectifs	Pourcentage
Valide	5ème	27	39,1
	4ème	42	60,9
	Total	69	100,0

Source : Données du terrain

D'après le tableau n°3: 27 élèves filles sont inscrites en classe de 5^{ème}, ceci pour un pourcentage de 39.1% et 42 par contre sont inscrites en classe de 4^{ème}.

Tableau n°4: Tranche d'âge des participants

		Effectifs	Pourcentage
Valide	10-15ans	42	60,9
	15-20 ans	26	37,7
	20-25 ans	1	1,4
	Total	69	100,0

Source : données du terrain 2023

Le tableau n°4 Présente la distribution des jeunes filles selon la tranche d'âge. Il en ressort de ce tableau que 42 élèves sont inscrits dans la tranche d'âge de 10 à 15 ans ceci pour un pourcentage de 60.9%, ensuite nous constatons que 26 sont dans la tranche d'âge allant de 15 à 20 ans, ceci pour un pourcentage de 37.7% et seul une seule élève est dans la tranche de 20 à 25 ans pour un pourcentage de 1.4%.

4.1.1.2. Présentation des données relatives aux différentes modalités de l'étude.

4.1.1.2.1. Thème 1 : Les préoccupations domestiques

Tableau n°5: Les multiples tâches ménagères sont souvent imposées aux filles

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Pas du tout d'accord	20	29,0
	Pas d'accord	5	7,2
	D'accord	29	42,0
	Tout à fait d'accord	15	21,7
	Total	69	100,0

Source : Données du terrain 2023

Le tableau n°5 présente la distribution des données relatives au premier item de notre recherche. Sur les 69 personnes approchées, 20 ne sont pas du tout d'accord, soit un pourcentage de 29%. Par ailleurs, 5 personnes ne sont pas d'accord (7.2%) de plus, 29

personnes sont d'accord soit un pourcentage de 42% et 15 personnes sont tout à fait d'accord que les multiples tâches ménagères leur sont souvent imposées.

Tableau n°6: Les travaux champêtres empêchent les femmes à prendre part à la formation

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Pas du tout d'accord	15	21,7
	Pas d'accord	15	21,7
	D'accord	28	40,6
	Tout à fait d'accord	11	15,9
	Total	69	100,0

Source : données du terrain 2023

Le tableau n°6 présente la distribution des données relatives au deuxième item de notre recherche. Sur les 69 personnes approchées, 15 ne sont pas du tout d'accord, soit un pourcentage de 21.7%. Par ailleurs, 15 personnes ne sont pas d'accord (21.7%) de plus, 28 personnes sont d'accord soit un pourcentage de 40.6% et 11 personnes sont tout à fait d'accord que les travaux champêtres empêchent les femmes à prendre part à la formation.

Tableau n°7: Difficultés à apprendre à cause des devoirs conjugaux

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Pas du tout d'accord	16	23,2
	Pas d'accord	17	24,6
	D'accord	17	24,6
	Tout à fait d'accord	19	27,5
	Total	69	100,0

Source : Données du terrain 2023

Le tableau n°7 présente la distribution des données relatives au troisième item de notre recherche. Sur les 69 personnes approchées, 16 ne sont pas du tout d'accord, soit un pourcentage de 23.2%. Par ailleurs, 17 personnes ne sont pas d'accord (24.6%) de plus, 17

personnes sont d'accord soit un pourcentage de 24.6% et 19 personnes sont tout à fait d'accord qu'elles ont des difficultés à apprendre à cause des devoirs conjugaux.

Tableau n°8: La dépression lors des travaux domestiques

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Pas du tout d'accord	18	26,1
	Pas d'accord	8	11,6
	D'accord	28	40,6
	Tout à fait d'accord	15	21,7
	Total	69	100,0

Source : données du terrain 2023

Le tableau n°8 présente la distribution des données relatives au quatrième item de notre recherche. Sur les 69 personnes approchées, 18 ne sont pas du tout d'accord, soit un pourcentage de 26.1%. Par ailleurs, 08 personnes ne sont pas d'accord (11.6%) de plus, 28 personnes sont d'accord soit un pourcentage de 40.6% et 15 personnes sont tout à fait d'accord qu'elles sont souvent victimes de dépression pendant qu'elles effectuent les tâches ménagères.

Tableau n°9: Faiblesse du rendement scolaire

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Pas du tout d'accord	18	26,1
	Pas d'accord	19	27,5
	D'accord	22	31,9
	Tout à fait d'accord	10	14,5
	Total	69	100,0

Source : Données du terrain 2023

Le tableau n°9 présente la distribution des données relatives au cinquième item de notre recherche. Sur les 69 personnes approchées, 18 ne sont pas du tout d'accord, soit un pourcentage de 26.1%. Par ailleurs, 19 personnes ne sont pas d'accord (27.5%) de plus, 22

personnes sont d'accord soit un pourcentage de 31.9% et 10 personnes sont tout à fait d'accord que leur rendement scolaire est très faible.

Tableau n°10: Exercice des tâches ménagères

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Pas du tout d'accord	12	17,4
	Pas d'accord	6	8,7
	D'accord	41	59,4
	Tout à fait d'accord	10	14,5
	Total	69	100,0

Source : Données du terrain 2023

Le tableau n°10 présente la distribution des données relatives au sixième item de notre recherche. Sur les 69 personnes approchées, 12 ne sont pas du tout d'accord, soit un pourcentage de 17.4%. Par ailleurs, 06 personnes ne sont pas d'accord (8.7%) de plus, 41 personnes sont d'accord soit un pourcentage de 59.4% et 10 personnes sont tout à fait d'accord qu'elles exercent les tâches ménagères avec volonté.

4.1.1.2.2. Thème 2 : Traditions/ pratiques liées à la sexualité

Tableau n°11: Impact des normes sociales sur l'éducation des filles

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Pas du tout d'accord	19	27,5
	Pas d'accord	7	10,1
	D'accord	29	42,0
	Tout à fait d'accord	14	20,3
	Total	69	100,0

Source : Données du terrain 2023

Le tableau n°11 présente la distribution des données relatives au septième item de notre recherche. Sur les 69 personnes approchées, 19 ne sont pas du tout d'accord, soit un

pourcentage de 27.5%. Par ailleurs, 7 personnes ne sont pas d'accord (7.2%) de plus, 29 personnes sont d'accord soit un pourcentage de 42% et 15 personnes sont tout à fait d'accord que les normes sociales impactent l'éducation des jeunes filles.

Tableau n°12: Impact des croyances d'ordre religieuses

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Pas du tout d'accord	16	23,2
	Pas d'accord	9	13,0
	D'accord	24	34,8
	Tout à fait d'accord	20	29,0
	Total	69	100,0

Source : Données du terrain 2023

Le tableau n°12 présente la distribution des données relatives au huitième item de notre recherche. Sur les 69 personnes approchées, 16 ne sont pas du tout d'accord, soit un pourcentage de 23.2%. Par ailleurs, 09 personnes ne sont pas d'accord (13%) de plus, 24 personnes sont d'accord soit un pourcentage de 34.8% et 20 personnes sont tout à fait d'accord que les croyances religieuses impactent l'éducation des filles.

Tableau n°13: Influence des mariages précoces

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Pas du tout d'accord	14	20,3
	Pas d'accord	18	26,1
	D'accord	24	34,8
	Tout à fait d'accord	13	18,8
	Total	69	100,0

Source : Données du terrain 2023

Le tableau n°13 présente la distribution des données relatives au neuvième item de notre recherche. Sur les 69 personnes approchées, 14 ne sont pas du tout d'accord, soit un pourcentage de 20.3%. Par ailleurs, 18 personnes ne sont pas d'accord (26.1%) de plus, 24

personnes sont d'accord soit un pourcentage de 34.8% et 13 personnes sont tout à fait d'accord que les mariages précoces influencent l'éducation des filles.

Tableau n°14: Influence des grossesses non désirées

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Pas du tout d'accord	13	18,8
	Pas d'accord	11	15,9
	D'accord	27	39,1
	Tout à fait d'accord	18	26,1
	Total	69	100,0

Source : Données du terrain 2023

Le tableau n°14 présente la distribution des données relatives au dixième item de notre recherche. Sur les 69 personnes approchées, 13 ne sont pas du tout d'accord, soit un pourcentage de 18.8%. Par ailleurs, 11 personnes ne sont pas d'accord (16.9%) de plus, 27 personnes sont d'accord soit un pourcentage de 39.1% et 18 personnes sont tout à fait d'accord que les grossesses non désirées empêchent les jeunes filles de poursuivre leurs études.

Tableau n°15: Existence d'un programme adéquat pour l'éducation des filles

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Pas du tout d'accord	19	27,5
	Pas d'accord	18	26,1
	D'accord	25	36,2
	Tout à fait d'accord	7	10,1
	Total	69	100,0

Source : données du terrain 2023

Le tableau n°15 présente la distribution des données relatives à l'onzième item de notre recherche. Sur les 69 personnes approchées, 19 ne sont pas du tout d'accord, soit un pourcentage de 27.5%. Par ailleurs, 18 personnes ne sont pas d'accord (26.1%) de plus, 25

personnes sont d'accord soit un pourcentage de 38.2% et 7 personnes sont tout à fait d'accord qu'il existe un programme adéquat pour l'éducation des filles.

Tableau n°16: L'influence de l'excision sur l'éducation de la jeune fille

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Pas du tout d'accord	21	30,4
	Pas d'accord	13	18,8
	D'accord	28	40,6
	Tout à fait d'accord	7	10,1
	Total	69	100,0

Source : Données du terrain

Le tableau n°16 présente la distribution des données relatives au douzième item de notre recherche. Sur les 69 personnes approchées, 20 ne sont pas du tout d'accord, soit un pourcentage de 29%. Par ailleurs, 5 personnes ne sont pas d'accord (7.2%) de plus, 29 personnes sont d'accord soit un pourcentage de 42% et 15 personnes sont tout à fait d'accord que les multiples tâches ménagères leur sont souvent imposées

4.1.1.2.3. Thème 3 : Niveau de vie des parents

Tableau n°17: Engagement sans faille des parents dans l'éducation

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Pas du tout d'accord	20	29,0
	Pas d'accord	16	23,2
	D'accord	20	29,0
	Tout à fait d'accord	13	18,8
	Total	69	100,0

Source : Données du terrain 2023

Le tableau n°17 présente la distribution des données relatives à l'item 13 de notre recherche. Sur les 69 personnes approchées, 20 ne sont pas du tout d'accord, soit un

pourcentage de 29%. Par ailleurs, 16 personnes ne sont pas d'accord (23.2%) de plus, 20 personnes sont d'accord soit un pourcentage de 29% et 13 personnes sont tout à fait d'accord que les parents sont engagés sans faille dans leur éducation.

Tableau n°18: Risque de pauvreté chez la femme

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Pas du tout d'accord	13	18,8
	Pas d'accord	21	30,4
	D'accord	21	30,4
	Tout à fait d'accord	14	20,3
	Total	69	100,0

Source : Données du terrain 2023

Le tableau n°18 présente la distribution des données relatives à l'item 14 de notre recherche. Sur les 69 personnes approchées, 13 ne sont pas du tout d'accord, soit un pourcentage de 18.8%. Par ailleurs, 21 personnes ne sont pas d'accord (30.4%) de plus, 21 personnes sont d'accord soit un pourcentage de 30.4% et 14 personnes sont tout à fait d'accord que le risque de pauvreté est plus observé chez les femmes que chez les hommes.

Tableau n°19: Soucis à gérer les produits de première nécessité

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Pas du tout d'accord	12	17,4
	Pas d'accord	10	14,5
	D'accord	36	52,2
	Tout à fait d'accord	11	15,9
	Total	69	100,0

Source : données du terrain 2023

Le tableau n°19 présente la distribution des données relatives à l'item 15 de notre recherche. Sur les 69 personnes approchées, 12 ne sont pas du tout d'accord, soit un pourcentage de 17.4%. Par ailleurs, 10 personnes ne sont pas d'accord (14.5%) de plus, 36

personnes sont d'accord soit un pourcentage de 52.2% et 11 personnes sont tout à fait d'accord qu'elles ont des soucis à gérer les produits de première nécessité.

Tableau n°20: Assiduité à l'école

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Pas du tout d'accord	5	7,2
	Pas d'accord	9	13,0
	D'accord	36	52,2
	Tout à fait d'accord	19	27,5
	Total	69	100,0

Source : données du terrain 2023

Le tableau n°20 présente la distribution des données relatives au seizième item de notre recherche. Sur les 69 personnes approchées, 5 ne sont pas du tout d'accord, soit un pourcentage de 7.2%. Par ailleurs, 9 personnes ne sont pas d'accord (13%) de plus, 36 personnes sont d'accord soit un pourcentage de 52.2% et 19 personnes sont tout à fait d'accord qu'ils sont toujours assidus à l'école.

Tableau n°21: Niveau d'étude avancé des parents

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Pas du tout d'accord	9	13,0
	Pas d'accord	14	20,3
	D'accord	25	36,2
	Tout à fait d'accord	21	30,4
	Total	69	100,0

Source : Données du terrain 2023

Le tableau n°21 présente la distribution des données relatives au dix-septième item de notre recherche. Sur les 69 personnes approchées, 9 ne sont pas du tout d'accord, soit un pourcentage de 13%. Par ailleurs, 14 personnes ne sont pas d'accord (20.3%) de plus, 25

personnes sont d'accord soit un pourcentage de 36.22% et 21 personnes sont tout à fait d'accord que leurs parents ont un niveau d'étude avancé.

Tableau n°22: Ignorance des parents sur l'importance de l'éducation des filles

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Pas du tout d'accord	16	23,2
	Pas d'accord	12	17,4
	D'accord	19	27,5
	Tout à fait d'accord	22	31,9
	Total	69	100,0

Source : Données du terrain

Le tableau n°22 présente la distribution des données relatives à l'item 18 de notre recherche. Sur les 69 personnes approchées, 16 ne sont pas du tout d'accord, soit un pourcentage de 23.2%. Par ailleurs, 12 personnes ne sont pas d'accord (17.4%) de plus, 19 personnes sont d'accord soit un pourcentage de 27.5% et 22 personnes sont tout à fait d'accord que les parents ignorent l'importance de l'éducation de la jeune fille.

4.1.1.3. Présentation des données relatives à la variable dépendante

Tableau n°23: L’alphabétisation des filles est influencée par des préoccupations d’ordre domestiques

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Pas du tout d'accord	2	2,9
	Pas d'accord	7	10,1
	D'accord	52	75,4
	Tout à fait d'accord	8	11,6
	Total	69	100,0

Source : Données du terrain

Le tableau n°23 présente la distribution des données relatives à l’item 19 de notre recherche. Sur les 69 personnes approchées, 2 ne sont pas du tout d’accord, soit un pourcentage de 2.9%. Par ailleurs, 7 personnes ne sont pas d’accord (10.1%) de plus, 52 personnes sont d’accord soit un pourcentage de 75.4% et 8 personnes sont tout à fait d’accord que les préoccupations d’ordre domestique affectent l’éducation de la fille.

Tableau n°24: L’alphabétisation des femmes adultes est influencée par les traditions et pratiques liées à la sexualité

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Pas du tout d'accord	1	1,4
	Pas d'accord	7	10,1
	D'accord	37	53,6
	Tout à fait d'accord	24	34,8
	Total	69	100,0

Source : Données du terrain 2023

Le tableau n°24 présente la distribution des données relatives à l’item 20 de notre recherche. Sur les 69 personnes approchées, 01 n’est pas du tout d’accord, soit un pourcentage de 1.4%. Par ailleurs, 07 personnes ne sont pas d’accord (10.1%) de plus, 37 personnes sont

d'accord soit un pourcentage de 53.6% et 24 personnes sont tout à fait d'accord que les multiples tâches ménagères leur sont souvent imposées.

Tableau n°25: L'alphabétisation des femmes adultes est influencée par le niveau de vie des parents

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Pas du tout d'accord	1	1,4
	Pas d'accord	6	8,7
	D'accord	35	50,7
	Tout à fait d'accord	27	39,1
	Total	69	100,0

Source : données du terrain 2023

Le tableau n°25 présente la distribution des données relatives à l'item 21 de notre recherche. Sur les 69 personnes approchées, 01 personne n'est pas du tout d'accord, soit un pourcentage de 1.4%. Par ailleurs, 06 personnes ne sont pas d'accord (8.7%) de plus, 35 personnes sont d'accord soit un pourcentage de 50.7% et 27 personnes sont tout à fait d'accord que les multiples tâches ménagères leur sont souvent imposées

Tableau n°26: Les jeunes filles sont conscientes de ce que l'éducation pourrait leur apporter

		Effectifs	Pourcentage
Valide	Pas du tout d'accord	2	2,9
	D'accord	47	68,1
	Tout à fait d'accord	20	29,0
	Total	69	100,0

Source : données du terrain 2023

Le tableau n°26 présente la distribution des données relatives à l'item 22 de notre recherche. Sur les 69 personnes approchées, 02 ne sont pas du tout d'accord, soit un pourcentage de 2.9%. Par ailleurs, 47 personnes sont d'accord (68.1%) de plus, 20 personnes sont tout à fait d'accord d'être conscient des bienfaits de l'éducation.

4.1.2. Test des hypothèses

Dans cette section de notre travail, nous allons démontrer s'il existe une corrélation entre les différentes modalités de la variable indépendante de notre étude et la variable dépendante. Pour ce faire, nous allons procéder à un test d'hypothèses. Les deux variables de l'étude étant les facteurs socio-culturels sur l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad. Rappelons que la valeur du coefficient de corrélation noté (r) oscille entre -1 et 1 où :

1 : indique une corrélation négative parfaite entre deux variables

0 : indique qu'il n'y a aucune relation entre les deux variables

1 : indique l'existence d'une corrélation positive parfaite entre deux variables

Par ailleurs, pour déterminer la valeur de p associée au coefficient de corrélation, on calcule une valeur de t à l'aide de la formule suivante. Cette valeur de t est par la suite associée à une valeur de p en fonction du degré de liberté, tout comme pour le test t , tel que présenté par la formule ci-dessous.

$$t = \frac{r}{\sqrt{(1 - r^2)/(N - 2)}}$$

Afin de vérifier l'existence d'un lien ou pas entre les facteurs socio-culturels sur l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad, l'hypothèse alternative et l'hypothèse nulle sont formulées.

H_0 : Il n'existe aucun lien entre les facteurs socio-culturels sur l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad

H_a : Il existe un lien entre les facteurs socio-culturels sur l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad

Thème 1 : Relation entre les préoccupations domestiques et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad

H_0 : Il n'existe aucun lien entre les préoccupations domestiques et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad

Ha : *Il existe un lien entre les préoccupations domestiques et l’alphabétisation des femmes adultes au Tchad.*

Tableau n°27: Relation entre les préoccupations domestiques et l’alphabétisation des femmes adultes au Tchad

Corrélations			
		Préoccupations domestiques	Alphabétisation des femmes adultes
Préoccupations domestiques	Corrélation de Pearson	1	,391**
	Sig. (bilatérale)		,001
	N	69	69
Alphabétisation des femmes adultes	Corrélation de Pearson	,391**	1
	Sig. (bilatérale)	,001	
	N	69	69

** . La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).

Le tableau n°27 ci-dessus traite-les données de la première modalité de notre recherche. Il établit la corrélation qui existe entre les préoccupations domestiques et l’alphabétisation des femmes adultes au Tchad. D’après lui, il existe un lien positif et modéré entre le profil des acteurs et l’optimisation des résultats. Les résultats de la corrélation de Pearson présentent les résultats suivants : ($r=0,391$, $p= 0,001 <0,05$). Nous rejetons donc notre hypothèse nulle et validons ainsi l’hypothèse alternative car le coefficient de corrélation de Pearson dans le tableau ci-dessus étant inférieur à 0.05.

Thème 2 : Relation entre les traditions et pratiques liées à la sexualité et l’alphabétisation des femmes adultes au Tchad

H0 : *Il n’existe aucun lien entre les traditions et pratiques liées à la sexualité et l’alphabétisation des femmes adultes au Tchad*

Ha : *Il existe un lien entre les traditions et pratiques liées à la sexualité et l’alphabétisation des femmes adultes au Tchad.*

Tableau n°28: Relation entre les traditions et pratiques liées à la sexualité et l’alphabétisation des femmes adultes au Tchad

Corrélations			
		Traditions et pratiques liées à la sexualité	Alphabétisation des femmes adultes
Traditions et pratiques liées à la sexualité	Corrélation de Pearson	1	,459**
	Sig. (bilatérale)		,000
	N	69	69
Alphabétisation des femmes adultes	Corrélation de Pearson	,459**	1
	Sig. (bilatérale)	,000	
	N	69	69
**. La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).			

Le tableau n°28 ci-dessus traite les données de la deuxième modalité de notre recherche. Il établit la corrélation qui existe entre les traditions et pratiques liées à la sexualité et l’alphabétisation des femmes adultes au Tchad. D’après lui, il existe un lien positif et modéré entre le profil des acteurs et l’optimisation des résultats. Les résultats de la corrélation de Pearson présentent les résultats suivants : ($r=0,459$, $p=0,000 < 0,05$). Nous rejetons donc notre hypothèse nulle et validons ainsi l’hypothèse alternative car le coefficient de corrélation de Pearson dans le tableau ci-dessus étant inférieur à 0.05.

10. Thème 3 : Relation entre le niveau de vie des parents et l’alphabétisation des femmes adultes au Tchad

H0 : *Il n’existe aucun lien entre le niveau de vie des parents et l’alphabétisation des femmes adultes au Tchad*

Ha : *Il existe un lien entre le niveau de vie des parents et l’alphabétisation des femmes adultes au Tchad.*

Tableau n°29: Relation entre le niveau de vie des parents et l’alphabétisation des femmes adultes au Tchad

Corrélations			
		Niveau de vie des parents	Alphabétisation des femmes adultes
Niveau de vie des parents	Corrélation de Pearson	1	,237*
	Sig. (bilatérale)		,030
	N	69	69
Alphabétisation des femmes adultes	Corrélation de Pearson	,237*	1
	Sig. (bilatérale)	,050	
	N	69	69
*. La corrélation est significative au niveau 0.05 (bilatéral).			

Le tableau n°29 ci-dessus traite les données de la troisième modalité de notre recherche. Il établit la corrélation qui existe entre le niveau de vie des parents et l’alphabétisation des femmes adultes au Tchad. D’après lui, il existe un lien positif et faible entre le niveau de vie des parents et l’alphabétisation des femmes adultes au Tchad. Les résultats de la corrélation de Pearson présentent les résultats suivants : ($r=0,237$, $p= 0,030 <0,05$). Nous rejetons donc notre hypothèse nulle et validons ainsi l’hypothèse alternative car le coefficient de corrélation de Pearson dans le tableau ci-dessus étant inférieur à 0.05.

Tableau n°30: Synthèse des corrélations et des décisions

Hypothèses	Degré de significativité	Coefficient de corrélation	Décision
HR 1	.001	,391	Ha VALIDEE
HR 2	.000	,459	Ha VALIDEE
HR 3	.030	,237	Ha VALIDEE

D'après ce tableau n°30 toutes les hypothèses alternatives de cette recherche ont été validées tandis que les hypothèses nulles ont été rejetées.

4.1.3. Analyse qualitative

²Dans cette partie, la présentation de l'analyse des résultats va se faire par hypothèse et par cas. Il sera correspondant aux thèmes mentionnés. L'analyse se fera sous forme de tableau et suivant une codification précise, nous aurons les symboles ↓ et ↑ pour désigner respectivement le contenu du discours allant dans le sens de l'hypothèse et celui n'allant pas dans le sens de l'hypothèse de recherche.

Tableau n°31: Entretien avec première femme

Thèmes	Contenu du discours	Codage	Décision
Préoccupations domestiques	Merci de m'avoir donné la parole. A mon avis les femmes qui sont ici au centre d'alphabétisation ont plusieurs difficultés mais celles liées aux préoccupations domestiques sont nos vécus quotidiens. Il n'est pas du tout facile de gérer le foyer et même temps étudié, j'ai des enfants qui partent à l'école d'où je dois leur préparer au moins trois fois par jour. Cela n'est pas facile pour moi. Il y a des jours que je manque les cours et je n'arrive pas à me rattraper malgré que les cours soient organisés beaucoup plus dans la soirée. Parfois si je rentre un peu tard, mon mari se fâche et cela me donne de stress parfois et j'ai même envie d'abandonner mais c'est d'abord pour mon bien et aussi pour toute la société. Grâce au cours d'alphabétisation, j'arrive à lire et on nous apprend aussi bien d'autres choses.	↑	+ (Positif)
Traditions/pratiques liées à la sexualité	Je dirai oui parce que si à mon âge si que je cherche à apprendre c'est qu'il y avait un problème auparavant sinon je n'allais pas être ici et ces problèmes persistent encore. C'est à cause des traditions que nos parents ne font pas envoyés à l'école et je regrette encore jusqu'aujourd'hui. Maintenant que je suis venue m'inscrire pour apprendre mon entourage ne me laisse pas tranquille, peu de personne m'encourage et d'autres me disent qu'au lieu de s'occuper de mes enfants je vais encore apprendre quoi à mon âge.	↑	+ (Positif)
Niveau de vie des parents	Je dis oui parce que le niveau de vie des parents doit influencer notre réussite ou notre échec. Mon		+ (Positif)

	père n'avait pas les moyens pour m'inscrire à l'école de surcroît encore que j'étais une fille donc le peu qu'il a, il se force pour inscrire les garçons à l'école et me voilà à mon âge en train de chercher à apprendre.	↑	
Conscience des femmes adultes vis-à-vis de l'alphabétisation	Nous sommes conscientes de ce que l'alphabétisation pourrait nous apporter. Grâce aux cours organisés on arrive à lire et notre esprit aussi est ouvert donc nous sommes vraiment reconnaissantes malgré quelques difficultés.	↓	- (Négatif)

Tableau n°32: Entretien avec deuxième femme

Thèmes	Contenu du discours	Codage	Décision
Préoccupations domestiques	Oui, ce sont les préoccupations domestiques qui nous ont amené ici sinon on n'allait pas être là, on aurait dû étudier depuis notre jeune âge.	↑	+ (Positif)
Traditions/pratiques liées à la sexualité	Bien-sûr les traditions/pratiques liées à la sexualité influencent l'alphabétisation des femmes adultes par exemple si une femme arrive à perdre son partenaire, elle est obligée de suivre les rites traditionnels allant de 5 à 6 mois pourtant les autres avancent et elle ne pourra plus se rattraper. Certaines abandonnent par la fin et c'est pareil pour les femmes qui accouchent.	↑	+ (Positif)
Niveau de vie des parents	Plus le niveau de vie des parents est élevé, plus on a de la chance dans notre vie mais ce n'est pas mon cas. Les parents instruits se soucient de l'avenir de leurs enfants.	↑	+ (Positif)
Conscience des femmes adultes vis-à-vis de l'alphabétisation	Je peux dire que certaines sont conscientes et d'autres non. Parce que si on connaît ce qu'on cherche, on doit être sérieuse et fixer des objectifs pour atteindre donc l'on ne doit pas prendre à la légère. L'alphabétisation nous a apporté plusieurs avantages qui sont entre autres : parler en français et lire qui sont nos soucis majeurs, prendre la parole devant les hommes et défendre notre cause.	↑	+ (Positif)

Tableau n°33: Entretien avec troisième femme

Thèmes	Contenu du discours	Codage	Décision
Préoccupations domestiques	Oui parce qu'il n'est pas du tout facile de gérer les enfants avec leur différent besoin et de s'occuper de notre propre apprentissage. Il y a les jours où je pars au champ donc ça fait à ce que je manque les cours certains jours mais ça va aller.	↑	+ (Positif)
Traditions/pratiques liées à la sexualité	Malgré les luttes et les droits consacrés aux femmes, elles subissent toujours des inégalités dans la société. Nous certaines c'est par courage et la tête que nous continuons encore à apprendre.	↑	+ (Positif)
Niveau de vie des parents	Oui, la majorité des parents qui ont un niveau intellectuel et une vie stable, prennent au sérieux l'éducation de leurs enfants. Les parents démunis et analphabète qui ne connaissent pas l'importance de l'éducation des filles et c'est ce qui m'a rattrapé aujourd'hui sinon je n'allais pas être là en train de chercher à apprendre à mon âge. Si seulement on m'avait inscrit à l'école dès mon enfance, je serais épargnée mais ils ont jugé plutôt de m'envoyer en mariage très jeune.	↑	+ (Positif)
Conscience des femmes adultes vis-à-vis de l'alphabétisation	Comme je ne viens pas régulièrement au cours, j'ignore l'importance mais dans l'avenir elle pourrait nous apporter quelque chose dans notre vie quotidienne.	↑	+ (Positif)

Tableau n°34: Entretien avec quatrième femme

Thèmes	Contenu du discours	Codage	Décision
Préoccupations domestiques	Oui les travaux domestiques ne me laissent pas du tout participer ou apprendre donc parfois je viens et parfois je ne viens pas et jusqu'à là beaucoup sont encore dans leur maison elles n'ont jamais mis pieds dans les centres d'alphabétisation.	↑	+ (Positif)
Traditions/pratiques liées à la sexualité	Les traditions oui mais les pratiques liées à la sexualité pas trop. Chez nous au Tchad jusqu'à là beaucoup s'attache à leur tradition surtout la		- (Positif)

	communauté musulmane où on va trouver des femmes qui ne sont pas d'abord dehors et parmi elles certaines ne bénéficient de rien en alphabétisation mais une fois avec l'arrivée du projet on nous sensibilise peu à peu elles commencent à sortir sinon pour dire la vérité les traditions nous priment que nous soyons alphabétisés.	↑	
Niveau de vie des parents	Oui mais pas trop. Nous dirons que beaucoup plus c'est manque de volonté par nous-même sinon ici à Sarh à part CELLIAF, il y a également d'autres centres de formation qui forment les femmes dans divers domaines. Donc il revient de fois à nous de prendre conscience et sortir de l'analphabétisme.	↑	+ (Positif)
Conscience des femmes adultes vis-à-vis de l'alphabétisation	Oui beaucoup d'entre nous sont conscientes mais seulement que nous sommes laissés par notre nature comme la femme des siècles passés.	↓	- (Négatif)

Tableau n°35: Entretien avec cinquième femme

Thèmes	Contenu du discours	Codage	Décision
Préoccupations domestiques	Oui nos préoccupations domestiques jouent sur notre formation et c'est ce qui empêche beaucoup de femmes à suivre régulièrement leur formation.	↑	+ (Positif)
Traditions/pratiques liées à la sexualité	Bon, les autres disent que les traditions empêchent mais je pense que c'est une question d'engagement donc quant à moi je dirais que ni les traditions ni les pratiques liées à la sexualité influencent l'alphabétisation des femmes. La mission principale de cette cellule est de lutter contre tout genre de discrimination au regard des femmes.	↑	- (Positif)
Niveau de vie des parents	Nous dirons que beaucoup plus c'est manque de volonté par nous-même sinon ici à Sarh à part		-

	CELLIAF, il y a également d'autres centres de formation qui forment les femmes dans divers domaines. Les parents analphabètes négligent de soutenir les femmes dans l'éducation.	↓	(Négatif)
Conscience des femmes adultes vis-à-vis de l'alphabétisation	Oui mais certaines ne sont pas conscientes parce qu'elles ne participent pas activement à la formation.	↑	+ (Positif)

Nous disons en faisant une synthèse de ces entretiens, le constat sur les trois enquêtes présente des réponses similaires. Toutes les réponses sont en lien avec les enquêtes quantitatives qui ont été effectivement validées par les hypothèses alternatives.

4.2. DISCUSSION

La présente étude porte sur les effets des Facteurs socio-culturels sur l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes : une étude évaluative du projet PÉFAF à Sarh. Le problème dégagé qui est observé de manière théorique et empirique est celui des poids de la tradition et les pratiques qui entravent l'éducation des filles que nous posons dans le cadre de cette étude aura pour corolaire manque d'information ou moins d'importances en ce qui concerne l'éducation des filles et leur devenir au Tchad et principalement dans la région du Moyen-Chari.

En effet, cette étude a pour objectif de comprendre en quoi l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes sont menacés du Tchad. L'éducation est depuis toujours l'un des fondements de toute civilisation. Il est possible de dire que c'est à travers le niveau d'éducation que l'on peut juger du degré d'évolution d'une société. En outre, l'éducation pour tous est devenue au fil des temps un droit absolu pour tout enfant car c'est grâce à l'éducation qu'il pourra forger son avenir.

S'agissant de la première hypothèse, Considérant ce principe et au regard des réponses apportées aux données collectées et analysée, il en ressort que les préoccupations domestiques influencent l'éducation des filles. Six indicateurs découlent de cette variable (les multiples tâches ménagères ; les travaux champêtres ; devoirs conjugaux ; la dépression lors des travaux domestiques ; faiblesse du rendement scolaire ; l'exercice des ménages). Ainsi, le pourcentage

de chaque item formulé en rapport avec ces indicateurs ont permis de mieux observer que 29 personnes sont d'accord soit un pourcentage de 42% filles optent pour l'indicateur des multiples tâches ménagères tandis que les autres items ont eu pour pourcentage de la modalité "d'accord" les données suivantes : les travaux champêtres (40.6%) ; devoirs conjugaux (23.2%.) ; dépression lors des travaux domestiques (40.6%); faiblesse du rendement scolaire (31.9%) et l'exercice des tâches ménagères (59.4%). Il est évident de prendre en compte cette exigence que les filles sont moins instruites que les garçons. Les résultats indiquent que lorsque les travaux domestiques sont mal organisés et planifiés dans le ménage, cela réduit le temps de repos des élèves filles et les empêche d'avoir suffisamment de temps à consacrer à leurs études (révision des cours, exercice de maison...). Les dangers liés au travail domestique des filles nous préoccupent gravement. Nous avons plusieurs dangers auxquels les travailleurs domestiques sont particulièrement exposés et la raison pour laquelle il peut être considéré comme l'une des pires formes de travail des filles. Les risques les plus répandus auxquels s'exposent les filles dans cette activité concernent : des journées de travail longues et éprouvantes, l'usage de produits chimiques toxiques, le transport de lourdes charges, le maniement d'ustensiles dangereux comme des couteaux, des hachoirs, des casseroles brûlantes, un logement et une nourriture insuffisants ou inappropriés, des traitements humiliants ou dégradants, y compris des violences verbales ou physiques, et des abus sexuels. Les risques sont démultipliés lorsque les filles vivent au domicile de leur employeur. Ces dangers doivent être appréciés dans un contexte de privation des droits fondamentaux des femmes, tels que par exemple l'accès à l'éducation et aux soins de santé, le droit au repos et aux loisirs, au jeu et à des activités récréatives, le droit d'être protégé et d'avoir des contacts réguliers avec ses parents ou ses semblables. Ces facteurs peuvent avoir un impact physique, moral et psychologique irréversible sur le développement, la santé et le bien-être et l'éducation des filles.

Telle que perçue par Lopsiwa (2010, p.62) Un mémoire de maîtrise sur « stéréotypes sociaux et achèvement du cycle primaire par les filles de l'arrondissement de Moro, extrême-nord Cameroun ». Lopsiwa, qui cherche à comprendre les mécanismes de l'inachèvement de la scolarisation de la jeune fille. La scolarisation de la jeune fille est une préoccupation permanente de la société africaine. En effet, il existe encore selon certains auteurs des disparités dans le processus de scolarisation des filles dans les sociétés africaines. En fait, bien avant la colonisation, on distinguait en Afrique des rites exclusivement féminins, des rites exclusivement masculins (Mbala Owono, 1986). En général, les filles vivaient dans l'ombre

de la mère jusqu'au jour du mariage. Ainsi, l'une des caractéristiques de leur éducation est la standardisation des programmes et des procédures d'éducatons traditionnelle et leur fonctionnement de la vie quotidienne et aux travaux essentiellement domestiques. L'éducation et la fréquentation sont les agents clés pour changer les attitudes des femmes sur le mode de perception par d'autres personnes et elles-mêmes. Nous devons comprendre la nature de la fille et par conséquent de la femme. L'éducation de la fille est souvent traduite par le désir pour l'égalité de sexe. La clameur pour l'égalité de sexe semble être une hypothèse politique. Elle empêche de penser comment les filles et les femmes, même les garçons peuvent être dirigés. D'une manière générale, elle donne une notion quantitative de l'éducation, tout de même la fille doit avoir quelques valeurs intrinsèques.

En 1523, l'humaniste espagnol Vivés rédige De l'institution de la femme chrétienne dans lequel il se questionne sur une « chose non encore traitée » l'éducation des femmes. Pour lui, l'instruction est nécessaire aux jeunes filles, mais il s'agit d'une instruction qui leur est propre. Les travaux domestiques y seraient plus importants que l'apprentissage de la lecture ou de l'écriture. En outre, le latin n'y aurait pas sa place. On retrouve des propos similaires chez Érasme ou Rabelais, qui justifient l'instruction des jeunes filles parce que l'homme et la femme sont supposés vivre ensemble.

L'école se présente ainsi comme un canal pour assurer l'éducation et la formation des filles afin de leur permettre d'atteindre la capacité d'insertion socioprofessionnelle. L'éducation de la fille qui est focalisée sur les facultés mentales l'aide à devenir un instrument pour la paix, la solidarité, un directeur moral dans la famille, le voisinage et la société. L'accès à l'éducation est un outil valable pour faire avancer le processus de perception de soi. Elle nous fait savoir que Dans la conscience collective des sociétés humaines, la place de la femme est, en général réduite au cadre domestique tournant autour de la maternité, de l'éducation des enfants et de l'entretien du foyer. Un mémoire de maîtrise sur « l'alphabétisation fonctionnelle dans les associations au Burkina Faso : cas de l'association féminine du secteur n°8 de Koudougou » présenté par Régina Véronique Odjola dans son travail elle montre que l'alphabétisation est de nos jours perçue comme une approche de développement et constitue en même temps un tremplin pour lutter contre la pauvreté. C'est fort de ce constat que notre objectif primordial est de faire d'abord des constats de la situation actuelle et de faire des suggestions par rapport au constat et enfin, faire des propositions qui vont contribuer à dynamiser les programmes de formation, à les rendre plus attrayants et plus appropriés aux sollicitations des bénéficiaires Féminine. La préoccupation dans ce présent

travail est de voir si l'alphabétisation telle que pratiquée arrive à former les ressources humaines capables de participer non seulement à leur propre développement, mais aussi à celui de la société à laquelle elles appartiennent. L'amélioration de la qualité de l'alphabétisation est le chemin de la valorisation des ressources humaines qui constituent un levier au développement de tout pays comme l'assure l'UNESCO au congrès international de Téhéran qu'elle a organisé en 1965. Pour garantir la consolidation des acquis, les conditions doivent être réunies pour permettre aux néo-alphabétisés de valoriser leurs acquis. Pour cela on peut axer l'alphabétisation sur des programmes de développement comme par exemple la mise en pratique et le suivi des modules de formation que nous avons proposés dans notre stratégie d'alphabétisation. Un suivi au niveau de la gestion des unités économiques, un encadrement dans les exploitations agricoles, la recherche de sources de financement des activités génératrices de revenus au bénéfice des auditeurs et l'accessibilité au statut d'animateur et de superviseur contribueront à offrir aux néo-alphabétisés un cadre où ils pourront mettre en pratique ce qu'ils ont appris.

Bineta (2011) à travers son mémoire intitulé « l'intégration des technologies de l'information et de la Communication dans les programmes d'alphabétisation des femmes au Sénégal : mythe ou réalité » parle de l'importance de la femme dans la société. Le niveau d'éducation est un facteur déterminant dans l'accès à un niveau de vie décent. Les programmes de lutte contre la pauvreté doivent nécessairement viser à relever le niveau d'instruction des femmes, mais aussi combattre la pauvreté dans les localités les plus pauvres à savoir les zones rurales. Les femmes sont conscientes que le fait d'être analphabète a nécessairement des répercussions sur leur qualité de vie et leur épanouissement personnel, et que cela entraîne un manque de confiance ainsi qu'un sentiment de complexe d'infériorité, d'impuissance ou de manque d'estime de soi. Sentiment qui est continuellement impliqué dans tous nos comportements et qui sous-tend toutes les relations qu'on peut avoir avec autrui ou soi-même. L'incapacité de pouvoir lire et écrire les met dans une situation d'emploi précaire, de chômage voire de marginalisation. Elle les empêche aussi de suivre correctement les prescriptions médicales et de comprendre les informations sur leur propre santé et sur celle de leurs enfants. Les femmes sont conscientes des avantages de l'alphabétisation. Le fait d'être alphabétisées leur permettra d'être indépendantes sur le plan économique et leur donnera plus d'autonomie et d'opportunités, d'affirmation de soi et d'estime de soi. C'est un moyen d'améliorer la santé, la nutrition et l'éducation des enfants. La femme pourra mieux rompre avec les coutumes et les pratiques qui ont des incidences néfastes sur la santé.

Une femme alphabétisée aura donc plus de chances de modifier les rapports familiaux déséquilibrants qui la mettent dans une position d'infériorité constante. L'alphabetisation est plus qu'une nécessité pour les femmes au Sénégal. Elle est un « enjeu vital et un catalyseur du développement » comme le mentionne le Rapport (2006) de l'UNESCO. En outre, elle est non seulement un facteur positif dans la construction des capacités, mais elle est aussi le moteur principal du développement humain. Alphabetiser les adultes, et plus particulièrement les femmes, devrait donc rester la priorité des dirigeants de ce monde.

Pour ce qui est de la deuxième hypothèse, il s'est avéré que les traditions/pratiques liées à la sexualité agissent sur l'éducation des filles et l'alphabetisation des femmes adultes de ces dernières à 53.6% selon les résultats obtenus sur le terrain. Des six indicateurs qui y découlent à savoir les normes sociales, les croyances d'ordre religieuses, le mariage précoce, les grossesses non désirées, l'existence du programme adéquat, l'excision ont penché à 80% sur l'influence de l'éducation des filles.

En effet notre hypothèse affirme que les traditions/pratiques liées à la sexualité influencent l'éducation des filles et l'alphabetisation des femmes adultes. Aujourd'hui plus de filles que jamais vont à l'école. Cependant, malgré des progrès, les femmes et les filles continuent d'être confrontées à de multiples obstacles à la jouissance égale au droit à une éducation de qualité en raison de leur sexe et de l'intersection de ce facteur avec de nombreux autres facteurs, tels que l'âge, l'ethnicité, la pauvreté, et le handicap. Cela inclut des obstacles, à tous les niveaux, pour accéder à une éducation de qualité et au sein de systèmes éducatifs, d'institutions et de salles de classe, tels que, entre autres :

- Stéréotypes sexuels néfastes et stéréotypes abusifs liés au genre
- Mariage des enfants et grossesse précoce et non désirée
- Violence sexiste contre les femmes et les filles
- Manque d'environnements d'apprentissage inclusifs et de qualité et infrastructures éducatives inadaptées et insalubres, y compris pour les installations sanitaires.

Le droit égal à une éducation de qualité pour tous est reconnu par la communauté internationale et s'est engagée à parvenir à une égalité sexospécifique dans tous les domaines, dont l'éducation, grâce au consentement du droit international relatif aux droits humains. Cela signifie que les États ont une obligation juridique d'éliminer tous les obstacles discriminatoires, qu'ils existent dans la loi ou dans la vie quotidienne, et de prendre des mesures positives pour instaurer l'égalité, aussi bien dans l'accès à une égalité de chance, au

sein et par le biais de l'éducation. Parmi tous ces sujets, qui sont souvent considérés comme tabous dans notre société, le Sommet s'est principalement concentré sur la question de l'égalité des genres dans l'éducation. Tout le monde parle de l'éducation des filles, mais nombreuses sont les personnes qui ne comprennent toujours pas son importance, ses fondements et son impact sur la vie des filles, la société et, surtout, sur notre continent, l'Afrique.

NYIRABAGANZA (2012, p.28) « la problématique de la scolarisation des filles » signale que faire scolariser une fille égale engager des dépenses inutiles car elle ne sera que bénéfique chez son mari après le mariage. Les parents n'envoient pas leurs filles à l'école parce que l'école met en insécurité leur fille. Les parents analphabètes ou semi-lettrés hésitent de faire scolariser leurs filles parce que les études les exposent aux agressions sexuelles ou autres formes de violences.

ANNA et All (2004, p.8) Dans son article « situation des enfants dans le monde » publié par l'Unicef souligne que l'éducation est trop souvent considérée comme un droit pour chaque individu, mais tout simplement à cause de nombreux enfants la plupart des parents concluent de scolariser autant d'enfants et surtout les garçons que ses finances leurs permettent et laissent les filles, avec un adage « les études des filles se terminent à la cuisine » Loris (2007, p.108) Dans son ouvrage « la civilisation des filles dans les traditions Africaines » stipule que les filles s'opposent d'aller à l'école parce qu'elles ont beaucoup de travaux domestiques, en plus elles n'ont pas besoins d'instruction. KIZERBO (2007, p.83) Dans son ouvrage «la civilisation des filles dans les traditions Africaines » signale qu'une femme illettrée n'est ni reflet de l'homme, elle ne prouve aucun besoin de l'homme, c'est une esclave.

Nicole dans son livre intitulé "genre et éducation des filles" (2017) elle présente Comment expliquer le retard et les inégalités dans l'instruction et la scolarisation des filles par rapport à celles des garçons ? Cet ouvrage met en évidence les croyances et les préjugés dans lesquels ceux-ci sont enracinés et il interroge le caractère normal et naturel de ces privilèges accordés aux garçons. Par une approche à la fois historique et philosophique, il analyse les " théorisations " philosophiques qui sont censées les légitimer dans une conception différencialiste des sexes qui leur assigne des finalités différentes et inégales. Mais la mise en perspective historique montre aussi que les conceptions de l'éducation des filles ne vont pas sans susciter des paradoxes et des conflits. Chez Molière, Rousseau ou Mgr Dupanloup, chez Cabanis, Camille Sée ou Henri Marion, l'auteure démonte ces conceptions qui organisent l'éducation des filles et dégage les mécanismes normatifs de différenciation et de

hiérarchisation qui les conditionnent. Tout au long de ce parcours historique, des contestations s'opposent à cette idéologie diffuse soutenant la domination masculine (les Précieuses, Comenius, Mary Wollstonecraft et bien d'autres au XIXe siècle). Mais elles n'empêcheront pas qu'à travers leurs transformations et leurs ajustements contextuels, les inégalités perdurent.

Jean François et Marguerite Figeac dans le livre « sur les traces du passé de l'éducation » qui nous parle que L'éducation est donc source de culture et d'émancipation. Cela s'inscrit dans une sensibilité nouvelle qui touche aussi bien la noblesse que la bourgeoisie. Les parents issus de ces milieux sont très attachés au développement de l'instruction et certains, friands de toute une littérature éducative, élèvent leurs filles comme leurs garçons. Pourtant cette éducation a des limites, comme le prouvent les cahiers de doléances. Les femmes s'y expriment peu, mais certains laissent apparaître deux revendications essentielles : le droit à l'instruction et le droit à l'expression ; deux droits contenus dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793. C'est en fait cette image d'une femme mineure du point de vue juridique et cantonnée aux travaux domestiques, que les cahiers contestent, mais ces aspects ne sont pas nécessairement mis en évidence dans les plans d'éducation de la même époque. Quelques décennies plus tard, sous la Monarchie de Juillet, le légitimiste Pierre-Sébastien Laurentie affirme dans son plan que « la femme est l'instrument le plus admirable des grandes réformes de la société ». Si certains concepteurs reconnaissent la place des femmes, peu élèvent la condition féminine au niveau de celle des hommes et lorsqu'ils parlent d'éducation, cette dernière apparaît la plupart du temps comme sexuée. C'est ce que l'on retrouve par exemple déjà sous la Révolution, dans le plan de Le Peletier de Saint-Fargeau où il affirme qu'il faut éduquer les filles tout en soulignant qu'elles n'ont pas nécessairement besoin de suivre le même enseignement que les garçons. Si les enfants des deux sexes doivent apprendre les fondamentaux, c'est-à-dire à lire, à écrire, à compter, les garçons n'effectuent pas les mêmes activités. D'un côté on apprend l'arpentage, le mesurage, le maniement des armes... de l'autre, la couture, le filage, le blanchissage... Cette éducation est donc dispensée afin d'instruire des individus capables de servir le plus grand nombre, c'est en quelque sorte une éducation utilitariste qui se met en place sous la Révolution et s'affirme au XIX^{ème} siècle. Pour beaucoup, la femme a des fonctions limitées et il n'est pas surprenant de voir certains auteurs contenir sa formation en précisant qu'elle doit savoir lire, écrire, compter pour les besoins du ménage, mais qu'il n'est peut-être pas nécessaire d'aller au-delà. Beaucoup pensent, à l'instar du Citoyen Renault, que seule l'instruction primaire doit être réservée aux deux sexes et il est bien souvent sous-jacent dans

les propos de la génération de la Révolution et de la post-Révolution, qu'un trop grand savoir des femmes pourrait nuire à la société tout entière.

CARRON, (1994), lui, associe l'Etat à ce comportement. Il pense d'ailleurs que le rôle de l'Etat dans l'éducation des adultes est lié à la volonté politique des autorités nationales. Il précise, en cela, que la volonté politique ne constitue pas une variable indépendante, mais elle est déterminée par la stratégie globale de développement insufflée par le gouvernement et par le contexte sociopolitique du pays. Ce qui permet de rappeler qu'il est important que l'Etat respecte le principe de solidarité envers les démunis en leur assurant le droit et l'accessibilité aux services de l'éducation. Cette position qui indexe l'Etat dans son rôle d'assurer le bien-être des populations nous paraît très important. Car, nous avons souvent eu l'impression que les questions liées à l'éducation en général ne sont traitées que dans des discours politiques. Les politiques d'alphabétisation ont déjà intégré les aspects les plus saillants des choix pouvant conduire à la concrétisation du droit fondamental qu'est le droit à l'éducation tel qu'énoncé par le forum de DAKAR : « toute personne enfant, adolescent ou adulte doit pouvoir bénéficier d'une formation conçue pour répondre à ses besoins éducatifs fondamentaux ». Et si l'on a vraiment le souci que nos populations satisfassent elles-mêmes leurs besoins essentiels ; si on a à cœur l'atteinte des objectifs du DSCE à l'horizon 2035, alors le droit d'apprendre doit effectivement leur être accordé. Ainsi, comme le pense MASSODA (1998, p.11), l'alphabétisation fonctionnelle « doit être conçue comme un processus conduisant à une grande liberté et à l'indépendance de la décision, il ne s'agit pas seulement d'inculquer un savoir-faire, mais de jeter les bases d'une véritable révolution culturelle ». Car, « L'adulte analphabète, incapable de s'informer, a toujours été un obstacle à la mise en œuvre de toute initiative tendant au relèvement général du pays. Pour obvier à cet obstacle, il est indispensable que l'adulte soit motivé et qu'il reçoive un minimum de connaissance qui éveillera chez lui la conscience économique en même temps que le sentiment de ses possibilités dans la société où il vit, de sorte que par ses propres efforts, il puisse changer ses conditions de vie » (Dans l'ouvrage de l'UNESCO intitulé Éducation millions d'analphabètes « montre que plus de 783.000.000 d'analphabètes dans le monde représentant 3,6% de la population européenne 2,7% de la population de deux Amériques, 46,8% de la population asiatique et 73,3% de la population africaine.

Pédagogue brésilien, Paulo (1970, p.23) est aussi un humaniste reconnu internationalement. S'il est connu pour son action d'alphabétisation et sa lutte contre l'illettrisme dans son pays, sa conception de l'éducation ne se réduit pas à cela. Non

seulement elle sert la libération des opprimés mais elle révolutionne l'éducation des adultes et l'enseignement supérieur. Par ailleurs, Paulo Freire lutte contre une « culture du silence » et sa pensée soutient ceux qui considèrent qu'il y a actuellement un retour au « diffusionnisme » ethnocentré occidental, en tant que processus subtil d'aliénation. Sa vision contribue aussi au renforcement du concept d'éducation comme bien public : un droit universel et un instrument de libération et non un service commercial ou au bénéfice d'une pensée unique. La question de l'instruction des femmes est soulevée au XVI^{ème} siècle, mais elle est polémique : faut-il instruire les filles ? Les premiers programmes éducatifs à destination des filles apparaissent à la fin du XVII^{ème} siècle. Ces programmes sont nettement générés (éducation religieuse, tâches domestiques, etc.). Le XIX^{ème} siècle marque un tournant avec la loi Falloux et les lois Ferry. La loi Jules Ferry du 28 mars 1882 avait rendu l'instruction obligatoire pour tous les enfants, filles et garçons, de six à treize ans. Après le Front populaire, la loi du 9 août 1936, initiée par Jean Zay, prolongera ensuite l'obligation d'aller à l'école jusqu'à quatorze ans.⁷ janv. 2019 Le XX^{ème} siècle montre un effondrement de l'analphabétisme, tant masculin que féminin. Cependant, des inégalités subsistent dans les pays en développement. Ce n'est qu'au cours du XVII^{ème} siècle que s'élaborent les premiers programmes éducatifs destination des filles.

La question de savoir si les filles peuvent prétendre à un enseignement aussi complexe que les garçons reste entière : Molière et les Précieuses ridicules (1673, p.62) ou les Femmes savantes se moquent des femmes qui auraient la prétention de s'instruire ; des femmes de lettres comme Mme de Sévigné défendent l'idée d'une égale instruction. À la même époque, Fénelon rédige un traité d'éducation dans lequel il regrette que « rien ne [soit] plus négligé que l'éducation des filles ». Cependant, il y réclame une éducation liée à leurs « fonctions » : « elles ne doivent ni gouverner l'État, ni faire la guerre, elles peuvent se passer de certaines connaissances étendues ». S'appuyant sur les travaux de Dewey et de Piaget, les éducateurs constructivistes pensent que dans le domaine de l'éducation des adultes, l'expérience personnelle est une ressource centrale d'apprentissage. Nous estimons que l'amélioration de la qualité de l'alphabétisation est le chemin de la valorisation des ressources humaines qui constituent un levier au développement de tout pays comme l'assure l'UNESCO au congrès international de Téhéran qu'elle a organisé en 1965. Le Programme d'action adopté à Beijing en 1995, lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, a identifié l'accès universel et égal des femmes à l'éducation et la formation des femmes comme un des 12 domaines critiques requérant une action prioritaire des gouvernements et de la communauté internationale. Au cours de sa quarante et unième session, la Commission de la condition de

la femme des Nations Unies a recommandé que des actions plus avant soient menées pour améliorer l'accès des femmes à l'éducation, notamment la prise en compte d'une perspective sexospécifique, en tant qu'élément central de toutes les politiques et programmes dans le secteur éducatif. Dans ses conclusions, la Commission a mis l'accent sur l'interdépendance qui prévaut entre éducation, formation et marché du travail et demandé que soient entreprises des recherches supplémentaires sur les tendances de l'emploi, le revenu et les perspectives d'emploi à venir. Dans le préambule de la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous (Jomtien, 1990), l'attention internationale est attirée dès la première ligne sur deux chiffres qui en disent long sur le thème à l'examen : « Plus de 100 millions d'enfants, dont au moins 60 millions de filles, n'ont pas accès à l'enseignement primaire ». Ainsi près des deux-tiers des enfants privés de formation scolaire sont des filles. La communauté internationale en général et l'UNESCO, conscientes de la gravité de cette situation qui apparaît comme une injustice majeure aux yeux du monde, ont initié des programmes dans le but de rectifier cette tendance négative, notamment dans les pays en développement. Par sa nature, l'éducation des filles et des femmes est multisectorielle et doit répondre de ce fait à des besoins spécifiques. L'action de l'UNESCO vise à encourager les efforts accomplis par les Etats membres pour éliminer les inégalités entre les hommes et les femmes en mettant un accent particulier sur l'accès des femmes et des jeunes filles à l'éducation, la formation, l'enseignement technique et professionnel et aux professions traditionnellement réservées aux hommes, en vue d'accroître la participation des jeunes filles et des femmes au développement.

Parlant de la troisième hypothèse, Les résultats de l'enquête menée sur le terrain démontrent que cette hypothèse est pertinente car il a été confirmé à 50.7% par les participantes que le niveau de vie des parents impacte l'éducation des filles. Les autres indicateurs tels que l'engagement des parents, le risque de pauvreté, les produits de première nécessité, l'assiduité des filles à l'école, le niveau d'étude des Parents et l'ignorance sur l'éducation des filles ont de taux respectivement de 29% ; 30.4% ; 52.2% ; 52.2% ; 36.22% et 27.5%.

Les parents et les familles élargies ont un impact le plus direct et le plus durable sur l'apprentissage des filles et jouent un rôle clé dans le soutien de leur éducation. Des recherches montrent que lorsque les parents participent à l'éducation de leurs enfants, ces derniers sont plus engagés dans leur travail scolaire, restent plus longtemps à l'école et obtiennent de meilleurs résultats d'apprentissage. Cela se traduit également par des avantages économiques et sociaux à plus long terme. Même si le rôle d'un parent dans l'éducation de ses

filles évolue au fur et à mesure que les filles grandissent, il est important de se rappeler que les parents restent des modèles. Leur attitude vis-à-vis de l'éducation peut à la fois inspirer les filles et les responsabiliser au cours de leur propre parcours éducatif. Le niveau de vie des Parents est activement impliqué dans l'éducation de leurs filles et participe aux efforts visant à garantir que toutes les filles aient une éducation de qualité. Les parents ont le devoir d'élever leurs enfants de manière responsable et de ne pas négliger leur éducation. Les parents ont le droit de plein accès au système d'enseignement pour leurs enfants en fonction de leurs besoins, de leurs capacités et de leurs mérites. Les parents ont le devoir d'élever leurs enfants de manière responsable et de ne pas négliger leur éducation. Les parents ont le droit de plein accès au système d'enseignement pour leurs filles en fonction de leurs besoins, de leurs capacités et de leurs mérites.

4.3. INTERPRETATION DES RÉSULTATS

La présente étude, a priori, a utilisé le questionnaire. De ce fait, l'interprétation des résultats consistera à organiser les grands thèmes, l'essence des items qui contribuent à la compréhension de ces derniers. Alors, pour chacune des hypothèses, une interprétation en rapport avec les résultats du questionnaire sera faite. Par ailleurs, il convient de rappeler que la présente étude, en réponse à la question principale de recherche, a eu pour Hypothèse générale : il existe un lien entre les facteurs socio-culturels sur le projet d'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad. L'opérationnalisation de la variable indépendante a permis de retenir trois variables indépendantes secondaires parmi lesquels nous avons les préoccupations domestiques, les traditions/pratiques liées à la sexualité et le niveau de vie des parents.

Ces variables ont permis de formuler des hypothèses de recherche suivantes :

HR1. Les préoccupations domestiques influencent le projet d'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad.

HR2. Les traditions/pratiques liées à la sexualité influencent le projet d'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad.

HR3. Le niveau de vie des parents impacte le projet d'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad.

4.3.1. Interprétation des résultats relatifs à HR1

En réponse à la question secondaire 1, HR1 a été formulé ainsi qu'il suit : Les préoccupations domestiques influencent le projet d'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad.

Par rapport à cette hypothèse, un certain nombre d'items ont été proposés aux filles, six ont été soumis à l'attention de l'échantillon constitué de 69 filles du lycée féminin de la région du Moyen-Chari. Au demeurant, les résultats de cette investigation permettent de constater que plus de la moitié des filles ont des réponses qui vont dans le sens de l'hypothèse. Ceci repartit selon les indicateurs suivants : 40.6% de répondante pensent que les multiples tâches ménagères souvent imposées aux filles influencent leur éducation dans la région du Moyen-Chari. En revanche, 40.6% estiment que les travaux champêtres impactent l'apprentissage et que l'égalité de chance soit prise en compte. D'un autre côté, 24.6% de filles affirment par la modalité "d'accord" qu'il existe une transparence dans les difficultés à apprendre tout en se préoccupant des devoirs conjugaux, 40.6% de répondantes estiment qu'il existe de dépression en exerçant les travaux domestiques, 31.9% estiment qu'elles ont de rendement scolaire faible et enfin 59.4% avouent qu'elles exercent le ménage avec leurs volontés.

4.3.2. Interprétation des résultats relatif à HR2

Ensuite, nous avons formulé une seconde hypothèse HR2 portant sur : Les traditions/pratiques liées à la sexualité influencent le projet d'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad.

Pour cette hypothèse de recherche, sur les 69 individus interrogés, ont confirmé que Les traditions/pratiques liées à la sexualité influencent le projet d'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad. Soit un taux de 53.6% de l'échantillon ont confirmé par la modalité "d'accord". Tandis que 42% des participantes pensent que les normes sociales impactent l'alphabétisation des Femmes. Cependant que 34.8% des répondantes estiment que les croyances d'ordre religieuses jouent un rôle paisible dans le rendement scolaire au sein des écoles de Sarh, 34.8% des participantes partagent l'avis selon laquelle, le mariage précoce est susceptible de booster l'éducation et le rendement scolaire, 39.1% des répondantes donnent leur avis que les grossesses non désirées empêchent les filles de poursuivre leurs études, 38.2% des participantes affirment qu'il y a un programme adéquat

pour l'éducation des filles et enfin 38.2% des répondantes confirment que l'excision influencent l'éducation des filles.

La deuxième modalité de notre recherche établit la corrélation qui existe entre les traditions et pratiques liées à la sexualité et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad. D'après lui, il existe un lien positif et modéré entre le profil des acteurs et l'optimisation des résultats. Les résultats de la corrélation de Pearson présentent les résultats suivants : ($r=0,459$, $p= 0,000 <0,05$). Nous rejetons donc notre hypothèse nulle et validons ainsi l'hypothèse alternative car le coefficient de corrélation de Pearson étant inférieur à 0.05.

4.3.3. Interprétation des résultats relatifs à HR3

Pour mieux cerner l'hypothèse de recherche 3 dont l'énoncée est la suivante : Le niveau de vie des parents impacte le projet d'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad. Nous avons interrogé 69 filles, dont les modalités de réponses de chacune sont différentes.

À cet effet, cette hypothèse a été opérationnalisée en six items : l'engagement des parents 29% ; le risque de pauvreté 30.4% ; gestion des produits de première nécessité 52.22% ; l'assiduité des filles à l'école 52% ; niveau d'étude des parents 36.22% ; l'ignorance des Parents 27,5%. Les pourcentages relevés signifient que les réponses reportées par les filles ont été favorables et ont confirmé l'hypothèse précédemment.

La corrélation qui existe entre le niveau de vie des parents et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad, il existe un lien positif et faible entre le niveau de vie des parents et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad. La corrélation de Pearson présente les résultats suivants : ($r=0,237$, $p= 0,030 <0,05$). Nous rejetons donc notre hypothèse nulle et validons ainsi l'hypothèse alternative car le coefficient de corrélation de Pearson dans le tableau ci-dessus étant inférieur à 0.05.

4.4. PROPOSITIONS

Au moment où nous conduisons ce travail à son terme, nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé tous les aspects qui était susceptible d'être abordés concernant le thème sur lequel nous nous sommes épanchés et qui a porté sur les conditions de l'éducation des filles dans la région du Moyen-Chari. Le but de la présente étude est de fournir à la communauté éducative et scientifique des données supplémentaires susceptibles de les aider quant à la gestion de l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes, mais aussi à travers

les stratégies de rétention. Elle constitue une base de données pour les éventuelles recherches sur l'éducation des filles. Cette étude vient apporter sa modeste contribution au développement de la science en général et des sciences de l'éducation en particulier. Toutefois, nous nous proposons à ce niveau de formuler quelques suggestions sur les différentes analyses et interprétations aux différents responsables de notre système éducatif au regard des données issues du terrain.

4.4.1. Aux décideurs politiques

Les décideurs politiques peuvent promettre la réintégration des mères adolescentes et oblige ainsi tous les établissements scolaires à accorder aux filles un congé de maternité et à les réintégrer ensuite pour faciliter leurs études. Augmenter le taux d'accès des filles, garantir le maintien des filles à l'école, lutter contre toutes les formes de violences à l'égard des filles et renforcer la gouvernance de l'éducation des filles. Les gouvernements doivent procéder à une analyse des obstacles particuliers que les filles doivent surmonter avant d'adopter le terrain de mesures le plus approprié. Rendre l'éducation gratuite et obligatoire d'une manière pratique et non théorique est la pierre angulaire de tout programme national visant à éliminer les disparités entre les sexes dans l'éducation et à atteindre l'objectif de l'éducation universelle confrontées à des difficultés économiques qui les obligent à faire un choix entre les garçons et les filles, les familles pauvres décident le plus souvent d'envoyer leurs fils à l'école. L'élimination des frais de scolarité ou l'offre d'un soutien financier aux familles dont les filles sont scolarisées, ainsi que l'explication des avantages qui accompagne la scolarisation des filles, revêtent à cet égard une importance capitale. Recruter et former des enseignants soucieux d'équité entre les sexes et des droits à l'enfant et verser à ces enseignants un salaire régulier leur permettant de mener une vie décente. Les enseignants hommes et femmes devraient suivre une formation qui les sensibilise aux spécificités des sexes dans la salle de classe au risque que les enseignants valorisent et encourage davantage la participation des garçons que celle des filles et qu'ils répartissent les tâches selon des schémas discriminatoires stricts laissant aux filles le soin de balayer la classe et de nettoyer les toilettes.

Recruter dans la région davantage de maîtresses d'école qui peuvent servir de modèles aux filles et mettre les parents en confiance et ouvrir des écoles plus proches du domicile des enfants si nécessaire en créant dans les zones rurales reculées de petites écoles regroupant dans la même classe des filles d'âge et de niveaux différents. Le gouvernement doit payer et employer ces femmes afin de les maintenir et exploiter leur capacité. Il y a peu de chance que

les filles aillent à l'école si elle se trouve loin de chez elle à cause d'éventuels problèmes de sécurité sur le chemin de l'école. Il faut mobiliser les partenaires non traditionnels afin de développer l'enseignement secondaire pour les filles, les programmes d'alphabétisation pour les femmes et de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, revaloriser l'image des filles et des femmes, sensibiliser les enseignants au danger des stéréotypes. Procéder à la mise en place d'une structure de récupération et d'accompagnement aux parents d'envoyer aussi leurs filles à l'école et enfin valoriser les filles et les femmes qui ont étudié en leur donnant du travail comme fonctionnaire de l'Etat ce qui pourra stimuler les parents et filles qui sont réticents par rapport à leur instruction (des filles). Les filles doivent se sentir en sécurité sur le chemin de l'école et dans l'établissement qu'elles fréquentent. Les sanctions à l'encontre des enseignantes abusives avec leurs élèves doivent être renforcées. Les écoles doivent être proches et gratuites, les sanitaires séparés entre les filles et les garçons, les cours doivent être dispensés par des enseignantes de qualité avec des programmes scolaires qui promeuvent l'égalité filles-garçons à l'école. Renforcer les infrastructures scolaires, séparer les latrines des filles et celles des garçons et que ça soit dans deux camps différents pour que les filles arrivent à mieux se gérer lors de leurs menstruations, lutter contre la pauvreté le gouvernement doit créer des centres de formation non formelle, multiplier les coins d'eau pour aider les filles à bien prendre soigne d'elles.

4.4.2. Aux parents

L'attitude des parents est fondamentale dans la réussite scolaire des filles. Leur rôle n'est pas de faire les devoirs, ni de les corriger, mais de créer un climat propice pour que les filles puissent étudier dans le calme. Manière dont les parents s'occupent de l'éducation de leur fille peut influencer favorablement ou défavorablement le parcours scolaire de ces dernières. Nous souhaitons que les parents doivent veiller à la sécurité des filles, alléger le fardeau des tâches domestiques, les communautés doivent changer les normes sociales qui dévalorisent les filles et leur éducation, limiter le mariage des jeunes filles. Lorsqu'une fille scolarisée se marie tôt elle quitte l'école et n'a aucune autonomie en ce qui concerne son corps, son bien-être et celui de ses enfants. Elle ne pourra non plus apprendre un métier et d'être indépendante financièrement. Ils doivent assurer les premiers besoins nécessaires de leur fille afin d'éviter les risques qui peuvent affecter leur scolarisation en voulant s'assurer elles-mêmes leurs besoins, dialoguer avec leur fille concernant le sexe c'est-à-dire l'éducation à la sexualité. Lever le tabou sur l'éducation sexuelle et à maintenir les jeunes filles à l'école. Encourager l'apprentissage autonome de leur fille en les aidants à gérer leur temps

judicieusement. L'apprentissage est la clé de la réussite dans la vie. C'est le processus d'acquisition de nouvelles connaissances, compétences et valeurs. La capacité d'apprendre est une compétence qui peut être maîtrisée par tout le monde. La clé pour aider vos enfants à devenir des apprenants efficaces est de s'assurer qu'ils soient autonomes. Cela signifie encourager l'apprentissage indépendant, ce qui ne veut pas dire que votre enfant doit tout faire par lui-même. Cela signifie simplement qu'il est capable d'apprendre de vous et d'autres sources – livres, vidéos.

Encouragez l'apprentissage autonome en laissant les filles choisir ce qu'elles veulent apprendre et le temps qu'il leur faudra pour y parvenir. Vous pouvez également les aider à déterminer le temps nécessaire pour chaque matière et les ressources disponibles. Vous constaterez peut-être que votre enfant a besoin d'aide pour déterminer le temps à allouer à chaque matière. Vous pouvez lui donner un programme dans un premier temps afin qu'elle sache de combien de temps elle dispose par jour. Laissez-la ensuite l'ajuster en fonction de ses besoins au fur et à mesure, en veillant à ce qu'elle dorme et fasse suffisamment d'exercices chaque jour. Les parents doivent respecter le choix du mariage de la jeune fille et alléger à la femme les travaux domestiques, la fille a droit au mariage et à la liberté de son conjoint, droit à la scolarité et à la santé.

4.4.3. Aux filles et femmes adultes

Prévenir les grossesses précoces en suscitant la réduction du nombre de grossesses avant l'âge de 20 ans en augmentant l'utilisation de la contraception chez les adolescentes qui risquent de tomber enceintes sans le vouloir ; en réduisant le nombre de rapports.

Nous demandons aux filles de ne pas suivre le chemin des autres qui ont abandonné l'école, pour celles dont les parents refusent qu'elles fréquentent il faut qu'elles font recours à toutes solutions afin que les parents sachent la place de leur éducation et leur futur avenir. Elles doivent être objectives pour la suite de leurs cours, de se méfier des hommes, éviter d'avoir beaucoup d'amis (es), prendre soigne de leur corps au moment de menstruation pour ne pas absenter les cours. Les filles doivent défendre leurs droits et prendre conscience de leur avenir.

CONCLUSION

Selon l'article 28 de la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 ratifiée par 195 pays, l'éducation d'une fille est reconnue comme l'un des leviers les plus puissants pour sortir de la pauvreté et pour s'émanciper. Car scolariser une fille, c'est lui permettre de prendre confiance en elle, de faire ses propres choix et d'avoir un métier pour construire son avenir. Or dans la conscience collective des sociétés humaines, la place de la femme est, en général réduite au cadre domestique tournant autour de la maternité, de l'éducation des enfants et de l'entretien du foyer. Ceci montre que la femme, dans sa constitution et sa création même, possède des caractéristiques physiques et psychiques (tendresse, humeur changeante) qui lui confère un statut particulier dans la société. Certains parents envoient leurs filles à l'école parce qu'ils veulent les protéger des corruptions de la société. Ces parents expliquent que ce sont les femmes qui doivent préserver et transmettre les valeurs culturelles et leur identité, obstacles socioculturels, qui sont liés à la relation entre l'élève fille et son enseignant, mais également le poids de la tradition, du mariage précoce et/ou forcé, des grossesses précoces, des travaux ménagers de maison, etc. L'analphabétisme et les inégalités d'accès à l'éducation illustrent et renforcent les inégalités entre les hommes et les femmes au Tchad, plus particulièrement encore en milieu rural. Les femmes ont moins accès à des postes de responsabilité dans les organisations paysannes, elles ont plus de difficultés à se former et à restituer les formations à leurs paires, freinant ainsi leurs capacités de mobilisation. Ledit travail de recherche avait pour objectif principal de démontrer qu'il existe un lien entre les facteurs socio-culturels sur le projet d'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes adultes au Tchad. Si l'éducation des filles doit être une priorité en vue d'obtenir une amélioration et non pas seulement pour le plaisir de changer, il faudra des diagnostics afin de connaître les possibilités de changement.

Nos enquêtes de terrain ont démontré que l'éducation des filles reste un défi à relever à travers les préoccupations domestiques, traditions/pratiques liées à la sexualité et le niveau de vie des parents. Sur le plan socio-culturel, les normes de genre doivent être considérées si l'on veut comprendre les discriminations dont sont particulièrement victimes les filles (mariages précoces). Au niveau de l'offre éducative, l'étude montre que la qualité des environnements d'enseignement apprentissage (en particulier les méthodes pédagogiques et disciplinaires) et des infrastructures, notamment sanitaires, joue un rôle non négligeable dans le décrochage scolaire (souvent d'ailleurs à l'initiative des filles elles-mêmes). Les conditions socio-

économiques des parents ne sont pas reluisantes or au regard de la place qu'occupe chacun de ces facteurs dans le processus d'apprentissage nous a conduit à dire à l'issue de l'analyse des données recueillies que les conditions de l'éducation des jeunes filles et femmes ne sont pas réunies. En d'autres termes, le système actuel ne peut pas développer les compétences attendues de ses produits pour le développement socioéconomique de la nation.

Le projet se préoccupe actuellement de l'éducation des filles et de l'alphabétisation des femmes. La scolarisation des jeunes filles surtout dans les milieux ruraux constitue un problème majeur pour cette catégorie de la population. On ne peut pas ignorer l'éducation car elle constitue un puissant outil de développement et procure un capital à la ressource humaine compétente. Au vu de cette situation, le Tchad doit s'efforcer de surmonter cette difficulté par l'ouverture de plusieurs écoles tant primaires, secondaires qu'universitaires avec comme slogan « toutes les filles à l'école ». Les taux d'analphabétisme demeurent élevés chez les femmes à l'âge adulte, en raison d'un accès limité à l'éducation durant l'enfance. Les stratégies de lutte contre l'analphabétisme féminin doivent offrir aux filles un accès égal à l'enseignement élémentaire et faire en sorte qu'elles complètent ce cycle scolaire. Il est également nécessaire de se tourner vers les femmes adultes, par le biais de campagnes d'alphabétisation de grande envergure, utilisant tous les moyens modernes disponibles. Les apprentissages doivent prendre en compte de manière interactive des dimensions d'ordre idéologique, politique, économique, social et exclure toutes formes de discriminations fondées sur la race, la religion, le sexe ou l'âge, les zones géographiques.

RÉFÉRENCES

- Achille, R. (2010). *Alphabétisation fonctionnelle en langues maternelles: une analyse de la démarche du centre de promotion de la femme et de la famille* [mémoire de maîtrise]. Institut National de la Jeunesse et des Sports.
- Adeline, S. (2012). *Question d'alphabétisation dans le contexte africain*. [Thèse de doctorat]. Université de Bourgogne.
- Agostina, A. (2011). *Education des adultes et développement: l'autonomisation des femmes*.
- Angers, I. (1992). *Archéologie de la France-information. Pays de la Loire* 2,1-17.
- Anna, k. et al. (2004). *Situation des enfants dans le monde* [mémoire de maîtrise]. Université de Québec.
- Audrey, A. (1983). *Document de programme et de reunion*. UNESCO. 1983(1), 14.
- Baba, M. (1979). *Définition de l'alphabétisation*. Mémoire de master. 1979(4), 4-8
- Beijing. (1995). *Conférences mondiales sur les femmes. Rapport final*. UNESCO
- Bineta, N. (2011). *L'intégration des technologies dans les programmes d'alphabétisation des femmes au Sénégal: mythe ou réalité*. [Mémoire de maîtrise]. Université de Genève.
- Carole, B. et al. (2004). *L'éducation et le développement*. Université Laval Québec.
- David, R. (2020). Théorie du genre. *La revue nouvelle* 2(4), 85 -89.
- Dewey, J. (1916). Les travaux de Dewey. *L'école de demain* 3, 33-36.
- Don, R. (2018). *Modalités de réduction d'impôt. Scolarisation des filles: un puissant levier de développement*.
- Droit des enfants et éducation, (2010). *Défense des droits de femmes*.
- Evina, F. (1989). *Indicateurs de la mesure de l'infécondité*. UNESCO.
- Flamholtz, G. (1980). Capital humain: comptabilité. *Organisations et société* 6 (51), 31-42.
- Fortin, M. (1996). Dans sciences de l'éducation. *Revue des recherches en éducation* 22, 119-141.

- Fouda, E. (2019). *L'ergonomie scolaire de l'APC et la qualité de résultats des élèves dans les établissements de l'enseignement secondaire public de Yaoundé : cas du C.E.T.I.C et du lycée de Ngoa-Ekelé*. [Mémoire de Master]. Université de Yaoundé 1.
- Grawitz, M. (1979). *Méthode des sciences sociales*. Dalloz.
- Hilaire, S. (2005). *Jeunesse et éducation en Afrique noire*.
- Irina, B. (2010). UNESCO : << éduquer une fille, c'est éduquer la nation >>. UNESCO et éducation
- Jean, F. et Marguerite, F. (2014). Sur les traces du passé de l'éducation. *Nouveau territoire de la recherche en éducation* 10, 229-241.
- Jean, L. (1523). *Instruction de la femme chrétienne*. L'Harmattan.
- John, M. (1950). *Gender roles*. Université de Brazil
- Joseph, S. (1935). *Promotion des élèves*.
- Karl, H. (1860). Honneur masculin et violence policière. *Revue d'histoire* 12, 83-95.
- Ki zerbo, J. et Emmanuel, k. (2007). *La formation des femmes et la scolarisation des jeunes filles. Conférence Internationale la francophonie*. UNESCO.
- Kouomegne, N. (2008). *Scolarisation des filles au Cameroun* 16, 107-122.
- Le coin des entrepreneurs, (2021). *Qu'est-ce qu'une société*.
- Le Robert, Dico en ligne. *Définition de social*.
- Lopsiwa, M. (2010). *Stéréotypes sociaux et achèvement du cycle primaire par les filles de l'arrondissement de Moro, extrême-nord Cameroun*. [Mémoire de maîtrise]. Université de Yaoundé 1.
- Loris, A. (2007). *La civilisation des filles dans les traditions africaines*. [Thèse de doctorat]. Université de Paris.
- Margaret, M. (1935). Rôle sexué. *De l'université de la vie active* 19, 141-160.
- Mary, w. (1794). A vindication of the rights of woman. *Thé Cambridge University* 2, 144-146.

- Massoda, M. (2017). [Mémoire de master, Université de Maroua].
- Matchinda, O. (2006). *Motivation intrinsèque des filles et leur droit à l'éducation. Réussir ses études et son orientation au Cameroun*. 6 (1), 213-222.
- Mballa, W. (1998). *Origine sociale et éducation au Sud du Cameroun*. [Thèse de doctorat] Université de Paris.
- Molière, p. (1673). Les femmes savantes. *La fiche de lecture littéraire* 10, 62-72.
- Mouhamed, A. (2011). *Sciences et bien commun. Press-book 1*, 11-14.
- Mulusa, I. (1992). *Déterminants familiaux de la scolarisation des enfants de 6-14 ans. Pauvreté des ménages et éducation au Congo 1*, 187-199.
- Nicole, M. (2017). *Genre et éducation des filles*. Préface d'Alain Virginaux. 2017(1), 210
- Nyirabagan, K. (2012). *La problématique de la scolarisation des filles*. [Mémoire de maîtrise, Instituts supérieures technique].
- Paulo, F. (1970). *Alphabétisation et luttes sociales*. *Revue de critique communiste*. 1970(6), 23-29.
- Pavlov, I. (1901). *Le chien de Pavlov et la naissance de l'étude scientifique*. *Science de la vie neurologie*.
- Peelman, A. (1990). Incculturation, église et les cultures. *Compte rendu 1*, 187-199.
- Pierre, F. (2006). *Scolarisation des filles au Cameroun*. L'Harmattan.
- PMBOK @, (2004). *Project management Institute*.
- Rapport Afrique, (2012). Parce que je suis une fille. *Progrès et obstacle à l'éducation des filles*. 2012(8), 20-28
- Régina, V. (201). *L'alphabétisation fonctionnelle dans les associations au Burkina Faso: cas de l'association féminine du secteur numéro 8 de Koudougou* [mémoire de maîtrise]. Université de Koudougou.
- République du Tchad (2014). *Rapport du projet d'éducation des filles et alphabétisation des femmes (PEFAF)*.

- Réussir ses projets, (2023). *Qu'est-ce qu'un projet ?* Définition et exemples.
- Robert, S. (1964). *Gender identity*. Université Joseph Fourier.
- Sala, D. (1980). Mortalité et société en Afrique au Sud du Sahara. *Université de Lyon* 1-21.
- Scriven, J. (1991). *Définition de l'évaluation*.
- Skinner, F. et Edmond, T. (1913). Conditionnement opérant. *Une science du comportement* 1(11), 25 - 36.
- Sojourner, T. (1851). *Ain't a woman*. Pressbook. pub.
- Suzan, B. (1872). Discours intitulé speech After arrest for illégal voting. *Études sociales* 6, 6-12.
- Théodore, S. (1961). Capital humain. *Revue d'économie politique* 20, 5-25.
- UNESCO : Théorie du genre.
- UNESCO. (2000). *Conférence de Dakar. Rapport final*
- UNESCO. (2021). *Promouvoir l'éducation des filles et des femmes pour l'égalité des genres : Politiques environnementales et sociales*. UNESCO.
- UNICEF, (2004). *Stratégie pour l'éducation des filles*. Sept mesures à prendre. 2004(5), 10-15
- Vemeerch, D. (2010). *Femmes, filles congolaise*. Portail francophone du livre africain. 2010(6), 105-111
- Yaya, S. (2018). *Problématique de l'employabilité des filles déscolarisées au Burkina Faso formation pour apprentissage, solution à leur insertion socioéconomique*. [Mémoire de maîtrise]. Université d'Ottawa.

ANNEXES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES SCIENCES DE
L'EDUCATION

DEPARTEMENT DE CURRICULA
ET EVALUATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

THE FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULUM
AND EVALUATION

Le Doyen

The Dean

N° *696*.../23/UYI/VDSSE/

AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, **Professeur BELA Cyrille Bienvenu**, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiante **RAMATOU TOMAL**, Matricule **21V3693**, est inscrite en Master II à la Faculté des Sciences de l'Éducation, Département de **Curricula et Evaluation** Filière : **Management de l'Éducation**, Option : **Conception et Évaluation des Projets Educatifs**

L'intéressé doit effectuer des travaux de recherche en vue de l'obtention de son diplôme de Master. Elle travaille sous la direction du Pr **BELA Cyrille Bienvenu**. Son sujet est intitulé: « Facteurs Endogènes et Exogènes du Projet d'Éducation des Filles et Alphabétisation des Femmes Adultes au Tchad : Analyse d'Impact et effet. Une Étude menée dans la région du Moyen-Chari(Sarh) Département de Bath-kôh».

Je vous saurai gré de bien vouloir la recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider.

En foi de quoi, cette autorisation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le.....

Pour le Doyen et par ordre

Dr. Mbem Adolf



REPUBLIQUE DU TCHAD
CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION
PRESIDENCE DU CONSEIL PRIMATURE
MINISTRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE
DE LA SECURITE PUBLIQUE ET DE LA DECENTRALISATION
PROVINCE DU MOYEN CHARI
DEPARTEMENT DU BARH-KOH
COMMUNE DE SARH
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DE RESSOURCES HUMAINES
ET DE CONTENTIEUX

UNITE TRAVAIL PROGRES



N° 005 /CMTPCP/MATSPD/PMC/DEK/CS/SG/SRHC/2023

AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Madame **KABO Née RACHEL SIOUDINAN** Maire de la Ville de Sarh autorise l'étudiante **RAMATOU TOMAL** de l'Université de Yaoundé à effectuer les travaux de recherches sur le thème : « **Facteurs endogènes et exogènes du projet d'éducation des filles et alphabétisation des femmes adultes au Tchad dans la province du moyen-Chari (Sarh)** »

Il est demandé à toutes les autorités compétentes administratives, militaires et traditionnelles de lui faciliter la tâche lors de ses travaux et déplacements.

En foi de quoi, la présente autorisation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Sarh le 18 Avril 2023

Le Maire de la Ville de Sarh

Mme **KABO Née RACHEL SIOUDINAN**



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET EDUCATIVES

FACULTÉ DES SCIENCES DE
L'EDUCATION

DEPARTEMENT DE CURRICULA ET
EVALUATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

DOCTORAL RESEARCH CENTER AND
TRAINING SCHOOL IN SOCIAL AND
EDUCATIONAL SCIENCES

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULUM AND
EVALUATION

Bonjour chère répondante

Dans le cadre de notre recherche en vue de la rédaction d'un mémoire de Master en management de l'éducation de l'Université de Yaoundé I, à la fin de formation en Master l'étudiant est censé rédiger et soutenir un Master en réalisation du programme c'est pourquoi nous menons une recherche sur le thème : "effets des facteurs socio-culturels sur l'éducation des filles et alphabétisation des femmes adultes au Tchad (Sarh): une étude évaluative du projet PÉFAF."

Ce questionnaire que nous vous soumettons afin d'appréhender votre point de vue, a été élaboré sur le constat fait pour permettre ainsi de vérifier les hypothèses présumées aux questions posées dans notre étude. Toutes les informations reçues restent confidentielles avec le chercheur et votre vie privée sera protégée de manière appropriée. Le questionnaire est conçu pour collecter les données à de fin strictement académique.

Partie I : Remplissez les informations appropriées

Sexe.....

.....

Age: 10-15 15-20 20-25 25-30 30-35 35-40 40-
45 45-50 50+

Partie II : Nous vous demandons de noter les éléments en crochant (✓) dans la case correspondant votre réponse : pas du tout d'accord; pas d'accord ; d'accord et tout a fait d'accord

I	LES PRÉOCCUPATIONS DOMESTIQUES	PAS DU TOUT D'ACCORD	PAS D'ACCORD	D'ACCORD	TOUT À FAIT D'ACCORD
1	Les multiples tâches ménagères vous sont souvent imposées				
2	Les travaux champêtres vous empêchent de prendre part à la formation				

3	Vous avez des difficultés à apprendre tout en vous préoccupant des devoirs conjugaux.				
4	Vous souffrez de dépression en faisant les travaux domestiques				
5	Votre rendement scolaire faible				
6	Vous exercez le ménage avec votre volonté				
II	TRADITIONS/PRACTIQUES LIEES A LA SEXUALITE.	PAS DU TOUT D'ACCORD	PAS D'ACCORD	D'ACCORD	TOUT À FAIT D'ACCORD
7	Les normes sociales ont un impact sur votre éducation				
8	Les croyances d'ordre religieuses impactent votre éducation				
9	Le mariage précoce joue un rôle sur l'éducation des filles				
10	Les grossesses non désirées empêchent les filles de poursuivre leurs études				
11	Il un programme adéquat pour l'éducation des filles à l'école				
12	L'excision influence l'éducation des jeunes filles				
III	LE NIVEAU DE VIE DES PARENTS	PAS DU TOUT D'ACCORD	PAS D'ACCORD	D'ACCORD	TOUT À FAIT D'ACCORD
13	Les parents ont un engagement sans faille pour votre éducation				
14	Le risque de pauvreté est plus chez les femmes				
15	Vous avez du souci à gérer les produits de première nécessité				

	(serviettes hygiéniques)				
16	Vous êtes assidues à l'école				
17	Vos parents ont un niveau d'étude avancé				
18	Vos parents sont ignorants sur l'importance de l'éducation des jeunes filles ?				
IV	ALPHABETISATION DES FEMMES ADULTES AU TCHAD	PAS DU TOUT D'ACCORD	PAS D'ACCORD	D'ACCORD	TOUT À FAIT D'ACCORD
19	L'alphabétisation des filles est influencée par des préoccupations d'ordre domestiques				
20	L'alphabétisation des femmes adultes est influencée par les traditions et pratiques liées à la sexualité				
21	L'alphabétisation des femmes adultes est influencée par le niveau de vie des parents				
22	Les jeunes filles sont conscientes de ce que l'éducation pourrait leur apporter				

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

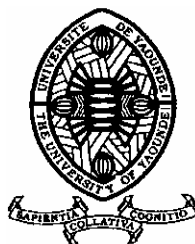
Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET EDUCATIVES

FACULTÉ DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION

DEPARTEMENT DE CURRICULA ET
EVALUATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

DOCTORAL RESEARCH CENTER AND
TRAINING SCHOOL IN SOCIAL AND
EDUCATIONAL SCIENCES

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULUM AND
EVALUATION

GUIDE D'ENTRETIEN RÉALISÉ AUPRÈS DES FEMMES

Le présent guide d'entretien a été élaboré dans le but de collecter des informations des personnes consultées. Il sera utilisé pour obtenir des informations sur les conditions d'alphabétisation des femmes adultes auprès des femmes de CELIAF de Sarh ayant été sélectionnées comme base de sondage pour notre travail. Ledit entretien sera direct. Par ailleurs nous garantissons une stricte confidentialité des réponses.

I: préoccupations domestiques.

II: Traditions/pratiques liées à la sexualité

III: le niveau de vie des parents

IV: conscience des femmes par rapport à l'importance de l'alphabétisation.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
RÉSUMÉ.....	vi
ABSTRACT	vii
INTRODUCTION.....	1
PARTIE I : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE DE L'ÉTUDE	5
CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	6
1.1. DÉFINITION DES CONCEPTS	6
1.1.1. Aspect Socioculturel	6
1.1.2. Éducation des filles	13
1.1.3. L'alphabétisation des femmes	14
1.1.4. Projet.....	17
1.1.5. Évaluation	20
1.2. REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	23
1.3. THÉORIES DE RÉFÉRENCE	35
Théorie de programme.....	35
Théorie féministe de Mary Wollstonecraft.....	36
Théorie du genre	37
Théorie du capital humain	40
Arguments empiriques.....	42
CHAPITRE II: PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE	43
2.1. DESCRIPTION DU SUJET.....	43
2.1.1. Impact du projet.....	47
2.1.2. Contexte et justification.....	48
2.1.3. Formulation du problème	49
2.2. Questions de recherche.....	51
2.2.1. Question centrale :.....	51
2.2.2. Questions spécifiques :	51

2.3. Hypothèses de recherche	52
2.3.1. Hypothèse générale.....	52
2.3.2. Hypothèses spécifiques.....	52
2.4. Objectifs de recherche	52
2.4.1. Objectif générale.....	53
2.4.2. Objectifs spécifiques.....	53
2.5. Délimitation du sujet	53
2.5.1. Sur le plan thématique	53
2.5.2. Sur le plan spatio-temporel.....	53
2.6. Tableau synoptique	53
PARTIE II : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATOIRE	55
CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	56
3.1. LE TYPE DE RECHERCHE.....	56
3.1.1. Le site de l'étude	56
3.1.1. Présentation des sites de l'étude.....	56
3.1.2. La population de l'étude.....	57
3.1.3. Technique d'échantillonnage	57
3.1.4. L'échantillon	58
3.2. MÉTHODES ET OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES	58
3.2.1. Les instruments de collecte des données	58
3.2.2. Exploitation documentaire.....	59
3.2.3. Le questionnaire	60
3.2.3. Administration du questionnaire	60
3.2.4. Les données brutes.....	60
3.2.5. Le guide d'entretien	60
3.2.6. Procédure de collecte de données	61
3.2.7. Technique d'analyser des données	61
3.2.8. L'analyse des contenus	62
3.3. DIFFICULTÉS DU TERRAIN.....	62
3.3.1. Difficultés méthodologies.....	62
3.3.2. Difficultés financières.....	62
3.3.3. Le terrain.....	63
3.3.4. Les ouvrages	63

CHAPITRE IV : PRÉSENTATION DES DONNÉES, DISCUSSION, INTERPRÉTATION ET PROPOSITION	64
4.1. PRÉSENTATION DES DONNÉES	64
4.1.1. Analyse quantitative	64
4.1.1.1. Présentation des données sociodémographiques	64
4.1.1.2. Présentation des données relatives aux différentes modalités de l'étude.	65
4.1.1.3. Présentation des données relatives à la variable dépendante	75
4.1.2. Test des hypothèses	77
4.1.3. Analyse qualitative	81
4.2. DISCUSSION	85
4.3. INTERPRETATION DES RÉSULTATS	95
4.3.1. Interprétation des résultats relatifs à HR1	96
4.3.2. Interprétation des résultats relatif à HR2	96
4.3.3. Interprétation des résultats relatifs à HR3	97
4.4. PROPOSITIONS	97
4.4.1. Aux décideurs politiques	98
4.4.2. Aux parents	99
4.4.3. Aux filles et femmes adultes	100
CONCLUSION	101
RÉFÉRENCES	103
ANNEXES	107
TABLE DES MATIÈRES	114